

UNIVERSITE DE NEUCHÂTEL • INSTITUT DE GEOGRAPHIE
Espace Louis–Agassiz 1 • CH – 2001 Neuchâtel

DE GISSI A BIENNE... ET APRES ?

*Essai de compréhension des facteurs de retour
et de non-retour des migrants*

Mémoire de licence

sous la direction du Prof. E. Piguet

*Thierry Burkhard
Chantemerle 10
2000 Neuchâtel*

mai 2004

“ L'idée de retour est intrinsèquement contenue dans la dénomination et dans l'idée même d'émigration et d'immigration. Il n'y a pas d'immigration en un lieu sans qu'il y ait eu émigration à partir d'un autre lieu ; il n'y a pas de présence quelque part qui ne soit payée d'une absence ailleurs. ”

A. Sayad¹

REMERCIEMENTS

Si je porte la responsabilité des propos et des imperfections de cette étude, je tiens à remercier les nombreuses personnes qui ont contribué d'une manière ou d'une autre à la réalisation de ce travail.

En premier lieu, je témoigne toute mon amitié à Giulia et Giovanni Cirulli pour leur hospitalité et leur soutien. Je remercie les Gissani, Giulia, Maria-Luisa, Henrietta, Paola, Alfonso, Giovanni, Pasquale, Angelino, Gino, Domenico, Aldo, Enzo, Nicola, Giovanni, Alberto, Umberto et Silvio pour leur disponibilité et leur obligeance.

Toute ma reconnaissance va à Monsieur Michel Larocca de la Direction des finances de la ville de Bienne pour ses recherches relatives aux données démographiques pour la population des Gissani de Bienne.

Je remercie le Professeur Etienne Piguet, directeur de ce mémoire, pour l'attention portée à la rédaction du présent travail et pour ses recommandations. J'adresse également mes remerciements au Professeur Rosita Fibbi, co-directrice du Forum Suisse des Migrations, qui a aimablement accepté d'être experte à la soutenance de la présente étude.

Que ce travail soit l'expression de ma gratitude à mes parents.

¹ A. Sayad, « Le retour, élément constitutif de la condition de l'immigré » in Migrations Société, Vol. X, no 57, 1998, p.15.

RIASSUNTO

In un intervallo di 15 anni, dal 1950 al 1965, sono più di 300 gli abitanti del paese abruzzese Gissi, in provincia di Chieti, in Italia, che emigrano in Svizzera e scelgono la città di Bienne come destinazione. Che cosa è avvenuto di quegli immigrati ? Nel 2004, le statistiche demografiche della città seelandese contano 15 residenti Gissani. Quasi la totalità degli immigrati di Gissi dopo aver soggiornato a Bienne sono ritornati nel loro villaggio natale.

Il presente studio cerca di acquisire i fattori che spiegano il ritorno o il non-ritorno dei Gissani ed il processo decisivo in vista di contribuire alla comprensione della problematica del ritorno. Per questo, un'analisi dei risultati di qualche studio relativo alla migrazione di ritorno, delle tipologie proposte da Francesco Cerase e Franck Bovenkerk e una delle teorie di ritorno formulata da Russell King qualificherà il quadro teorico di questa monografia.

L'analisi qualitativa che deriva dalle interviste, realizzate con 10 immigrati ritornati a Gissi e con 5 Gissani restati a Bienne, permetterà di misurare l'importanza dei differenti fattori di ritorno e di non-ritorno. E anche una prova di comprensione del senso nascosto dietro il contenuto manifestante del discorso degli'immigrati in vista di spiegare il procedimento decisionale di ritorno, centrato sui concetti d'acculturazione e del mito del ritorno.

RESUME

Dans un intervalle de quinze ans, de 1950 à 1965, ce sont plus de trois cents habitants du village abruzzais de Gissi, dans la province de Chieti en Italie qui émigrent pour la Suisse et choisissent principalement la ville de Bienne comme destination. Qu'est-il advenu de ces migrants ? En 2004, les statistiques démographiques de la ville seelandaise dénombrent 15 résidents Gissani. Presque la totalité des migrants de Gissi ayant séjourné à Bienne sont retournés dans leur village natal.

La présente étude cherche à appréhender les facteurs explicatifs du retour ou du non-retour des Gissani et à en expliquer le processus décisionnel en vue de contribuer à la compréhension de la problématique du retour. Pour ce faire, un aperçu des résultats de quelques études relatives à la migration de retour, des typologies proposées par Francesco Cerase et Franck Bovenkerk et d'une ébauche de théorie du retour formulée par Russell King jalonnent le cadre théorique de cette monographie.

L'analyse qualitative des entretiens, réalisés avec dix migrants retournés à Gissi et avec cinq Gissani restés à Bienne, permettra de pondérer l'importance des différents facteurs du retour et du non-retour. C'est aussi un essai de compréhension du sens latent caché derrière le contenu manifeste du discours des migrants en vue d'expliquer le processus décisionnel du retour, centré sur les concepts d'acculturation et de mythe du retour.

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS.....	3
RESUME.....	4
TABLE DES MATIERES	5
LISTE DES FIGURES	7

1^{ERE} PARTIE : INTRODUCTION

1. LES GISSANI & GISSI.....	11
1.1. Les migrants de Gissi	11
2. CONTEXTE DE L'EMIGRATION GISSANIENNE	14
2.1. Les migrations : une problématique multiscalair	14
2.2. Les flux migratoires entre l'Italie et la Suisse.....	15

2^{EME} PARTIE : PROBLEMATIQUE, INSTRUMENTS THEORIQUES & METHODOLOGIE

1. PROBLEMATIQUE.....	21
1.1. Problématique.....	21
1.2. Tendances explicatives a priori	21
2. THEORIE DES MIGRATIONS.....	22
2.1. Il y a l'aller et... parfois le retour.....	22
2.2. Quelle définition donner à la migration de retour ?	24
2.3. Principaux apports théoriques et empiriques à la problématique du retour	30
3. SYSTEME D'HYPOTHESES.....	34
3.1. Facteurs et hypothèses.....	34
4. METHODOLOGIE	38

4.1. Investigation.....	38
4.2. Choix des sujets.....	38
4.3. Récolte des données.....	39
4.4. Traitement des données.....	40

3^{EME} PARTIE : ESSAI DE COMPREHENSION DES FACTEURS MIGRATOIRES DES GISSANI

1. ANALYSE DES ENONCES.....	45
1.1. Retraite et santé.....	45
1.2. Ajournement et anticipation du retour.....	48
1.3. Eléments explicatifs du mythe du retour.....	53
1.4. Dialectique du retour et de l'acculturation.....	59
1.5. Bilatéralité des références.....	63
2. PERTINENCE DES FACTEURS.....	67
2.1. Le retour à Gissi.....	67
2.2. L'établissement à Bienne.....	68

4^{EME} PARTIE : CONCLUSION

1. INTELLIGIBILITE D'UNE PRATIQUE SPATIALE.....	73
1.1. Complexité des paramètres.....	73
1.2. Peut-on théoriser le processus décisionnel du retour ?.....	73
1.3. Prolongements.....	74

5^{EME} PARTIE : BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE.....	79
--------------------	----

6^{EME} PARTIE : ENTRETIENS & ANNEXES

ENTRETIENS	87
Premier entretien (E1)	87
Neuvième entretien (E9)	93

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : L'ambivalence migratoire : problématique du référentiel identitaire, culturel et spatio-temporel	29
Figure 2 : Tableau récapitulatif de l'année de départ et de retour des migrants interviewés	34

PREMIERE PARTIE

INTRODUCTION

1. LES GISSANI & GISSI

“ *Lu lamende*
Ci l’ògne dèce :
Ca la Svizzire è dure
Ma nin vi set’acurte
Ca a loche lu pane è sicure,
Ci l’ògne dèce :
Ca si n’avema ‘rij tutti quinde,
Ma da la facce si vède
...ca nin seme cundinde. ”¹

Angelino Esposito

*Opus Otisopse, Versi di un
 emigrante*

1.1. Les Migrants de Gissi

1.1.1. Le village

Le petit village de Gissi est localisé dans la province de Chieti dans les Abruzzes, à 25 kilomètres de la mer. La roche constituant la colline sur laquelle se dresse le village, à 499 mètres, lui a donnée son nom, dérivé du mot gypse, en italien *gesso*. Dès l’année 1095 figure dans une charte le nom du village² - en latin *gypsum* - à l’occasion des premières fondations de l’église médiévale qui domine le centre du village.

La population résidente de Gissi est passée, pour la période de 1880 à 2004, de 4'347 à 3'002³ habitants. La tendance à la décroissance démographique est valable pour tous les villages de la province de Chieti, ce phénomène se fait au profit de la ville de Vasto qui compte plus de 30'000 habitants et des villages de la couronne urbaine de Vasto, comme par exemple celui de San Salvo qui s’est peuplé fortement, pour la période mentionnée, passant de 2'354 à 12'195 habitants⁴. Le processus d’urbanisation est consolidé par le retour de migrants italiens, certains (bien que peu nombreux pour les Gissani) préférant s’établir en ville⁵ après avoir vécu à l’étranger. Sur les 40 communes du district de Vasto, 38 connaissent un déclin démographique. L’autre aspect de l’évolution démographique de la commune est le vieillissement de la population. Les habitants âgés de moins de trente ans constituent environ 1/5 de la population villageoise ; les jeunes familles n’émigrent

¹ Angelino Esposito, *Opus Otisopse*, Bienne, 23 septembre 1973. Poème rédigé en dialecte à l’occasion de la fête des émigrants à Gissi dont je propose, en accord avec son auteur, la traduction suivante : « la plainte / Si l’on nous dit (c’est-à-dire les gens du village aux émigrants) / que la vie en Suisse est dure / Nous leur répondons que le pain est sûr / Si l’on nous dit / que nous devons tous rentrer / on voit à leur figure / ... qu’ils ne sont pas contents ».

² Bernardo di Croce, *Gissi, documenti per una storia*, Ed. *Arte della Stampa*, Vasto, 1996, p. 69. « Il primo documento in cui figura scritto il nome del nostro paese è quello dell’anno 1095, nel Catalogo dei Baroni. »

³ Ce dernier chiffre m’a été donné par la secrétaire de la Mairie de Gissi pour l’état de la population au 10 janvier 2004.

⁴ Statistiques démographiques de la province de Chieti consultées à la commune de Gissi.

⁵ Attilio Danese, « Aspetti filosofico-politici del fenomeno migratorio », in B. Py & G. P. Di Nicola (dir.), *Alterità al quotidiano : Migrazioni, Abruzzo-Neuchâtel*, Università d’Annunzio, Teramo, 1993, p. 260.

plus à l'étranger mais vont résider en ville pour les aménités et les avantages que cette dernière offre.

Entre 1975 et 1980, sous l'influence du député national Remo Gaspari, natif de Gissi, et dans la tendance de la décentralisation industrielle en Italie, s'est développée en aval du village la petite zone industrielle de Valsinello, permettant ainsi aux habitants des villages parsemés sur les collines abruzzaises de la province de Chieti de trouver un emploi à proximité de chez eux et autre que dans le secteur agricole⁶. Une vingtaine de succursales se sont implantées dans cette zone industrielle permettant à la région de diversifier quelque peu son économie. Cette présence industrielle ainsi que l'essor dès la fin des années septante du réseau routier – reliant les villages à la ville de Vasto - et l'accessibilité à des moyens de transport privés ont permis aux habitants de trouver dans leur province une activité économique que plusieurs étaient contraints d'aller chercher à l'étranger ou dans une grande ville du Nord de l'Italie.

1.1.2. L'émigration des Gissani

L'extrait du poème mis en exergue illustre le motif principal du départ : la pauvreté de la région et la difficulté de fournir des ressources substantielles à tous les habitants. Comme me l'a dit l'auteur du poème : « nous avons les dents mais pas de pain »... Que faire alors dans un village dont toute l'économie reposait, dans les années cinquante et soixante, sur des activités agricoles ? L'émigration constituait pour beaucoup d'Abruzzais(es) la seule solution pour survivre,

*“ [...] perchè se è vero che l'emigrazione [...] ridusse l'area della povertà e attenuò la pressione demografica, dall'altra parte la crisi della pastorizia, l'introduzione della meccanizzazione e le innovazioni agronomiche ridussero ulteriormente la richiesta di manodopera. [L'emigrazione] è solo tentativo di procurarsi il minimo indispensabile per sopravvivere. ”*⁷

L'émigration des Gissani a commencée dès le début du XX^e siècle avec pour destination l'Amérique du Nord et l'Amérique latine, l'Angleterre, l'Afrique du Sud. De mémoire de Gissani, la Suisse fut choisie comme destination par les émigrants dès 1912 ; il s'agissait des grands-parents de la génération des Gissani que j'ai rencontrés. Dans les années vingt et trente, le flux migratoire est freiné voire empêché par le régime fasciste. Pendant la durée de la Deuxième Guerre Mondiale, on assiste à des retours d'émigrants, notamment en provenance des Etats-Unis, auxquels le gouvernement italien propose alors, en échange de leur service dans l'armée italienne, une solde journalière plus intéressante que celle qu'ils percevaient dans leur pays d'accueil⁸. L'émigration des Gissani reprend dès le début des années cinquante avec pour destinations principales la Suisse et l'Allemagne, des pays qui connaissent une croissance économique continue jusqu'au premier choc

⁶ Laurence Took donne une bonne vue du problème de la propriété des tenures dans la province de Chieti, qui consistait en une minorité de grands propriétaires (les baroni) et en une multitude d'ouvrier agricoles (les braccianti). Les parents de la génération que j'ai rencontrée étaient pour la plupart des *braccianti* n'ayant comme possibilité d'améliorer leur condition de vie que l'émigration. Laurence Took, « Land tenure, return migration and rural change in the Italian Province of Chieti » in R. King, *Return migration and regional economic problems*, London, Croom Helm, 1986, pp. 79-99.

⁷ Adelmo Marino, « L'emigrazione abruzzese : aspetti storici e istituzionali » in B. Py & G. P. Di Nicola (dir.), *Alterità al quotidiano : Migrazioni, Abruzzo-Neuchâtel*, Ud'A, Teramo, 1993, p. 34.

⁸ Le contexte brièvement retracé ici est plus détaillé dans l'ouvrage de Bernardo di Croce, *op. cit.*, notamment pp. 162-164.

pétrolier de 1973. Dès le début des années cinquante, émigre en Suisse la génération de mes interlocuteurs.

Enfin la dernière vague, pour ce qui concerne l'histoire migratoire du village, date de 1962 principalement en direction de Bienne où plus de trois cents Gissani se retrouvent, soit environ un neuvième de la population villageoise de l'époque. Le pourcentage serait plus élevé encore en comparaison de la population active, mais aucune donnée statistique spécifique pour les années cinquante et soixante n'est disponible à la commune de Gissi. Notons que l'inscription au registre des Italiens résidant à l'étranger (AIRE), figurant dans le Registre d'Etat civil de la mairie de Gissi, n'existe que depuis 1992, date à partir de laquelle le système administratif de la commune a été informatisé. Les recherches de la secrétaire de la Mairie de Gissi sont restées infructueuses, et les archives ne contiennent ni trace des mouvements migratoires de la population pour les années précédemment mentionnées ni pour les retours !

En revanche, du fait que les Gissani arrivés à Bienne aient été répertoriés par les autorités biennoises et figurent aussi sur les listes du registre de la Paroisse catholique italienne de Bienne, on connaît approximativement le nombre de ceux y ayant séjourné⁹. Je dis approximativement car un problème se glisse dans le dénombrement opéré par les autorités biennoises : l'imprécision du lieu d'origine donné par l'immigrant. Selon les recherches effectuées à l'Office des habitants de la ville de Bienne en compagnie de Monsieur Larocca, programmeur des fichiers statistiques, j'ai constaté que l'immigrant italien avait pu inscrire, comme lieu d'origine, soit son village, soit le chef-lieu de sa province, soit le nom du pays lui-même. On comprend ainsi pourquoi le nombre maximal de Gissani résidant à Bienne trouvé dans les fichiers de l'Office des habitants se monte à quarante-sept alors que les chiffres articulés par le curé de la mission catholique et par les migrants Gissani tournent autour de trois cents cinquante. Sans pouvoir affirmer avec exactitude le nombre de Gissani immigrés à Bienne, il est davantage probable qu'il ait été de l'ordre de la centaine que de la dizaine¹⁰.

On ne peut pas extrapoler le parcours des Gissani à celui de tous les migrants italiens, mais plutôt à celui des habitants d'une région, celle des montagnes abruzzaises; en effet, force est d'avoir constaté pendant mon séjour que certains habitants des villages avoisinants Gissi ont connu le même parcours migratoire. A dix kilomètres de Gissi, dans le petit village de Montefalcone, les habitants ont principalement émigrés dans un village soleurois en périphérie d'Olten. L'émigration fonctionnant sur le principe du réseau, il a suffi de quelques Gissani à Bienne dans les années cinquante, pour que l'ampleur du phénomène migratoire biennois gagne environ trois cents cinquante Gissani ; le principe est le même pour les autres villages de la région, chacun ayant eu son point de chute en Suisse.

⁹ Ce problème de disponibilité des données a aussi été rencontré par R. King : « The data used are largely those issued by the migrant-receiving country. This restriction reflects the fact that migrants tend to have a more dramatic geographical impact at the destination end of the migration chain, and the more pragmatic consideration that host country statistics tend to be more detailed and reliable than those of the sending country (King, 1993 :19) ».

¹⁰ Lors des entretiens j'ai constaté que les réseaux de connaissances « gissaniennes » énumérées individuellement par les Gissani, lorsqu'ils étaient à Bienne, dépassent souvent la septantaine d'individus, ce qui me permet de prêter davantage d'attention aux chiffres articulés par les Gissani que ceux trouvés dans les statistiques. M. Larocca constate que jusque dans les années septante, les immigrants italiens inscrivaient majoritairement comme lieu d'origine « Italie », ce qui donne lieu de penser que les données statistiques relatives aux Gissani sont sous-évaluées.

Pour les Gissani de Bienne, les années 1974 et 1975 sont celles des premiers retours. Un facteur de retour propre à chacun, corroboré par le contexte économique et politique suisse devenant défavorable pour les étrangers, incite la plupart d'entre eux à retourner au village. La seconde vague de retour, beaucoup moins importante, est celle des Gissani arrivés à l'âge de la retraite. Le retour des Gissani dans le village et le séjour définitif de certains à Bienne sont l'objet du développement ultérieur de notre étude.

2. CONTEXTE DE L'EMIGRATION GISSANIENNE ET MIGRATION DE VOISINAGE

2.1. Les migrations : une problématique multiscalaire

Dans le contexte de la présente étude, rappelons que les flux migratoires entre l'Italie et la Suisse peuvent théoriquement s'appréhender selon le paradigme systémique. Avant d'explicitier cette approche, précisons ce qu'on entend par système. Joël de Rosnay définit le système comme étant « un ensemble d'éléments interdépendants, liés entre eux par des relations telles que si l'une est modifiée, les autres le sont aussi et par conséquent tout l'ensemble est transformé »¹¹. En appliquant cette définition à deux espaces géographiques que sont l'Italie et la Suisse, on comprend que le système géographique est constitué d'éléments spatiaux, tels que des territoires de dimension variable sur lesquels s'exerce une autorité légitime - du territoire national à la commune -, s'organisent des infrastructures de transport et d'autres éléments ayant une fonction économique ou culturelle. Chaque système n'est pas nécessairement doté des mêmes attributs et ses éléments spatiaux peuvent varier en quantité, en qualité et en nature selon le système géographique considéré. Un système géographique est ouvert, c'est-à-dire que premièrement il entretient des liens d'entrée et de sortie avec son propre environnement et, deuxièmement, il est en relation avec d'autres systèmes sous forme de flux humains, physiques, économiques ou culturels.

Le paradigme systémique pour comprendre les flux migratoires entre l'Italie et la Suisse est non réducteur et évolutif ; à chaque changement d'attribut et d'élément d'un espace, peut correspondre une configuration différente en terme de flux et de relation entre l'espace concerné et les autres espaces, proportionnellement à l'évolution que connaissent également ces derniers. A titre d'exemple, dans les années soixante, les flux migratoires s'exercent de l'Italie vers la Suisse et force est de constater qu'actuellement ce n'est plus le cas. La trivialité de cet exemple illustre l'interdépendance et le caractère évolutif des relations entre espaces. Un changement de législation relative à l'immigration en Suisse, le développement d'un réseau de PME dans une région italienne et l'essor de moyen de transport moins onéreux peuvent changer la configuration des flux migratoires entre les deux pays.

L'approche systémique est complexe et multiscalaire. Ce qui se passe à l'échelle locale peut résulter d'une décision prise à l'échelle internationale et, réciproquement, un phénomène local – comme l'émigration des habitants d'un village – lorsqu'il est cumulé peut avoir des conséquences sur le plan international – comme par exemple des accords

¹¹ J. de Rosnay, *Le macroscopie*, Seuil, Paris, 1975.

entre les deux pays concernés par les flux migratoires -, d'où la pertinence de l'approche systémique comme raisonnement multiscalaire. Ces propos pour rappeler que les flux migratoires sont complexes et résultent de nombreux paramètres que des théories plus fines parfois, occultent ou réduisent ; mais « la sagesse conduit à combiner deux approches – c'est-à-dire l'une réductionniste et l'autre holistique -, à replacer les processus dans un contexte global et ensuite à les analyser à l'échelle des mécanismes qui les expliquent »¹² parce que, trivialement dit, épistémologiquement le tout est toujours quelque chose de plus que la simple somme de ses composantes, mais l'analyse des composantes nous permet de comprendre le tout. Cette référence au paradigme systémique pour rappeler que les facteurs relatifs à la décision du retour, qu'ils soient explicatifs, décisifs ou contextuels, propres à l'espace ou au migrant, offrent une compréhension de la problématique du retour selon l'échelle à laquelle on se place. Dans la présente étude, l'approche est monographique et l'accent est mis sur les facteurs décisifs et explicatifs de la décision de retourner au village natal ou de rester dans le lieu d'accueil.

2.2. Les flux migratoires entre l'Italie et la Suisse

2.2.1. Les années d'émigration

« En un siècle et demi, de 1830 à 1980, plus de trente millions d'Italiens ont quitté leur pays pour les contrées voisines »¹³. Dans cette période d'émigration italienne, l'année de 1913 et les années cinquante constituent deux points culminants avec des flux approchant le million de départs par an. L'intervalle d'accalmie peut se comprendre par la mobilisation pendant les années de guerre et par le frein posé sur l'émigration par le régime fasciste.

Les capacités productives de l'industrie suisse n'ayant pas subi de dommages, l'économie nationale connaît une croissance continue dès les années quarante et requiert de la main-d'œuvre. C'est dans ce contexte qu'en « 1945, le gouvernement suisse prit des contacts avec des représentants de certains pays européens, contacts qui débouchèrent en 1948 sur une convention avec l'Italie réglant l'immigration des travailleurs italiens en Suisse. »¹⁴ En 1964, suite à la demande du gouvernement italien, des améliorations en faveur des migrants italiens viendront se greffer à l'accord de 1948¹⁵. La perte d'intensité des départs à la fin des années soixante s'explique en partie par le développement économique qu'a connu l'Italie. L'afflux de migrants italiens sera soutenu jusqu'à la fin des années soixante. La politique suisse en matière d'immigration trouve son fondement dans les besoins des industriels de disposer d'une main-d'œuvre, insuffisante en Suisse. Pour reprendre la formulation de H.-R. Wicker, la politique migratoire est libérale « pour des raisons de politique économique, alors que les possibilités d'intégration et surtout de

¹² P. Lavelle, « Interaction, hiérarchies et régulations dans le sol : à la recherche d'une nouvelle approche conceptuelle », dans la revue *Ecol. Biol. Sol*, 24, 3, 1987 : pp. 219-229. Cette remarque de Lavelle relative à la compréhension des processus de pédogenèse est épistémologiquement extrapolable au champ de la géographie des migrations.

¹³ A. Dauphiné, *L'Italie*, Nathan, Paris, 1999, p. 30.

¹⁴ H.-R. Wicker, « Introduction : migration, politique de migration et recherche sur la migration » in H.-R. Wicker et alii, *op. cit.*, 2003, p. 25.

¹⁵ Voir H. Mahnig & E. Piguët, « La politique suisse d'immigration de 1948 à 1998 : évolution et effets » in H.-R. Wicker et alii, *op. cit.*, 2003, p. 69.

naturalisation devaient être restrictives pour des raisons de politique nationale »¹⁶. En effet, en vue de garantir la souplesse de l'offre de la main-d'œuvre italienne, les autorités helvétiques accordaient – tant que possible – l'autorisation de séjour temporaire, à renouveler chaque année (le permis d'établissement pouvait s'obtenir, jusqu'en 1964, après une présence de dix ans en Suisse) ; le but était de garantir le retour des immigrés en favorisant leur rotation tout en bénéficiant « d'amortisseurs conjoncturels »¹⁷ souvent tributaires à l'annuité de leur permis de séjour.

Dès la fin des années soixante, en pleine période de « surchauffe » économique, la population étrangère s'élève à plus de 16% de la population résidente totale (soit grosso modo + 10% par rapport à 1950). Emerge alors, sur la scène politique suisse, une série d'initiatives à l'encontre de la population étrangère – le thème de la « surpopulation étrangère » -, dont la plus connue en 1968 sous le nom « d'initiative de Schwarzenbach », qui, bien que rejetées, vont orienter la politique suisse en matière d'immigration vers un durcissement et une limitation de l'octroi de permis de séjour. « Dès 1975, l'effectif absolu des étrangers diminue en Suisse pour la première fois depuis l'après-guerre. Plus que la politique suivie, la crise économique internationale apparaît comme la raison principale du déclin de la population étrangère en Suisse. »¹⁸ Relevons au passage, que la moitié de mes interlocuteurs Gissani sont partis entre 1973 et 1975, comme beaucoup d'autres, énonçant notamment, comme motivations au retour, à la fois la déception face à la montée de la xénophobie et la précarité de l'emploi ; la précarité s'explique lorsqu'on sait qu'entre 1974 et 1976, 67% des salariés licenciés sont des étrangers¹⁹. Ceux qui sont restés étaient souvent au bénéfice d'un poste de travail plus qualifié ou dans un secteur économique peu affecté par la crise. Entre 1974 et 1977, 15,8% des emplois sont supprimés dans l'industrie, environ 10% dans l'économie nationale au total. La Suisse est ainsi le pays de l'OCDE qui perd la proportion d'emplois la plus élevée »²⁰. Dans ces conditions, *le mythe du retour*²¹ est devenu pour de nombreux migrants réalité.

2.2.2. Des flux modifiés

Dans les années quatre-vingt s'opèrent plusieurs changements politiques et économiques de nature à modifier les flux migratoires en Europe, notamment entre la Suisse et l'Italie, comprenant trois aspects essentiels :

- d'une part le fait que l'ensemble des pays européens deviennent des pays hôtes de l'immigration en provenance de l'Afrique, du Moyen-Orient et de l'Europe de l'Est, y compris les pays et régions du Sud de l'Europe qui étaient jusque là des pays d'émigration ;
- d'autre part, à l'échelle macrospatiale, la polarisation au profit des zones les plus industrialisées et, à l'échelle régionale, le mouvement de décentralisation

¹⁶ H.-R. Wicker, *op. cit.*, 2003, p. 25.

¹⁷ Voir H. Mahnig & E. Piguët, *op.cit.*, 2003, p. 82.

¹⁸ H. Mahnig & E. Piguët, *op.cit.*, 2003, p. 81.

¹⁹ Statistique de l'OFIAMT, cité par H. Mahnig & E. Piguët, *op.cit.*, 2003, p. 82.

²⁰ W. Haug (1980 :7), mentionné par H. Mahnig & E. Piguët, *op.cit.*, 2003, p. 82.

²¹ Ce concept est défini et expliqué à la page 28.

industrielle et l'essor des pôles de production²² permettent notamment en Europe la densification spatiale des possibilités de travail ;

- enfin, la libre circulation dans l'espace Schengen des citoyens de la Communauté européenne et les accords bilatéraux entre la Communauté européenne et la Suisse.

Parallèlement à ces nouveaux paramètres, l'émigration cisalpine s'essouffle dès les années septante. Depuis les années quatre-vingt, la migration dans les pays industrialisés occidentaux, notamment la Suisse, est caractérisée par la provenance des flux de migrants-travailleurs : Portugal, pays des Balkans, Europe de l'Est et Ukraine. L'Italie devient elle-même pays d'accueil pour de nombreux migrants et connaît l'inversion des flux migratoires qu'a connue la Suisse dès le début du XX^{ème} siècle. En Suisse, ce changement se manifeste par une hétérogénéité culturelle, religieuse et linguistique de la population étrangère. Débute alors toute une réflexion sur l'intégration ainsi que sur l'acceptation et le sens à donner à ce terme.

2.2.3. Les années du retour des Gissani

Dans le contexte des difficultés émergentes des années septante, la majorité des Gissani de Bienne décident de rentrer dans leur village d'origine ; la décision du retour sera corroborée pour chacun d'eux par un motif personnel. En fait, le retour des Gissani se fait en deux temps : la plus grande partie d'entre eux quittent Bienne entre 1973 et 1975, une autre partie, beaucoup moins importante en nombre, rentrera progressivement, en fonction des possibilités offertes pour la prise de la retraite anticipée dès quarante années de travail effectuées. Le processus décisionnel des migrants en matière de retour et de non-retour demeure peu expliqué.

La décision du retour semble très complexe, difficilement réductible à un seul facteur ou au contexte du pays hôte ; à ce propos il n'est pas évident de savoir si l'argument économique de la période de récession amorcée dès 1973 est seulement un contexte ou s'il est décisif dans le processus du retour. Même les motifs avancés par les migrants eux-mêmes semblent occulter parfois une raison plus profonde de rentrer, peut être un attachement inconscient à la région qui implique après coup le désenchantement vécu des premières années du retour au village²³. Le processus décisionnel s'avère être une matrice faisant intervenir plusieurs variables de l'ordre du rationnel, de l'émotif et du représentationnel, qui explique la complexité des facteurs de retour et de non-retour et la difficulté théoriser le processus migratoire du retour.

Notons encore que dans le cas des Gissani, le retour a été facilité par la relative proximité entre le pays d'émigration et le pays d'immigration. Trois paramètres sont donc déterminants dans la problématique du retour: celui de la distance, celui de la durée du

²² A propos de la polarisation spatiale et des nouvelles configurations territoriales, voir Pierre VELTZ, *Mondialisation, villes et territoires*, Puf, « Coll. Economie en liberté », Paris, 2000, notamment les chapitres 2, 3 et 5, et aussi Pierre VELTZ, *Des lieux et des liens. Politiques du territoire à l'heure de la mondialisation*, éd. De l'Aube, Paris, 2002, notamment le chapitre 9.

²³ Le problème résulte dans la coexistence des facteurs implicitement ou explicitement avancés par les migrants et dont l'importance d'un facteur diffère pour chaque migrant. J'abonde dans le sens de la remarque formulée par Russell King que « when migrants are asked to indicate their reasons for return in questionnaire and interview surveys, most studies report the predominance of non-economic factors ». R. King, in Bimal Gosh (dir.), *Return Migration*, IOM, Genève, 2000, p. 17.

séjour et celui de l'intention du migrant. Ce dernier aspect précisément fait l'objet de la présente recherche.

Le retour des immigrés italiens, amorcé dès 1975, se poursuit actuellement. Les départs de migrants italiens et la naturalisation d'une partie de ceux-ci (environ 42'000 Italiens ont été naturalisés de 1980 à 1990) expliquent la diminution de la population italienne résidant en Suisse, laquelle est passée de 1970 à 2000 d'environ 583'000 à environ 235'000 personnes²⁴. On assiste à des retours continus des migrants italiens tandis que les enfants de ces migrants (« la deuxième génération ») nés ou arrivés très jeunes en Suisse – s'ils ne sont pas retournés avec leurs parents avant l'âge adulte - y sont maintenant, pour la plupart, établis avec leur descendants. Parallèlement à ces flux de retour, on constate la tendance au vieillissement de la population italienne domiciliée en Suisse²⁵. La compréhension du processus décisionnel du retour devrait également nous permettre de saisir cette différence en matière de retour et d'établissement entre les deux générations²⁶.

²⁴ Les chiffres mentionnés sont tous issus de la publication suivante : Philippe WANNER, « Evolution de la structure de la population dans les années 1990 et diversités culturelles actuelles » in Office Fédéral de la Statistique, *La dynamique spatiale et structurelle de la population de la Suisse de 1990 à 2000*, OFS, Neuchâtel, 2002, pp. 27-42.

²⁵ Werner HAUG, *La Suisse et l'Europe, terres d'immigration: expériences et perspectives futures*, in Démos, Bulletin d'information démographique, OFS, Neuchâtel, 2002, 27 p.

²⁶ Une étude codirigée par Rosita FIBBI et Claudio BOLZMAN présente des résultats intéressants quant à la différence qu'il existe entre la première génération (les immigrants italiens) et la seconde génération (les Italiens nés ou arrivés très jeunes en Suisse) en matière d'autoperception et de définition identitaire ainsi que dans la capacité de ces personnes à s'insérer dans la société d'accueil ; Rosita FIBBI & Claudio BOLZMAN, *Adultes issus de la migration : le processus d'insertion d'une génération à l'autre*, Institut d'études sociales, Centre de recherche sociale, Genève, 2000, 273 p.

DEUXIEME PARTIE

PROBLEMATIQUE, INSTRUMENTS THEORIQUES & METHODOLOGIE

1. PROBLEMATIQUE

1.1. Problématique

La migration cisalpine de la deuxième moitié du XX^e siècle s'inscrivait dans une demande de main-d'œuvre répondant aux besoins d'une économie d'après-guerre en plein essor. Elle était un indicateur de caractéristiques inégalement réparties entre l'espace italien et l'espace helvétique : marché du travail, croissance démographique, développement économique. Après une dizaine ou une vingtaine d'années passées en Suisse, certains immigrés retrouvent leur pays d'origine, d'autres y retournent à l'âge de la retraite, tandis qu'une partie s'établit définitivement dans le pays d'accueil.

En réduisant le cadre de la recherche à l'échelle locale, en s'intéressant au cas d'un village des Abruzzes, Gissi, on tentera de comprendre les motifs du retour et de savoir s'ils sont davantage propres aux migrants qu'à l'espace auquel se rattachent les acteurs sociaux. Parallèlement, on tiendra compte des motivations de l'établissement définitif en Suisse, notamment à Bienne, localité où les Gissani se sont principalement établis.

Cette monographie devrait contribuer à l'affinement de la compréhension des mouvements migratoires – notamment de la problématique du retour - propres à une période relativement délimitée dans le temps, et qui eurent lieu entre certaines régions de l'Italie et la Suisse. En focalisant l'étude sur les motifs de départ ou d'établissement des immigrés de Gissi, ayant séjournés en Suisse pendant environ une vingtaine d'années voire plus, ce travail devrait aussi permettre de nuancer et de préciser « le portrait » de l'immigré souvent considéré comme un travailleur - ce qui sous-entend son retour implicite dans le pays d'origine à la fin de son mandat de travail.

1.2. Tendances explicatives a priori

Avant de considérer l'apport théorique d'autres études sur les migrations de retour et de poser le système d'hypothèses qui jalonnent la partie empirique de ce travail, deux tendances orientent ma recherche vers la dimension psychoaffective du retour en guise d'explication a priori :

- i. Arrivés à l'âge de la retraite et les préoccupations matérielles résolues, les Gissani retournent dans leur village d'origine pour des motifs psychoaffectifs ;
- ii. Les Gissani restés à Bienne sont ceux dont les liens affectifs avec le village d'origine se sont érodés durant les années de leur séjour en Suisse, et dont le passé immédiat importe davantage dans leur vie que les années vécues à Gissi.

Ces deux tendances postulent implicitement que la décision du retour ou du non-retour résulte de la pondération de plusieurs **facteurs internes au migrants**, tels que par exemple ceux de l'âge au retour et des liens affectifs et relationnels que le migrant a maintenus avec son village d'origine et les personnes qui y sont restées. Le paramètre temporel, celui de la durée du séjour, nous renvoie aux aspects liés à l'altérité de la migration et aux concepts d'acculturation et de mythe du retour, c'est-à-dire à la perception des lieux et à la propre

perception que le migrant a de son parcours migratoire, aux références identitaires et aux intentions du migrant.

Les théories relatives à la migration du retour présentées ci-après présentent les différents facteurs internes au migrant et y adjoignent également des facteurs externes, tels que le contexte économique et socio-politique du pays d'origine et du pays d'accueil. Il s'agira d'éprouver, dans la troisième partie de la présente étude, la pertinence et le poids de ces différents facteurs dans la décision de retourner à Gissi ou de demeurer à Bienne, par le truchement des hypothèses y relatives. L'intention de ce travail n'est pas seulement la mise en exergue des facteurs décisifs au retour ou au non retour des Gissani – ce qui a été fait dans la plupart des recherches pour d'autres populations et conduit à plusieurs typologies du retour – mais d'en comprendre le processus.

2. THÉORIE DES MIGRATIONS

“ Return migration is the great unwritten chapter in the history of migration ”

*Russel King*²⁷

2.1. Il y a l'aller et... parfois le retour

2.1.1. Le départ

La plupart des études relatives aux migrations portent les préoccupations de leur temps, mettant ainsi l'accent sur une caractéristique du phénomène migratoire et en délaissant d'autres pour diverses raisons. La migration envisagée comme mouvement et redistribution de populations nous fait parfois oublier les attributs inhérents à chaque individu constitutif d'une population migrante ou d'un flux migratoire. Toutefois il y a un attribut qui a rarement été laissé de côté, celui du potentiel de main-d'œuvre, débouchant sur une appréhension du migrant comme « Gast- ou Fremdarbeiter ». Dans cette optique, on cherche principalement « [...] à analyser les mécanismes de pénétration de la main-d'œuvre étrangère dans les différentes branches de l'économie suisse et à tirer une évaluation coûts-bénéfices de cette présence à court et à long terme »²⁸. Comme il a déjà été mentionné dans la première partie de cette recherche et donnant suite à l'acceptation du migrant comme « main-d'œuvre potentielle » - donc modulable -, les études se sont principalement focalisées jusque dans les années quatre-vingt sur la problématique de l'arrivée des immigrants, sur celle inhérente à leur séjour en Suisse et sur des aspects liés à l'intégration. La question du retour relevait en quelque sorte du politique par le biais de l'attribution de « permis » renouvelable ou non et dont la durée était fixée. L'hétérogénéité progressive et la diversification des causes d'émigration vont aller de pair avec une modification de la politique migratoire, qui conduira de 1978 à 1998 à l'application de la politique dite des « 3 cercles » reposant sur le principe de la « distance culturelle »²⁹. Cette

²⁷ R. King, « Generalizations from the History of Return Migration », in B. Gosh (dir.), *Return Migration*, IOM, Genève, 2000, p7.

²⁸ Rosita Fibbi, « La recherche sur les migrations en Suisse », in R.E.M.I., 1989, vol. 5, no 3, pp. 148-156.

²⁹ Voir H. Mahnig & E. Piguet, *op.cit.*, 2003, p. 92.

modification ne devait permettre aux ressortissants du « troisième cercle » de venir en Suisse seulement « en tant que demandeurs d'asile et non pas en tant que travailleurs »³⁰, limitant ainsi l'offre de main-d'œuvre potentielle.

Dans ce contexte, en des termes empruntés à Hans-Rudolf Wicker, « la recherche classique sur la migration était principalement centrée sur les acteurs et cherchait à répondre à la question de savoir pourquoi les individus migrent, comment ils migrent et où ils migrent »³¹, dans un idéal politique de prévention de la migration. De nombreux modèles et théories – tant quantitatives que qualitatives – faisant référence aux interactions spatiales, aux concepts de flux, de hiérarchie, de direction, ont vu le jour : ainsi par exemple le modèle « Push-Pull » mettant en exergue les facteurs explicatifs de l'attraction ou de la répulsion d'un espace par rapport à un autre comme cause de la migration ; ou celui dit « néo-classique » posant la migration comme résultat de la disparité économique entre les espaces. Ces recherches ont principalement contribué à éclairer les facteurs d'émigration et les conséquences de l'immigration. L'application de ces modèles a des limites mais semble pertinente pour proposer une explication de l'émigration italienne de la fin du XIX^e siècle aux années soixante, ce qui n'est pas le propos de la présente étude.

En Suisse, c'est dans les années quatre-vingt³² que la problématique du retour occupe une place dans les recherches sur la migration en même temps que se diversifient les approches disciplinaires sur le sujet³³. La migration du retour est intimement liée à l'émigration (migration de départ) mais les motifs de l'une n'expliquent pas nécessairement ceux de l'autre.

2.1.2. *Quid de la problématique du retour ?*

L'année 1975 est caractérisée par un retour important de migrants venus en Suisse pour travailler. Ce premier cas manifeste – de par son nombre – d'une migration de retour a été perçu comme la conséquence de la mauvaise conjoncture économique suisse, suscitant somme toute peu d'intérêt à vérifier l'apriorisme de ce facteur explicatif³⁴ et restant, en cela même, dans la ligne classique des études en migration et dans une approche micro-économique.

Il arrive souvent qu'un aspect de la réalité préoccupe la société lorsqu'il devient économiquement « visible ». C'est, en quelque sorte, avec le constat de la stabilisation et du vieillissement de la population étrangère en Suisse et par conséquent avec les conséquences à venir dans les domaines de politique sociale et économique, que des recherches scientifiques se sont portées sur la problématique du retour. Toutefois, comme le relève une étude, « la stabilisation n'implique cependant pas un tarissement des flux de retour des étrangers au pays d'origine »³⁵ et la coexistence des deux phénomènes –

³⁰ Voir H. Mähgig & E. Piguet, *op.cit.*, 2003, p. 93.

³¹ H.-R. Wicker, *op. cit.*, 2003, p.17.

³² Dans l'historiographie des migrations, les premières recherches sur la problématique du retour datent des années septante ; cf. R. King, *op.cit.*, 2000, pp. 27-28, mentionnant les précurseurs tels que Axelrod (1972) et Gould (1980) et pour les chercheurs italiens, Caroli (1970) et Cerase (1974).

³³ Rosita Fibbi, « La recherche sur les migrations en Suisse », in R.E.M.I., 1989, vol. 5, no 3, p. 150.

³⁴ On reviendra sur ce thème ultérieurement dans le chapitre intitulé *Principaux apports théoriques et empiriques à la problématique du retour*, pp. 30-32.

³⁵ Claudio Bolzman, Rosita Fibbi et Marie Vial, « Espagnols et Italiens proches de la retraite : structure et fonctionnement du réseau familial », in P. Bédard-Hauser et C. Bolzman (dir.), *On est né quelque part mais on peut vivre ailleurs. Familles, migrations, cultures et travail social*, IES, Genève, 1997, p. 159.

stabilisation et retour – pour une population donnée indiquerait « la transformation progressive d’une migration de travail en migration de peuplement »³⁶. Le concept de migration de peuplement résulte du fait qu’un immigrant venu en Suisse pour travailler – migration de travail – une fois arrivés la vieillesse et l’âge de la retraite s’établit en Suisse en dépit du retour postulé a priori. Or, pour la simple raison que la plupart des migrants arrivés en Suisse dans les années d’après-guerre étaient âgés d’une vingtaine d’années, constituant une majorité de la population étrangère résidant en Suisse, le problème du vieillissement s’est manifesté à partir de la fin des années quatre-vingt.

2.2. Quelle définition donner à la migration de retour ?

2.2.1. Définition

La lecture de quelques recherches empiriques sur la problématique du retour m’incite à penser qu’il n’est pas inutile de définir ce qui semble être une évidence : la migration de retour. Il s’agit surtout d’éviter la confusion quant à l’utilisation et au sens donnés à la *migration de retour* dans ce travail, puisqu’il y a plusieurs acceptions possibles selon le champ et l’échelle d’étude.

En prenant la définition succincte et claire proposée par Russell King, la *migration de retour* est

“ the process whereby people return to their country or place of origin after a significant period in another country or region. ”³⁷

Cette définition implique deux échelles géographiques d’analyse du processus de retour : la migration de retour intranationale ou intracommunautaire (dans le cas de l’Union Européenne) et la migration de retour internationale. A cela s’ajoute la modalité de la décision du retour ce qui nous mène à distinguer le retour volontaire du retour contraint ou forcé, c’est le cas du rapatriement. Selon la problématique abordée, quatre définitions, de la migration du retour sont possibles en combinant le champ – retour volontaire/contraint – et l’échelle – intra/internationale -. Dans le cas qui nous occupe, il s’agit d’une migration de retour internationale dont la décision résulte de la propre délibération des migrants malgré parfois la présence de certains facteurs externes incitants au départ (tel que le chômage par exemple).

2.2.2. Typologie du retour

La plupart des typologies relatives à la problématique du retour résultent de l’appréhension de deux dimensions : celle de la durée du séjour dans un/des pays hôte(s) et celle des motifs du retour. Pour ce qui est de la durée de séjour, les migrants interrogés au cours des entretiens se divisent en trois groupes :

³⁶ *Ibid.*

³⁷ Russel King, « Generalizations from the History of Return Migration », in Bimal Gosh (dir.), *Return Migration*, IOM, Genève, 2000, p. 8. Notons que Ravenstein en 1885 énonce le principe de la migration de retour en ces termes très généraux: “Each main current of migration produces a compensating counter-current”(in George Gmelch, “Return Migration”, *Review of Anthropology*, 1980, 9, p.135.)

- i. ceux qui sont retournés au pays entre 1974 et 1975 après avoir passé entre treize (minimum) et vingt-trois ans de leur vie à Bienne ;
- ii. ceux qui sont retournés au pays après 1975, après avoir passé entre trente-trois et trente-cinq ans de leur vie à Bienne ;
- iii. ceux qui, arrivés dans l'intervalle de 1953 à 1962, sont encore à Bienne.

Les migrants retournés au « paese » entre 1974 et 1975 invoquent tous explicitement des motifs personnels, souvent liés à la scolarité de leur(s) enfant(s) dont nous parlerons dans la troisième partie de la présente étude. Toutefois, en arrière fond des récits de vie propres à chacun, servant d'amorce à la décision du départ se profile une difficulté professionnelle (licenciement, chômage, changement contraint d'activité) liée au contexte économique suisse des années septante. Il y a donc lieu de distinguer également entre les facteurs externes et les facteurs internes – propres aux décisions personnelles du migrant – qui entrent en cause dans le processus décisionnel complexe du retour. Il semble que les facteurs externes soient moins influents dans le processus décisionnel des migrants qui retournent après 1975. La migration de retour ne signifie pas la fin de la mobilité ; parmi l'échantillon, sept migrants sur quinze font la navette entre leur lieu actuel de résidence et Gissi ou Bienne chaque année pour une durée variant de trois semaines à six mois³⁸.

Suite aux différents motifs évoqués ci-dessus, il semble opportun d'exposer une typologie du retour pertinente à la thématique des Gissani. Dans son étude, Russell King résume quatre typologies relatives à la migration du retour. Un concept sous-tend chaque typologie ; on trouve respectivement : (i) le degré de développement économique des espaces considérés, (ii) la durée du séjour et la fréquence des retours dans le lieu d'accueil, (iii) la pondération entre un « comportement planifié et l'issue d'un éventuel retour »³⁹ (Bovenkerk, 1974 :10-18), (iv) la dialectique entre le retour et le degré d'acculturation du migrant (Cerese, 1974). Après analyse des entretiens, il m'a semblé intéressant de retenir deux typologies explicitées ci-après : la première liée au comportement planifié, c'est-à-dire le fait que le migrant part avec l'idée de revenir (iii) et la seconde se réfère au degré d'acculturation (iv). Ces dernières typologies m'ont fourni deux concepts clés pour la compréhension du processus décisionnel du retour : de la typologie formulée par Bovenkerk, j'ai extrait le concept de *mythe du retour* et de la typologie proposée par Cerese est ressorti le concept d'*acculturation*.

La typologie développée par Bovenkerk se base sur l'observation d'une divergence possible entre l'intention et le comportement du migrant quant au retour. Le migrant part dans une optique de revenir dans son lieu d'origine après un séjour d'une certaine durée, mais il arrive que cette intention soit réalisée différemment en fonction des conséquences d'un éventuel retour à l'instant du processus décisionnel de retourner ou non et de paramètres économiques et familiaux. Si l'intention de départ est de retourner « un jour », il arrive que le retour se réalise plus tôt que prévu, à terme, ou qu'il soit différé d'année en année sans aboutir. Cette intention de retour, étroitement liée au *mythe du retour* que nous développerons ci-après, conduit souvent le migrant à vivre dans le pays d'accueil avec un

³⁸ Trois personnes sont concernées par les navettes fréquentes, passant environ une moitié de l'année dans un lieu et une autre dans un autre lieu ; l'une réside à Bienne, les deux autres à Gissi. La Suisse est souvent préférée pour les mois de l'hiver, non pas pour des raisons sportives mais de confort liées à la meilleure isolation des habitations suisses.

³⁹ En anglais il s'agit de « based on a distinction drawn between intended behaviour and the eventual migration outcome » (King, 2000: 11).

comportement imprégné de « provisoire ». Quatre types sont retenus par Bovenkerk⁴⁰, les voici brièvement explicités par King :

- i. *“Migrants who emigrate with the intention of returning and who do in fact return”*. La recherche de travail et la thésaurisation sont le but premier du séjour dans un pays hôte en vue de construire un projet dans le pays d’origine. Le retour a souvent lieu plus tard qu’il était initialement prévu, le retour demeure un objectif vague ;
- ii. *“Intended temporary migration without return”*. C’est le cas pour les migrants qui repoussent année après année la décision du retour, pour finir à ne jamais retourner dans leur pays d’origine ;
- iii. *“Intended permanent migration followed by return”*. C’est souvent le cas d’un retour contraint par un facteur externe (souvent politique) ou par une nécessité inhérente au migrant (nostalgie du lieu d’enfance, maladie d’un ascendant ou d’un descendant établi dans le pays d’origine, scolarité des enfants). Le projet initial du migrant est changé ;
- iv. *“Intended permanent migration without return”*. Le migrant n’a pas de projet définitif. Il s’est peu à peu habitué aux valeurs socio-culturelles du pays hôte. Le retour le priverait aussi d’un certain confort acquis.

La typologie de Bovenkerk met l’accent sur la décision personnelle du migrant : le retour résulte d’une évaluation entre l’intention initiale du migrant liée aux motifs de départ et le moment propice au retour. Il y a un projet. Pour compléter cette typologie, il me semble important de présenter rapidement celle de Cerase qui met l’accent sur les valeurs socio-culturelles. Cerase fonde sa typologie sur une étude concernant le retour d’immigrés italiens aux Etats-Unis, constatant qu’il y a une tension entre les valeurs socio-culturelles du migrant et celles du pays hôte. Selon la forme que prend cette tension, la migration peut dans un bref délai se transformer en migration de retour – c’est le cas de l’inadaptation - ou en établissement définitif – c’est le cas de l’acculturation. Voici les quatre types établis par Cerase⁴¹ :

- a) *“The return of failure”*. Le migrant retourne dans son pays d’origine plus vite que prévu, l’adaptation est manquée. Le migrant retrouve le même statut dans le pays d’origine qu’avant son émigration. La durée du séjour varie entre 1 et 5 ans ;
- b) *“The return of conservatism”*. Dans ce cas, le migrant s’est accoutumé à son travail et à son voisinage dans la société d’accueil, mais son objectif est de retourner chez lui, « linguistic acculturation may still be minimal, and remittances are sent back regularly to kin in Italy »⁴². Après plusieurs années

⁴⁰ Frank Bovenkerk, *The Sociology of return migration. A Bibliographic Essay*, Nijhoff, La Haye, 1974. Le concept de mythe du retour n’est pas développé par Bovenkerk, toutefois c’est la lecture de sa typologie et de son étude qui ont éveillé mon intérêt pour ce concept, lequel j’ai trouvé développé notamment par A. Sayad, dans un article paru dans la revue *Migrations Société* en 1998 et par A. Cunha dans O. Blanc & P. Gaillard (dir.), *Suisse 2000, enjeux démographiques*, Lausanne, 2000, pp. 287-296.

⁴¹ Francesco P. Cesare, « Expectations and Reality : a case study of return migration from the United States to Southern Italy » in *International Migration Review*, 1974, vol. 8, no 2, New-York, Center for Migration Studies, pp. 250-254.

⁴² Russel King, « Return migration and regional economic development » in R. King, *Return migration and regional economic problems*, London, Croom Helm Ltd, 1986, pp. 14-15.

vécues dans le pays hôte, il poursuit donc son dessein en retournant chez lui après avoir thésaurisé une certaine somme d'argent. La durée de séjour fluctue entre cinq et dix ans pour Cerase, correspondant à la durée moyenne relevée par A. Danese⁴³ ;

- c) “*The return of innovation*”. Après un séjour relativement long (entre dix et vingt ans), le migrant retourne dans son pays d'origine. L'acculturation est partielle. De retour chez lui, le migrant se différencie par ses références au système de valeurs et aux habitudes adoptées lors de son séjour. Il apporte dans la société d'où il est originairement issu des idées et des valeurs nouvelles. Le retour est vu par le migrant comme une possibilité de satisfaire ses besoins et ses aspirations. Nous verrons dans la troisième partie que plusieurs Gissani se rattachent à ce type mais à cette conception du retour se rattache souvent le désenchantement, du fait que les valeurs acquises à Bienne sont rejetées par la société d'origine⁴⁴ annihilant parfois très vite la réalisation de la satisfaction des aspirations du migrant⁴⁵ ; le potentiel innovateur est limité comme le mentionne King, Strachan et Mortimer : « It's found that returnees come back with rather conservative ideas and limited ambitions »⁴⁶ ;
- d) “*The return of retirement*”. Arrivés à l'âge de la retraite, le migrant retourne dans son lieu d'origine, souhaitant retrouver le cadre de son enfance, la maison familiale.

Notons que les migrants appartenant aux deux dernières typologies, *return of innovation* et *return of retirement*, se différencient selon Cerase des deux premières par le fait qu'ils consomment leur revenu dans le pays d'accueil cherchant ainsi à satisfaire des objectifs personnels immédiats et non pas à épargner au maximum en vue d'un retour proche. Francesco Cerase a établi cette typologie dans un contexte précis, celui du retour dans le milieu des années soixante d'immigrés Italiens aux Etats-Unis, et de ce fait cette typologie doit être utilisée avec les nuances nécessaires et respectives au contexte du retour des Gissani.

Pour les Gissani, il y a lieu de distinguer deux vagues de retour en se référant aux typologies décrites précédemment : « the return of retirement » se distingue clairement dans les facteurs du « return of innovation »⁴⁷, lui-même partagé en deux pour le cas des Gissani : les « ante 75 » et les « post 75 ». Nous reviendrons sur ce point et nous nous

⁴³ Attilo Danese, « Aspetti filosofico-politici del fenomeno migratorio », in B. Py & G. P. Di Nicola (dir.), *Alterità al quotidiano : Migrazioni, Abruzzo-Neuchâtel*, Università d'Annunzio, Teramo, 1993, p. 260 : “ la durata di permanenza nel paese straniero va in media dagli 8 ai 15 anni ”. Cette durée moyenne s'explique par l'âge du migrant au moment du départ, âgé de 16 à 22 ans ; le retour se fait en moyenne vers l'âge de 30 ans au moment de la naissance ou du début de la scolarité des enfants. Le retour correspond souvent avec le début de la vie familiale.

⁴⁴ Ce problème est aussi relevé par Attilo Danese, *Op. cit.*, 1993, p. 259 : “ Il problema del rientro in Italia da parte degli emigranti è ben più che un flusso demografico; attiene al contesto delle problematiche che derivano dal reinserimento dell'emigrante ”.

⁴⁵ Cerase définit le concept d'innovation de la sorte : “ Innovation is by definition a relative concept. Someone proves himself an innovator if the new traits and values he carried with him allow him to resolve to a greater degree the problems that he and the group to which he belongs have to face ”, et invite implicitement à relativiser la réalisation d'une telle intention en vue de la réticence rencontrée dans la société d'origine en précisant que les “ new ideas will encounter the opposition of vested interests and traditional ways of thinking ” (Cerase, 1974:258).

⁴⁶ Russel King, Alan Strachan & Jill Mortimer, « Gastarbeiter go home : return migration and economic change in the Italian Mezzogiorno » in R. King, *Return migration and regional economic problems*, London, Croom Helm Ltd, 1986, p. 40.

⁴⁷ Cf. la typologie proposée à la page 26.

référerons à ces deux typologies dans l'analyse des entretiens pour comprendre la coexistence de différents types de discours sur le processus du retour.

2.2.3. *Le mythe du retour*

Le processus du retour commence parfois dès le départ de l'émigrant, lorsque celui-ci a en tête l'idéal de revenir un jour dans sa région d'origine et qu'il cultive durant son séjour à l'étranger les éléments culturels et linguistiques inhérents à cet idéal. On parle de *mythe du retour*, que je définirai ci-après. Cet aspect s'intègre dans le processus du retour et nous permet de comprendre que la décision du retour n'émerge pas spontanément du jour au lendemain mais est, d'une certaine manière, « cultivée » entre doute et espoir dans la durée. Russell King en donne la définition suivante :

“ *The myth of return expresses a contrasting set of beliefs and actions whereby, no matter how settled, migrants talk and behave as if one day they will return.* ”⁴⁸

L'expectative du retour est différemment vécue selon que le retour soit fixé ou non ; les rencontres et traitements de plusieurs patients immigrés ont conduit les psychologues R. & L. Grinberg au constat suivant : « le fait de fixer un délai au séjour, une date approximative de retour permet de mieux vivre le séjour, d'être ouvert à toutes nouvelles découvertes, connaissances et expériences grâce à ce sentiment de sécurité qui calme et les anxiétés persécutrices et la peur de la perte du sentiment d'identité »⁴⁹.

Dans la plupart des cas, faute de pouvoir fixer une durée au séjour, de planifier des objectifs précis dans le temps, le mythe du retour prédomine avec pour corollaires la volonté de cultiver le sentiment d'identité et la crainte de l'évanescence de l'identité au fur et à mesure que le séjour se prolonge. Force est, comme nous le verrons, de constater que les éléments constitutifs du mythe sont des « expressions de volonté...des réalités vécues ayant un pouvoir créateur »⁵⁰ et en ceci il est « une composante de la reconstruction de l'identité [...]. L'analyse du *mythe du retour* [...] apparaît comme une expression fondamentale à la fois de l'incomplétude et du besoin de l'immigré d'être pleinement. »⁵¹

Le migrant est empreint d'un double référentiel culturel – et parfois normatif. Une fois de retour au pays, au *mythe du retour* répond un référentiel de valeurs idéalisées issu du séjour. A Bienne, les valeurs culturelles d'origine nourrissent le mythe du retour ; une fois de retour à Gissi, certaines valeurs culturelles acquises à Bienne sont idéalisées. Ce phénomène peut schématiquement se représenter ainsi :

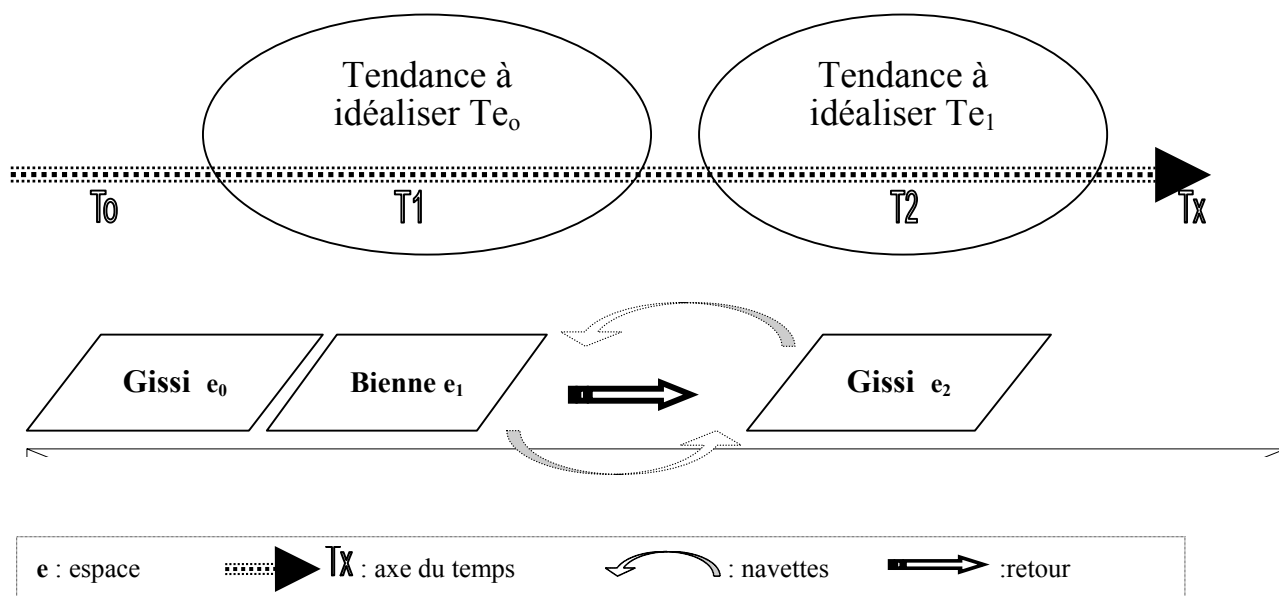
Figure 1: L'ambivalence migratoire : problématique du référentiel identitaire, culturel et spatio-temporel (Te)

⁴⁸ R. King, *op. cit.*, 2000, p. 12.

⁴⁹ Leôn & Rebeca Grinberg, *Psychanalyse du migrant et de l'exilé*, Lyon, Césura Lyon Editions, 1986, p. 221.

⁵⁰ P. Kahn repris par M. Grawitz, *Lexique des sciences sociales*, Dalloz, Paris, 2000, p. 288.

⁵¹ A. Cunha, “Faiseurs de Suisses et faiseurs d'histoire: intégration fonctionnelle, identité culturelle et participation” in O. Blanc & P. Gaillard (dir.), *Suisse 2000 enjeux démographiques*, Réalités sociales, Lausanne, 1991, p.289.



Comme le souligne Sayad, « c'est l'un des nombreux paradoxes de l'immigration : absent là où on est présent et présent là où on est absent. Doublement présent – présent effectivement ici et fictivement là – et doublement absent – absent fictivement ici et effectivement là - [...] »⁵².

J'ai pu observer lors de conversations avec des habitants de Gissi, qu'il y avait Gissani et Gissani ! Il y a ceux qui n'ont jamais quitté leur village, cloisonnés dans une culture locale, et les migrants de retour reflétant en quelque sorte, en regard des premiers ou de leurs semblables suisses, une culture hybride issue de leur parcours migratoire. Ces derniers auraient tendance non pas à idéaliser leur séjour à Bienne mais certaines valeurs acquises en Suisse et jugées meilleures que celles du village (ponctualité, propreté, organisation, etc.). Je dis « idéaliser » non pas que j'émette un jugement d'ordre moral sur ce genre de considération mais plutôt parce que de telles valeurs sont rarement le fait d'une population entière et tiennent en partie du cliché.

Lors de l'analyse des entretiens, le recours au *mythe du retour* permettra de mieux saisir un des facteurs de retour avancés par certains migrants, à savoir l'entrée en scolarité des enfants. Il y a dans cette motivation au retour peut-être une crainte implicite de ne plus voir ses enfants cultiver le *mythe du retour* en cas de scolarité effectuée en Suisse. Je pense que cultiver ce mythe augmente la probabilité d'un retour au pays parce qu'il contribue à l'impossibilité de concevoir une vie pleine dans le pays d'accueil. Cette impossibilité de vivre pleinement explique, en retour, la récurrence du thème du travail dans l'histoire de vie des Gissani pour la période biennoise ; le séjour se résume à une vie laborieuse, ce qui légitimerait une incomplétude implicitement nourrie par la nostomanie.

⁵² Abdelmalek Sayad, « Le retour, élément constitutif de la condition de l'immigré » in *Migrations Société*, vol. X, no 57, Paris, CIEMI, 1998, p. 28.

2.2.4. L'acculturation dans le contexte des Gissani

Par acculturation j'entends « le processus de changement culturel résultant des contacts entre groupes de cultures différentes »⁵³. Les Gissani ont, selon les individus, plus ou moins été perméables à la culture de leur ville d'accueil ; les traits culturels biennois sont interprétés et adaptés à leur propre culture et en fonction de leurs besoins.

Chacun est marqué par son émigration, par son séjour à Bienne, qu'il y soit encore ou non, car « on ne vit pas à demeure et continûment au sein d'une autre société, d'une autre économie, dans un autre monde en somme, sans qu'il en reste quelque chose, sans qu'on subisse plus ou moins intensément et plus ou moins profondément, selon les modalités du contact, [...], les effets »⁵⁴. Il semble que les Gissani ont adopté les traits culturels qu'ils estiment positifs ou apportant un plus à leur propre culture, comme par exemple, la ponctualité, le recyclage, le silence aux heures du soir... autant d'éléments hétéroclites relevés par ceux qui étaient à Bienne. Ce degré d'acculturation facilement appréhendable pour les migrants retournés à Gissi – ils le constatent eux-mêmes et en parlent – est plus compliqué à voir chez les migrants demeurés à Bienne, eux-mêmes préférant lors des entretiens parler de Gissi et des traits culturels y relatifs.

Si degré d'acculturation il y a, faudrait-il pouvoir le « mesurer, savoir s'il constitue un facteur important dans l'établissement définitif. Pour ce faire et suivant ce que rapporte Blotvogel, « According to Hoffmann-Nowotny and Hondrich (1982), integration can be measured according to the degree of participation in social values (i.e., professional position and income) and in organizations (trade unions, clubs, etc.) »⁵⁵. Par le moyen d'une question posée lors des entretiens, j'aborde le thème de la participation des Gissani à des activités sociales et culturelles pendant leur séjour à Bienne en vue de savoir si mes interlocuteurs ont un réseau relationnel confiné aux autres migrants Gissani, Abruzzais ou Italiens, ou s'ils cotoient des personnes d'autres nationalités en dehors des relations de travail. Un confinement à des associations gissaniennes et abruzzaises connote le faible degré d'acculturation et le maintien de l'identité locale et régionale. Je m'intéresse également à la dimension linguistique de l'acculturation, à savoir si le migrant lit et regarde la télévision dans sa langue ou en français voire en suisse-allemand, tant pendant le séjour à Bienne qu'au retour à Gissi.

2.3. Principaux apports théoriques et empiriques à la problématique du retour

2.3.1. L'étude du processus de retour

Parmi les recherches suisses sur le thème de la migration de retour, les principaux apports à la problématique se trouvent dans les études d'Italo Musillo (1981⁵⁶), de Georges Assima (1987⁵⁷) et dans celles codirigées par Rosita Fibbi, Marie Vial et Claudio Bolzman

⁵³ Madeleine Grawitz, *Lexique des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 2000, p.3.

⁵⁴ Abdelmalek Sayad, *op. cit.*, 1998, p. 21.

⁵⁵ Hans-Heinrich Blotvogel, in *op. cit.*, 1993, p. 94.

⁵⁶ I. Musillo, *Retour et emploi des migrants dans le Mezzogiorno: enquête sur un échantillon de migrants italiens*, World Employment Programm Research, BIT, Genève, 1981, 89p.

⁵⁷ G. Assima, « La problématique du retour d'un point de vue suisse » in *Migration et développement régional*, Cahiers de l'ISSP, Université de Neuchâtel, Neuchâtel, pp. 187-197.

(1993⁵⁸). Pour ce qui est de l'étude de Fibbi, Bolzman et Vial, il s'agit d'un compte rendu se référant à une enquête par questionnaire que ces auteurs ont menée sur un échantillon de 274 Italien(ne)s et 168 Espagnol(e)s, proches de la retraite, habitant dans les agglomérations de Bâle et de Genève. De 1993 à 2002, ces auteurs ont notamment publié plusieurs articles traitant de la migration de retour, développant l'un ou l'autre aspect de la problématique, mais toujours en référence à l'enquête de base réalisée en 1993. Il ressort de cette étude empirique quatre grandes familles de facteurs⁵⁹ entrant dans le processus décisionnel du retour que j'utiliserai dans mon système d'hypothèses.

Pour sa part, Georges Assima énonce brièvement l'aspect du retour dans son développement sur le système de retraite et ses conséquences dans le processus décisionnel du retour. L'accent est mis sur l'importance des considérations économiques liées à la pension et aux accords juridiques italo-suisse relatifs aux transferts de rentes dans la décision du retour qui concernent les deux premiers facteurs de mon système d'hypothèses.

Concernant les quatre facteurs retenus, l'étude de Musillo offre la distinction entre les facteurs externes et les facteurs internes au migrant. Le fait que mon étude porte davantage sur la dimension psychoaffective des motivations au retour concède aux facteurs internes une importance particulière dans la compréhension du processus décisionnel du retour. Je résume succinctement la distinction opérée par Musillo entre les deux types de facteurs ci-dessous.

En guise de contexte, Musillo relève l'importance de la période de récession des années septante dans le processus du retour:

*“ Les Italiens auraient été parmi les plus nombreux à abandonner le marché de la République fédérale d'Allemagne et de la Suisse entre 1973 et 1976. Le flux des retours d'Italiens en provenance des pays de la CEE représente environ 500'000 personnes pendant cette période [...] ”*⁶⁰

Concernant les facteurs de retour, Musillo distingue les « motifs externes », d'ordre économique et juridique (récession sur le marché du travail, faible qualification du migrant, aide au retour⁶¹), et les « motifs internes », propres aux migrants. Ces derniers sont les « facteurs qui finalisent le retour selon l'avis des migrants »⁶². Les facteurs internes regroupent somme toute trois motifs explicatifs du retour :

“ i. le retour de projection ou pour des raisons de famille ;

⁵⁸ C. Bolzman, R. Fibbi & M. Vial, « Les immigrés face à la retraite : rester ou partir ? » in Revue suisse d'économie politique et de statistique (129) 3, 1993, Genève, pp. 371-383.

⁵⁹ Philippe Wanner et Rosita Fibbi, « Familles et migration, familles en migration », in Familles et migration. Etudes sur la situation des familles migrantes et recommandations de la Commission fédérale de coordination pour les questions familiales (COFF), Berne, 2002, p.37 : « Le choix du retour, plus fréquent au cours des premières années ayant suivi la migration, dépend de facteurs familiaux, mais aussi individuels (âge du migrant), économique et sociaux. »

⁶⁰ I. Musillo, *op. cit.*, 1981, p.2.

⁶¹ Selon Musillo, « les mesures annoncées et celles réalisées en faveur des migrants par le Gouvernement et les autorités régionales italiennes à la suite de la Conférence Nationale de l'Emigration, ont incité directement un certain nombre de migrants à avancer et réaliser le retour à leur pays d'origine », *op. cit.*, 1981, p. 6. Aucuns Gissani m'a fait part de cette Conférence et d'une éventuelle aide de l'Etat. Pour ma part, je pense que la création de la zone industrielle de Valsinello en est une manifestation et résulte d'une aide au développement économique de la région.

⁶² I. Musillo, *op. cit.*, 1981, p. 29. Ce qui laisse sous-entendre que les facteurs externes sont à placer au second plan, ce qui reste à vérifier.

ii. le retour en quête d'équilibre socio-physique du migrant ;

iii. le retour d'emploi et de promotion professionnelle."⁶³

Parmi ces trois, Musillo précise que les motifs liés à la famille et « à l'équilibre socio-physique du migrant » sont prédominants. Il en mesure le poids dans la décision du retour et constate que ces motifs se manifestent dans le discours par des références liées au manque d'adaptation, à l'aspiration de retrouver les relations sociales du lieu d'origine, le problème du lieu de scolarité des enfants (Italie ou Suisse ?). Autant d'aspects que je n'ai pas manqué de relever au travers des entretiens.

Le terme « d'équilibre sociophysique » du migrant est intéressant ; je pense qu'il constitue un lien entre les deux concepts mentionnés précédemment et y consacrerai un thème dans l'analyse des entretiens. L'étude de Musillo présente l'intérêt d'être l'une des premières en Suisse sur le thème de la migration de retour et de cerner les facteurs qui semblent être décisifs dans la décision de rentrer.

A propos des facteurs internes, une monographie dirigée par Russel King⁶⁴ relative au retour d'Irlandais immigrés en Grande-Bretagne – une migration de voisinage, comme celle des Gissani !- relève la primauté des liens culturels et relationnels (ces liens sont importants pour 79% des interrogés) dans les motivations du retour et relativise le poids des facteurs d'ordre économique et professionnel. En revanche, contrairement à ce que je soutiens dans la présente étude, la scolarité des enfants n'entrent pas en considération dans le retour de ces immigrés Irlandais (pour 80% des personnes interrogées). Ce résultat peut partiellement s'expliquer, me semble-t-il, par une différenciation linguistique fortement atténuée entre le pays d'émigration et le pays d'immigration et par un contexte politique tendu entre les deux pays (la question nord-irlandaise) qui pose un frein à la perméabilité culturelle.

2.3.2. Ebauche d'une théorie du retour ?

Le processus du retour est une matrice complexe de différents facteurs, intégrant plusieurs échelles d'analyse. La complexité du phénomène tient de la pluralité des situations. Les prémices d'une théorie du retour est proposée dans la littérature anglophone, notamment dans les nombreuses études menées par Russel King. King pense que « [the] part of the difficulty of generalizing and theorizing about return migration is that there are many types of return, just as there are many types of migration [...]»⁶⁵, ce qui dissuade de formuler une théorie sur la migration de retour *en-soi*⁶⁶. Se basant sur des enquêtes antérieures, tant réalisées par questionnaires que par entretiens, et comparant les phénomènes migratoires dans une perspective historique, King établit une ébauche de théorie du retour en quatorze énoncés qu'il nomme « propositions on return migration »⁶⁷.

⁶³ I. Musillo, *op. cit.*, 1981, p. 29.

⁶⁴ Russel King, « Emigrants, returnees and non-migrants : Achill islanders at home and abroad » in *Studi emigrazione*, 1992, A. 29, no 106, Roma, Centro studi emigrazione, pp. 250-251.

⁶⁵ R. King, *op. cit.*, 2000, p. 40.

⁶⁶ R. King le mentionne: "virtually all the literature on return migration is empirical or descriptive in nature. The tendency has been to examine each return migration group as a distinct entity and to make little attempt at cross-national comparison or theoretical synthesis.", *op. cit.*, 2000, p. 40.

⁶⁷ R. King, *op. cit.*, 2000, p. 40-42.

Je me contenterai de mentionner ici les énoncés qui offrent un éclairage sur la problématique de mon travail et résumant ce qui a été dit jusqu'à présent :

i. *“for every emigration stream, there will be a return stream [...]”, l'intensité du flux de retour peut être égale ou moindre que celui des départs;*

ii. *“most emigrants intend to return when they emigrate. Although not all intentions are subsequently realized, much return migration is simply the fulfilment of the original intention to return”;*

iii. *“the propensity to return is greatest soon after migration; the longer the migrant stays in the destination, the less likely he or she is to return, except possibly at retirement”;*

x. *“nevertheless, at the individual scale, most return takes place for personal and social reasons rather than economic or political one”;*

xi. *“the stronger the web of interpersonal ties with the country of origin, the higher the probability of return migration, assuming there are no sanctions against returning”;*

xiii. *“insofar as some generalization is possible, the return flow contains a disproportionate number of migrants with “low personal effectiveness”, and of migrants who are single, separated and divorced. On the other hand, some recent studies note that returnees tend to have higher levels of education, skill and income than non-returnees, particularly where opportunities for professional advancement exist in the home country.”⁶⁸*

Pour mon sujet d'étude, le travail de Musillo (1981) et l'éclairage du contexte migratoire suisse dans une perspective historique fournit par Mahnig et Piguët (2003) offrent une bonne compréhension de la situation des migrants de Gissi à leur arrivée en Suisse et pendant leur séjour. Les énoncés formulés par King (2000) proposent une explication pertinente de la migration de retour qui a lieu vers 1975. Les motivations de retour avancées par les Gissani retournés en Italie dans les années septante ne peuvent être considérées sans tenir compte également du facteur économique lié à la situation conjoncturelle suisse de l'époque. L'argument économique comprend quatre points qui ont eu une certaine influence sur la décision des migrants, quatre points détaillés par King, Strachan et Mortimer⁶⁹ se résumant en ce qui suit : (i) la récession économique dans les pays hôtes ; (ii) la situation socio-politique dans les pays d'accueil et l'hostilité à l'égard des étrangers liées au premier point ; (iii) le développement de l'offre d'emplois dans les pays d'origine ; (iv) « l'effet de la boucle migratoire » voulue par la politique de rotation de la main-d'œuvre étrangère et de séjour temporaire dans les pays d'immigration.

Dans les études précédemment mentionnées, plusieurs familles de facteurs explicatifs du retour sont avancées avec raison. Toutefois, on ne trouve pas d'explication du processus de retour en-soi. Comment, par exemple, comprendre que l'entrée en scolarité des enfants constitue un facteur de retour si l'on sait que les immigrés italiens avaient la possibilité quasi gratuite de placer leurs enfants dans des écoles italiennes en Suisse ou dans des écoles publiques suisses ? Quel est le lien entre ce motif de retour et le facteur lié à « l'équilibre socio-physique » du migrant avancé par Musillo ? Essayer de comprendre

⁶⁸ R. King, *op. cit.*, 2000, p. 40-42.

⁶⁹ Russel King, Alan Strachan & Jill Mortimer, « Gastarbeiter go home : return migration and economic change in the Italian Mezzogiorno » in R. King, *Return migration and regional economic problems*, London, Croom Helm Ltd, 1986, pp. 38-39.

comment ces différents facteurs s'articulent et prennent part dans le processus décisionnel du retour constitue le sujet de la troisième partie de ce travail.

3. SYSTEME D'HYPOTHESES

3.1. Facteurs et hypothèses

Après avoir défini la migration de retour et pris connaissance des principaux apports théoriques et empiriques à la problématique des migrations de retour, il s'agit maintenant d'étoffer mes hypothèses et de dépasser le stade des tendances explicatives a priori.

Sur la base des principales études menées par Italo Musillo, Rosita Fibbi et Claudio Bolzman relatives à la problématique du retour des migrants résidant en Suisse, j'ai construit une grille d'entretien contenant, sous forme de thème, quatre familles de facteurs explicatifs formulés dans l'ébauche de la théorie du retour des auteurs susmentionnés. Les lectures préalables et les thèmes contenus dans la grille ont constitué des repères interprétatifs sur le terrain.

Les facteurs et les hypothèses y relatives ne sont pas nécessairement des éléments indépendants les uns des autres ; plusieurs hypothèses faisant parfois référence à des facteurs différents prennent part dans le processus décisionnel du migrant. Dans sa décision de retourner, le migrant pondère ces différents éléments d'une manière sélective qui lui est propre. L'analyse devrait mettre en exergue, par le truchement des hypothèses, le poids des différents facteurs dans la décision de retourner ou de rester. Mais dans l'immédiat, il s'agit de tenir compte des différentes hypothèses à part égale pour l'explication plausible qu'elles sont sensées apporter à la problématique du retour. Mon système d'hypothèses se réfèrent donc à quatre familles de facteurs explicatifs du retour ou du non-retour présentées ci-dessous.

3.1.1. Le facteur concernant la sécurité sociale et sanitaire

Ce facteur recouvre notamment plusieurs aspects juridico-économiques relatifs à l'entrée en retraite, tels que notamment les législations en matière d'assurance vieillesse des pays d'émigration et d'immigration, les accords bilatéraux en matière de transfert de la rente entre les deux pays et le montant dont disposera le migrant à la retraite. Ces aspects constituent autant d'éléments que le migrant prend en considération dans le processus décisionnel du retour. Dans le cadre de ce facteur, il s'agit aussi de savoir si l'entrée en retraite constitue une opportunité de retour et si cette dernière est facilitée ou non par la détention d'une propriété dans le village d'origine. L'avoir d'une maison et le bénéfice d'une pension de retraite estimée suffisante constituent, ce que j'ai appelé, une sécurité sociale pour le migrant.

L'autre aspect de ce facteur est la question liée à la perception et à la considération qu'ont les migrants du système de santé et de la qualité des soins lors de traitement hospitalier en Italie et en Suisse, et de savoir si ce facteur entrait en compte dans leur décision de retour ou de non-retour. Par exemple, si le système de santé suisse est jugé meilleur que le système italien par le migrant et que celui-ci au seuil de la vieillesse connaît des problèmes

de santé, l'hypothèse confirmée validera la pertinence du facteur sanitaire dans la décision du non-retour.

Pour prendre connaissance de l'importance de ce facteur dans la décision du migrant, j'y ai rattaché quatre hypothèses :

- 1.1. L'entrée en retraite constitue une opportunité de retour ;**
- 1.2. Le retour s'effectue si la pension de retraite est estimée suffisante ;**
- 1.3. La qualité perçue du système de santé suisse est déterminante dans le choix de l'établissement ;**
- 1.4. L'avoir d'une propriété dans le village d'origine constitue une sécurité sociale *sine qua non* au retour.**

Pour la plupart des migrants, la possibilité d'entrée en retraite en étant encore domicilié en Suisse est corrélative à la nécessité d'avoir du travail et rattache le thème de la retraite au contexte économique suisse. Autre fait à lier en partie au contexte économique, le retour de nombreux migrants au milieu des années septante et qui ne sont, de ce fait, pas entrés à la retraite en Suisse mais bénéficient d'une contribution helvétique à leur rente vieillesse proportionnelle au nombre d'années de travail en Suisse.

3.1.2. Le facteur économique

Le fait que le migrant dispose d'un certain capital économique et estime que sa situation, une fois de retour dans le village d'origine, ne va pas se dégrader contribue à faciliter la décision du retour. En revanche, l'obtention d'un emploi intéressant et qualifié peut agir comme un facteur d'ajournement avec le risque, au fur et à mesure que le séjour se prolonge, d'un non-retour. Le concept qui soutend ce dernier élément et corollaire à la durée de la migration est celui d'acculturation comme processus d'altérité. Deux hypothèses vérifient ces propos et concernent implicitement le retour ou le non-retour du migrant:

- 2.1. Le retour se fait dans une situation économique jugée satisfaisante ;**
- 2.2. La satisfaction professionnelle ou l'obtention d'un poste qualifiée peut ajourner le retour et intensifier l'éventualité d'un non-retour.**

Celles-ci sont complétées par deux autres hypothèses rattachées au facteur économique et relevant du « mécanisme » push-pull, c'est-à-dire qu'elles renvoient soit à une situation répulsive soit à une situation attractive pour le migrant localisé dans le pays d'accueil :

- 2.3. Une qualité de vie fragile et la précarité de l'emploi dans le pays hôte favorisent le retour à terme ;**
- 2.4. La création d'emplois à proximité du village d'origine motive le retour des migrants.**

3.1.3. *Le facteur familial*

Le facteur familial implique en premier lieu une référence aux membres de la famille restés sur place et que le migrant a quittés. Ceux-ci constituent une attache à la société d'origine et jouent un rôle « de transmetteur » en informant le migrant de ce qui se passe dans le lieu d'origine. En participant à rendre le migrant « fictivement présent »⁷⁰ au village, le facteur familial constitue un élément de maintien du mythe du retour. L'hypothèse relative aux liens entretenus avec des membres de la famille – principalement les parents des migrants - demeurés au village d'origine est la suivante :

3.1. Des liens forts avec les géniteurs constituent une attache au lieu d'origine et motivent le retour à terme.

Deux autres hypothèses relatives au facteur familial, mais n'impliquant pas explicitement une explication du retour ou du non-retour, figurent dans le thème de ce troisième facteur :

3.2. Les relations avec les enfants sont décisives dans le processus décisionnel du retour ;

3.3. L'entrée en scolarité des enfants suscite une réflexion difficile quant au lieu où celle-ci devrait s'effectuer.

Bien qu'ils constituent un facteur a priori incompréhensible du retour, puisqu'au moment de la décision parents et enfants vivent dans la plupart des cas ensemble, l'entrée en scolarité des enfants et les liens entre ces derniers et leurs parents contribuent à comprendre le processus de la décision du retour. Invoquée par plusieurs migrants comme motif du retour, l'entrée en scolarité des enfants comme facteur pertinent du retour se comprend au travers du prisme *du mythe du retour*, concept développé précédemment dans la partie théorique.

3.1.4. *le facteur des liens culturels et relationnels*

A ce dernier facteur se rattachent une série d'hypothèses mettant en jeu plusieurs dimensions de la vie sociale, relationnelle et culturelle du migrant. Les deux premières hypothèses postulent que l'intensité des relations avec les personnes de la société d'origine et d'accueil est un moteur ou un frein au retour. Ces deux hypothèses ne se repoussent pas ; un migrant peut avoir des relations intenses et durables avec les gens de deux sociétés différentes. Il s'agit d'essayer de voir si, toutefois, les relations avec l'une des deux sociétés ne pèsent pas davantage dans la vie relationnelle du migrant.

4.1. La qualité et l'intensité des relations avec les gens du village et l'attachement au village d'origine contribuent au retour ;

4.2. La qualité et l'intensité des relations avec les gens du lieu d'accueil et l'attachement au lieu lui-même contribuent au non-retour.

Trois autres hypothèses sont liées à ce facteur, notamment celles recouvrant les références culturelles. Ces hypothèses comprennent différents aspects, tels que la volonté du migrant de s'insérer dans une société qui lui est étrangère dans un premier temps, la reconnaissance d'une partie de cette dernière ou, au contraire, une hostilité ostensible à son égard. Ces trois hypothèses sont les suivantes :

⁷⁰ Voir A. Sayad dans la partie relative au mythe du retour.

- 4.4. L'insertion dans la culture du pays d'accueil et la reconnaissance des indigènes constituent une attache dans le pays d'accueil et, par conséquent, un frein au retour;**
- 4.5. Le maintien de la culture « des origines » constitue un frein à l'établissement définitif ;**
- 4.7. L'ostracisme et les marques d'hostilités dissuadent les migrants de demeurer dans le pays hôte et favorisent le retour.**

En relation avec la dimension culturelle et sociale de la vie du migrant, il nous faut tenir compte des changements que la migration apporte à celui qui la vit : le migrant. Ce dernier, emprunt de certaines références culturelles issues de son contexte de vie et de son quotidien (comme nous tous), va s'immerger dans un référentiel culturel différent – différence dont l'intensité n'est pas nécessairement proportionnelle à la distance géographique. Le degré de perméabilité du migrant aux références culturelles exogènes influence sa capacité d'insertion dans la société d'accueil et sa décision de retourner ou non⁷¹. D'une manière ou d'une autre, le migrant connaît une expérience inhérente à la migration qui lui confère une bilatéralité des références culturelles, partagée par ceux qui ont vécu le même parcours migratoire. Deux hypothèses traduisent ces propos et permettent de comprendre une attitude en apparence incompréhensible face à une situation vécue par certains migrants, à savoir les regrets nourris une fois le retour réalisé et la nostalgie du pays. Je dis incompréhensible, parce que dans un cas comme dans l'autre, le migrant a – du moins théoriquement – la possibilité de changer d'espace et de société pour répondre au mieux à ses aspirations personnelles. Les deux hypothèses relatives à la bilatéralité sont les suivantes :

- 4.3. Les liens relationnels sont plus forts entre les migrants et résultent d'une autodifférenciation d'avec le Gissano non-migrant et d'avec le Biennois ;**
- 4.6. La perception du village est lié à l'équilibre sociophysique du migrant ; à une perception idyllique du village ou au regret du lieu de séjour répond l'incomplétude d'une situation présente.**

Ces deux dernières hypothèses devraient notamment nous permettre de comprendre la différence qu'il existe en matière de retour et d'établissement entre la génération des migrants et celle de leurs enfants, dans le cas où ces derniers ne sont pas retournés avec leurs parents en Italie étant petits. Cette différence d'attitude quant au choix de retourner ou de rester résulte elle-même, à mon avis, dans le fait d'avoir été migrant ou non. L'enfant de migrant, s'il est arrivé très jeune dans le pays hôte ou s'il est né dans ce dernier, n'a pas le même rapport à l'espace et à la société d'origine que le migrant adolescent ou adulte.

Pour en finir avec les hypothèses, notons encore que dans la troisième partie de ce travail, qui traite de l'analyse des entretiens, les hypothèses sont regroupées et agencées par thème en vue d'appréhender au mieux les éléments de compréhension de notre problématique.

⁷¹ Cette remarque se base sur la typologie établie par F. Cerase qui souligne la tension qu'il existe entre les références socio-culturelles du migrant et celles du pays d'accueil.

4. METHODOLOGIE

4.1. Investigation

La validité de la grille d'entretien et la pertinence des hypothèses énoncées ont été testées par un premier contact avec des habitants de Gissi. Deux entretiens préliminaires et des entrevues informelles m'ont permis d'améliorer l'efficacité de la grille d'investigation et de formuler de nouvelles hypothèses, en vue d'affiner les entretiens avec les habitants de Gissi ainsi qu'avec les Gissani restés à Bienne.

Les entretiens sont réalisés sous forme semi-directive en vue d'appréhender au mieux les pratiques et les perceptions des migrants, tout en donnant un cadre rigoureux à l'entretien permettant de clarifier « en direct » certains éléments du discours et d'approfondir certains aspects de l'investigation. Notons que certaines personnes livrent d'elles-mêmes leur histoire et explicitent les raisons du retour, tandis que d'autres attendent qu'on leur soumette des questions ; la semi-directivité de l'entretien varie donc en fonction de l'interlocuteur. Dans le deuxième cas, il est évident que j'interviens plus fréquemment mais la progression du discours suit, dans un cas comme dans l'autre, peu ou prou la cohérence souhaitée et répond aux points posés dans la grille d'entretien.

4.2. Choix des sujets

Le mode de l'échantillonnage choisi est celui de l'échantillonnage aléatoire ou probabiliste. En réalité, l'échantillon n'est que partiellement aléatoire du fait que j'ai retenu aléatoirement, des individus qui m'étaient inconnus parmi un ensemble de personnes retenues pour leur spécificité de migrants ayant résidés à Bienne et connues de mon entremetteur, Giovanni Cirulli. Monsieur Cirulli a facilité mon contact avec les migrants sujets de mon étude. Le nombre de migrants accessibles a été relativement réduit pour des motifs de vieillesse, de décès ou d'indisponibilité. En ce qui concerne les Gissani domiciliés à Bienne, je n'en ai trouvé que cinq étant issu de la vague d'émigration des années cinquante et soixante, soit un tiers des Gissani résidant encore à Bienne aujourd'hui⁷².

Dans le contexte de l'étude et en référence aux paramètres de l'âge et des lieux d'émigration et d'immigration formulés dans les hypothèses, deux variables ont été retenues pour homogénéiser l'échantillon :

- la destination de Bienne comme point de chute de l'émigration ;
- l'année du premier départ de Gissi pour Bienne, située dans un intervalle de 10 ans à compter de 1952.

⁷² Office des habitants de la ville de Bienne, données statistiques relatives aux Gissani, état au 26 janvier 2004 : le nombre de résidents se monte à 15 personnes.

Le choix de la délimitation temporelle de l'année d'arrivée à Bienne, dans un intervalle de dix ans (de 1952 à 1962), s'explique par le fait que dans la réalité la majorité des migrants de Gissi sont arrivés à Bienne pendant cet intervalle de temps. De ce fait, les migrants interrogés s'inscrivent dans la vague migratoire importante de la période 1952-1964, qui a vu quasiment triplé le nombre d'étrangers résidents en Suisse⁷³, soit avant les années d'inquiétude de la part de certains milieux suisses et des premières tentatives (notamment les arrêtés fédéraux du 1^{er} mars 1963 puis du 21 février 1964) de mesures restrictives édictées par le Conseil fédéral, en vue de limiter l'octroi d'autorisation de travailler aux immigrants et de limiter la population étrangère sur territoire helvétique⁷⁴. Pour cette génération de migrants gissani comme pour d'autres migrants de l'époque, la présentation d'une promesse d'engagement par une firme suisse ou d'un contrat de travail suffisait pour entrer en Suisse puis obtenir une autorisation de séjour ; tandis que dès 1965, l'autorisation de séjour a dû précéder la prise d'emploi.

Figure 2 : Tableau récapitulatif de l'année de départ et de retour des migrants interviewés

Code du migrant	Sexe	Année de départ	Année du retour	Etat de santé actuel*	Situation économique actuelle**
1	M	1961	1974	b	S
2	M	1962	1997	b	B
3	F	1952	1975	b	S
4	M	1962	1975	b	P
5	M	1959	1975	b	S
6	M	1960	1974	b	S
7	M	1962	1995	b	B
8	M	1962	1970	b	S
9	F	1962	1979	b	B
10	F	1969	1997	de	B
11	M	1953	-	b	S
12	M	1962	-	de	S
13	M	1962	-	b	B
14	M	1957	-	b	S
15	F	1962	-	b	B

* Selon l'estimation des migrants eux-mêmes et selon trois clés possibles : bonne (b) / délicate (de) / mauvaise (m)

** Selon l'affirmation des migrants en fonction de 3 alternatives possibles : bonne (B) / suffisante (S) / précaire (P)

NB : Les personnes résidant encore en Suisse figurent dans les cases en gris clair.

4.3. Récolte des données

Les entretiens ont été réalisés en deux périodes distinctes ; une première série de dix entretiens (sans compter les deux entretiens pilotes) a eu lieu pendant le mois de janvier 2004 à Gissi, une deuxième série de cinq entretiens s'est déroulée à Bienne dans le courant du mois de février de la même année.

⁷³ H. Mahnig & E. Piguët, « La politique suisse d'immigration de 1948 à 1998 : évolution et effets » in H.-R. Wicker et alii, *op. cit.*, 2003, pp. 63-103.

⁷⁴ Pour l'historique de la politique dite des « quotas », cf. H. Mahnig & E. Piguët, *op. cit.*, 2003, p. 69.

Chaque entretien a été enregistré et dure en moyenne entre une heure et deux heures. Le temps de présence du migrant-interlocuteur, variant entre deux et trois heures, a parfois été source de nouvelles informations, données après-coup, lors d'un instant de convivialité partagée. Sur les dix entretiens réalisés à Gissi, huit se sont déroulés en français sauf exception de certains propos tenus en italien et deux se sont passés en italien. Les entretiens obtenus à Bienne se sont réalisés en français.

4.4. Traitement des données

Les entretiens ont été retranscrits intégralement au fur et à mesure de leur réalisation et j'ai respecté au mieux les propos tenus et le vocabulaire utilisé par mes interlocuteurs, y compris dans le travail de traduction⁷⁵. J'ai tenu compte dans l'analyse des discours des hésitations, des répétitions et des digressions, même si elles n'ont pas toujours contribué à l'objet de l'étude - chaque signe ou recherche de sens du discours pouvant enrichir la compréhension générale de notre thématique-, mais je ne les ai pas reproduit pour simplifier le travail de transcription⁷⁶.

Lors de l'analyse des données discursives, les récurrences d'un thème et les différents éléments constitutifs d'un facteur de retour ou de non-retour sont mis en relief en vue de synthétiser le contenu correspondant à l'aide d'énoncés appropriés, étayés par des citations du discours des migrants. Il s'agit de rechercher des analogies formelles de situations permettant de dresser des catégories d'éléments constitutifs de facteurs de retour ou de non-retour selon leur importance dans le processus décisionnel des migrants. Des commentaires appuyés sur la littérature existante et des réflexions personnelles complètent les citations et la synthèse thématique des entretiens.

4.5. Explications relatives à l'analyse des entretiens et aux annexes

En fonction du canevas thématique de la grille d'investigation et des propos tenus par les migrants pendant les entretiens, j'ai formulé une série d'énoncés correspondants aux hypothèses des quatre facteurs de la problématique du retour postulés dans des études antérieures. Du fait de la disparité des contenus, j'ai opté pour la thématization séquenciée⁷⁷, c'est-à-dire que j'ai constitué les thèmes des énoncés à partir des quatre entretiens qualitativement les plus « fournis »⁷⁸, pour ensuite appliquer l'analyse aux autres entretiens.

Le thème des énoncés a pour fondement soit une base théorique issue de la lecture d'autres études⁷⁹, soit de la pertinence d'une occurrence dans plusieurs entretiens, issue de mon

⁷⁵ Je remercie Giovanni Cirulli pour sa contribution et sa précieuse aide dans la traduction des propos tenus en italien et en dialecte.

⁷⁶ Les informations fournies dépendent des migrants ; il y a ceux qui nous livrent leur histoire d'une traite et qu'on doit parfois interrompre pour les recentrer sur le canevas d'investigation et il y en a d'autres qui répondent succinctement aux questions posées et attendent qu'on leur pose. L'usage du dialect, souvent très éloigné de l'italien usuel, soulève pour certains migrants une difficulté supplémentaire à s'exprimer en italien ou en français.

⁷⁷ Méthode détaillée dans Pierre Paillé & Alex Mucchielli, *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, A. Colin, Paris, 2003, pp. 124-128.

⁷⁸ Soit les entretiens 1, 2, 7 et 11 pendant lesquels j'ai peu dû intervenir, mes interlocuteurs étant capables de structurer leur réponse en un récit.

⁷⁹ C'est le cas pour les thèmes « Retraite et santé » et « Elements explicatifs du mythe du retour ».

mode de synthèse. Pour chaque énoncé, j'ai noté le nombre de références y relatives. Le dénombrement des références ne s'est pas fait sur un mode automatique qui consiste à compter chaque référence quelque soit son contexte ; je n'ai pris en compte que les références constitutives de la problématique du retour propres aux migrants interviewés. Par exemple, si je dénombrerais les références faites à l'énoncé 3.1. soit *les liens forts avec les géniteurs*, la référence « mère » dans la phrase suivante n'est pas pris en compte :

« *J'ai une mère et deux frères* » ;

en revanche, la référence suivante sera prise en considération :

« *Je rentrais chaque année pour rendre visite à ma mère* ».

Dans le second cas, il est clair que la référence à la mère connote aussi un attachement à l'espace du village d'origine et concerne la problématique du retour. Elle révèle un lien psychoaffectif constitutif de l'équilibre socio-physique du migrant qui entrera en compte lorsque ce dernier réfléchit à un éventuel retour.

Cette méthode ne repose pas futillement sur la subjectivité de l'enquêteur. Je pense que les données qualitatives des entretiens peuvent s'appréhender pertinemment selon le principe de *l'objectivité subjective*⁸⁰. Ce principe, exprimé par l'historien Henri-Irénée Marrou, préconise que les méthodes d'investigation et d'analyse en sciences humaines confèrent une certaine objectivité aux résultats de la recherche. Partant de cette idée, si plusieurs chercheurs s'intéressent à la même problématique et partagent les mêmes méthodes, ils devraient ainsi aboutir à des résultats peu ou prou semblables. La subjectivité réside dans les points abordés (les angles d'approches) et dans la manière dont ils sont développés au cours de la recherche ; le choix des sujets d'étude est orienté par l'empathie du chercheur.

L'effort de compréhension et d'élaboration donne lieu à une construction dont les fondements sont les propos des migrants et les considérations théoriques établies dans d'autres études. Je me suis principalement référé aux considérations méthodologiques proposées par Mucchielli et Paillé (2003), lesquels partent du principe « qu'une donnée qualitative est par essence une donnée complexe et ouverte. Ses contours sont flous, sa signification est sujette à interprétation et est inextricablement liée à son contexte de production, à sa valeur d'usage ainsi qu'à son contexte d'appropriation (2003 :20) ». J'ai opté pour un procédé d'analyse des entretiens et il va de soi que d'autres angles d'approches sont possibles. Parmi les entretiens, j'ai choisi des thèmes me permettant de répondre aux hypothèses formulées et d'éclairer la problématique du retour ; je n'ai donc pas exploité toutes les possibilités thématiques des entretiens.

Pour aider à la lecture des annexes jointes à la version originale du mémoire, j'ai fourni pour chaque annexe une série d'explications. Les trois tableaux synoptiques des entretiens annexés facilitent le rapprochement des différents résultats lors de l'analyse faite dans la troisième partie de ce travail. Trois énoncés méritent notamment cette mise en parallèle – le problème que semblent poser l'entrée en scolarité des enfants, le maintien de la culture d'origine (vs acculturation) et l'ambivalence du statut de migrant – pour le nombre de références dont ils sont l'objet et, selon moi, pour leur rôle dans la compréhension de la problématique du retour.

⁸⁰ Terme emprunté à Henri-Irénée Marrou dans ses considérations euristiques sur la méthode en Histoire (De la connaissance historique, Encyclopédie de la Pléiade).

N.B. Les annexes ne figurent pas dans la présente publication. Il en va de même pour la transcription des entretiens ; j'ai sélectionné deux entretiens parmi ceux réalisés. Le lecteur qui souhaite prendre connaissance de ces sources se réfèrera à la publication du mémoire, version originale, disponible à la Bibliothèque de la FLSH de l'Université de Neuchâtel. Figurent également dans le mémoire trois pages supplémentaires relatives à la méthodologie, en référence aux annexes.

TROISIEME PARTIE

ESSAI DE COMPREHENSION DES FACTEURS MIGRATOIRES DES GISSANI

1. ANALYSE DES ENONCES¹

1.1. Retraite et santé

Enoncés :

1.1. L'entrée en retraite comme opportunité de retour

1.3. La qualité perçue du système de santé suisse est déterminant dans le choix de l'établissement définitif

1.1.1. Le retour à l'âge de la retraite

L'émigration des Gissani, excepté ceux qui sont partis en vue de rejoindre leur conjoint, s'est faite dans l'optique de trouver du travail, d'améliorer leur condition de vie et constitue un projet de promotion sociale:

“ Nous nous sommes tous débrouillés pour quitter le village et trouver une situation (entretien E15 : 15)” ;

“ A Gissi, j'avais décidé de retourner à Rome ou bien d'émigrer, la France, l'Allemagne, la Suisse, c'était ça à l'époque et parce que tout le monde émigrerait (E12 : 32-33)”.

De part leur activité lucrative, ils ont notamment cotisé aux assurances vieillesse et invalidité. Comme le relève Georges Assima, la Suisse a conclu une série d'accords « avec l'Italie entre 1962 et 1980 [qui] ont progressivement réduit au profit des ressortissants de ce pays certaines différences entre le statut des citoyens suisses et celui prévu pour les étrangers par le régime général de la LAVS et de la LAI (en 1984). Les Italiens peuvent donc percevoir les rentes ordinaires AVS en cas de retour au pays, comme en Suisse ou même dans un pays tiers »². Toutefois, la majorité des Gissani sont retournés au pays avant même l'entrée en retraite.

Dans la population que j'ai rencontrée, onze personnes étaient à la retraite et parmi elles, trois résident en Suisse (cf. Annexe, entretiens E12, E13, E14) et trois sont retournées à l'âge de la retraite (E2, E7, E10). Pour ces derniers, l'entrée en retraite a été un élément décisif dans la décision du retour ; ils ont pu bénéficier du régime italien concernant l'âge de la retraite, « [...] les personnes qui en sont originaires ont été autorisées à demander le transfert à l'assurance italienne des cotisations AVS versées par eux et par leurs employeurs, quelle que soit leur durée d'affiliation. Cette faculté peut avoir une certaine influence sur la décision de retour des aînés, l'âge de la retraite en Italie étant de 60 ans pour les hommes et de 55 pour les femmes dans le secteur privé »³. De plus, si le migrant a travaillé et cotisé pendant une période d'au moins 40 ans, il peut profiter d'une retraite anticipée, ce qui a été le cas pour deux de mes interlocuteurs (E2, E7).

¹ Je commente 16 énoncés (cf. Annexe Classification) et non pas les 18 possibles, formulables à partir de la grille d'entretien. En effet, deux énoncés ont donné aucun résultat significatif et n'entrent pas en considération dans le discours des Gissani. Les deux énoncés avaient été postulés à partir de la lecture d'autres études.

² Georges Assima, « La problématique du retour d'un point de vue suisse », in Cahier de l'ISSP, 1987, p. 189.

³ Georges Assima, *op. cit.*, p. 189.

Suite aux différents entretiens on constate, en dépit de la première hypothèse rattachée au facteur concernant la sécurité sociale et sanitaire, que la majorité des migrants n'a pas attendu l'âge de la retraite pour retourner à Gissi. L'explication de ce retour, qu'on pourrait qualifier de prématuré, est indissociable du contexte économique et social des années septante. Dans le discours des migrants, on trouve en effet des références aux problèmes conjoncturels :

“ Et quand je suis rentré ici au mois de mars (1974), il y avait déjà des fabriques qui ne travaillaient pas le vendredi, puis est venue la crise. (E1 :189-190)” ;

“ A ce moment là il n'y avait plus beaucoup de travail pour nous. Les ateliers changeaient beaucoup de place.(E3 :114) ” ;

“ Et bon, en 75, ils sont presque tous repartis. Le départ de mes parents est consécutif à une énorme déception. Mon père n'a pas compris que après avoir passé vingt ans en Suisse, cela ne l'avait pas mis à l'abrit de se faire licencier.(E11 :118-120) ” ;

ou encore à la xénophobie ambiante :

“ Je dois dire une chose, le 7 juin... 1970, c'est le jour où se votait la loi Schwarzenbach qui visait les étrangers,[...] sur le terrain on ne parlait que l'allemand et pourtant dehors, dehors les gens criaient : « Cinqu, cinqu, cinqu⁴ » pendant toute la durée du match[...]. (E1 :236,240-241) ” ;

“On n'y faisait pas vraiment attention, mais quand on regardait la télévision et qu'on voyait toutes ces choses, alors quand même cela nous touchait, ils parlaient de nous et pas d'autres personnes, ils parlaient de nous-mêmes, parce qu'il n'y avait pas beaucoup d'autres étrangers, et nous on travaillait, on se comportait bien [...]. (E9 :106-108) ”

Les migrants retournés en Italie entre 1974 et 1976 ont tous invoqué un motif de retour indépendant du contexte économique suisse ; contexte qu'ils ont pourtant mentionné à plusieurs reprises pendant l'entretien. On détaillera les motifs avancés par mes interlocuteurs dans les parties suivantes.

La plupart des migrants perçoivent leur séjour en Suisse comme provisoire et « leur présence est légitimée par le travail qu'ils viennent fournir »⁵, d'où les multiples références au monde du travail dans le discours des Gissani ; **le travail est en quelque sorte la raison d'être du migrant dans le pays hôte et (pour contrebalancer ce que disent les auteurs précédemment cités) une légitimation de leur absence dans le village d'origine.**

Dans ce contexte, la retraite est une étape importante dans le parcours migratoire des Gissani restés en Suisse jusque là ; la raison de leur venue en Suisse cesse d'être... c'est la fin du statut de travailleur immigré, « [...] se pose donc la question de leur statut et du sens que prend pour eux la perspective soit de demeurer dans la société de résidence soit de concrétiser un projet de retour longtemps différé. »⁶ Dès lors pourquoi rester au lieu de bénéficier paisiblement d'une rente vieillesse au village d'origine? Il est difficile de

⁴ L'orthographe de ce mot relève de mon cru en fonction de la prononciation qui en a été faite par mes interlocuteurs. « Cinqu » est une insulte adressée aux Italiens vivant en Suisse. « Cinqu » est une dénomination péjorative provenant du suisse-allemand – *Zigeuner* en allemand et prononcé familièrement « Zigo » en suisse-allemand – signifiant tsigane. Cette insulte fait référence à la mobilité des migrants italiens.

⁵ Claudio Bolzman, Rosita Fibbi et Marie Vial, « La population âgée immigrée face à la retraite », in H.-R. Wicker (dir.), *op. cit.*, 1996, p.124.

⁶ *Ibid.*, 1996, p. 125.

répondre à cette question, d'autant plus que le nombre de Gissani étant en retraite et en Suisse est trop faible pour fournir une explication plausible et fondée. Je me bornerai à relever deux aspects propres aux trois personnes parmi la population que j'ai rencontrée concernées par la retraite. Primo, les migrants à la retraite et résidant à Bienne ne semblent pas pouvoir dire vraiment ce qui motive encore sa présence à Bienne ; l'impassibilité des assertions suivantes quant au lieu de résidence l'exprime :

“A Gissi, je fais quoi ? la même chose, on promène, on parle, on dort, on fait exactement la même chose. Alors ? seulement qu'ici c'est plus grand, il y a plus de magasins. (E12 :135-136)”

“ Que l'on soit ici ou à Gissi maintenant, tout partout c'est la même chose, qu'on est ici qu'on est là c'est la même chose. (E13 :101-102)”

Secundo, ils ont tous trois des enfants domiciliés à Bienne, et pour l'un d'entre eux aussi à Gissi. Deux d'entre eux (E12 et E13) vont régulièrement à Gissi au minimum cinq semaines par année, l'un fait les navettes et s'y rend en moyenne pour une durée totale de cinq mois. Il se peut que ces fréquents allers et retours entre les deux pays résultent de la bilatéralité des références du migrant (cet aspect est traité ultérieurement dans le sous-chapitre 1.5.) participant ainsi à une indécision pratique quant au choix définitif de résidence. Au manque d'engouement quant au lieu de résidence s'ajoute pour deux d'entre eux une certaine insatisfaction de la vie professionnelle qu'ils ont eu à Bienne, affirmant avoir gagné peu et que la vie en Suisse est chère (cf. Annexe, Références, p.2, E12 et E13, ≠ énoncé 2.3.). Ces trois personnes sont aussi celles, parmi les Gissani rencontrés, qui font référence le plus souvent au maintien de la culture d'origine (cf. Annexe, Références, p. 5, énoncé 4.5.) et parlent idylliquement du village, qui devient davantage le village des vacances que celui de l'enfance.

L'ambiguïté de telles affirmations est difficilement explicable mais je pense qu'elle résulte pour ces trois personnes dans l'ambivalence de leur propre perception identitaire et à la bipolarité des références : la vie à Bienne est liée à la nécessité de maintenir la culture d'origine et le souvenir du village. Deux Gissani parmi les cinq qui résident encore à Bienne donnent l'impression d'y résider malgré eux ou sans doute parce que les enfants y demeurent, les trois autres étant clairement satisfaits d'y résider. Partageant avec Rosita Fibbi que « la formation de leur propre famille dans la société de résidence, notamment, est une source d'ancrage qui facilite la création des liens permanents avec cette société, y compris après la retraite »⁷, le lieu de résidence des enfants est donc un facteur important pour la compréhension du non-retour des migrants.

1.1.2. La qualité du système de santé suisse, un frein au retour ?

Je n'offrirai pas un panorama détaillé sur les systèmes de santé suisse et italien, tel n'est pas l'objectif de cette étude. Je mentionne toutefois brièvement ce point puisque je l'ai formulé en une hypothèse (hypothèse 1.3.) après avoir lu que la perception de la qualité du système de santé pouvait constituer un facteur de non-retour : « On peut supposer, par ailleurs, que certains facteurs incitent les immigrants âgés à demeurer en Suisse. Ainsi, l'accès aux prestations complémentaires de l'AVS, la qualité des soins de santé et leur

⁷ Rosita Fibbi et al., « Emigrés-immigrés : vieillir ici et là-bas », in Revue Européenne des Migrations internationales, vol. 5, no 3, 1989, p. 148.

accessibilité [...] »⁸. Dans le cadre de mon étude, seule une personne y fait référence (E14) dans le sens postulé par Fibbi. D'autres Gissani m'ont plutôt affirmé que la quasi-gratuité du système de santé italien pour les retraités constituait un avantage certain à résider actuellement en Italie. Le système est en train de changer en Italie mais jusqu'à présent, arrivée à l'âge de la retraite, la personne malade ou devant recourir à des soins ne paie que la consultation du médecin, les frais des soins et de la plupart des médicaments étant pris en charge par l'assurance.

Il semblerait que la perception de la qualité du système de santé suisse n'entre pas en compte dans la problématique du retour des Gissani, dans la décision de rester ou de retourner. Par contre, il se pourrait « [...] qu'au moment de la planification de la retraite, l'évaluation subjective de la santé ressentie soit un facteur pouvant influencer dans un sens ou un autre une retraite anticipée, celle-ci étant alors volontaire »⁹. Dans mon enquête un des trois Gissani ((E2 et E7) retournés au village à l'âge de la retraite a pris une retraite anticipée en partie pour raison de santé :

“ [...] j'ai décidé de rentrer, parce que les derniers temps j'étais tellement... à la place de travail s'était créée une situation désagréable, j'étais tendu, j'avais mal à l'estomac, la nuit je ne dormais pas et... ça veut dire que dans les derniers moments j'ai décidé d'arrêter. (E2 :17-19)”.

L'état de santé plus que la perception du système de santé peut être un facteur d'anticipation de la retraite et, indirectement, de retour. A ce propos, la partie suivante porte sur les facteurs d'anticipation et d'ajournement du retour.

1.2. Ajournement et anticipation du retour

Enoncés :

- 2.2. La satisfaction professionnelle ou l'obtention d'un poste qualifié en Suisse peut ajourner le retour*
- 2.3. Une qualité de vie précaire ou un emploi non garanti dans le pays hôte favorise le retour à terme*
- 2.4. La création d'emplois à proximité du village d'origine motive le retour des migrants*
- 3.2. Les relations avec les enfants sont décisives dans le processus décisionnel du retour*
- 4.7. L'ostracisme et les marques d'hostilité dissuadent les migrants de demeurer dans le pays hôte*

1.2.1. Projet migratoire et appréciation concrète de la situation présente

Lors des entretiens, je me suis aperçu que certains énoncés concernaient indirectement la problématique du retour et se profilaient comme des paramètres d'ajournement ou d'anticipation du retour. Il s'agit pour la plupart d'événements émergents en cours du

⁸ Rosita Fibbi et al., « Les immigrés face à la retraite : rester ou retourner ? », in Revue suisse d'Economie politique et de Statistique, Vol. 139 (3), 1993, pp. 372-373.

⁹ Philippe Wanner (dir.), *Facteurs individuels motivant le calendrier du départ à la retraite des hommes âgés de plus de 50 ans en Suisse*, Berne, Office fédéral des assurances sociales, Rapport de recherche no 8/03, 2003, p. 10.

parcours migratoire des Gissani et souvent imprévisibles, tels que le contexte des années septante, qui donna lieu à une xénophobie latente, ou la création d'une zone industrielle à proximité du village d'origine ou encore l'accès à un poste intéressant au sein d'une entreprise biennoise. Ces événements ont leur importance dans le sens qu'ils apparaissent soit comme une contrainte qui contribue à abrégier le séjour ou comme une opportunité qui remet en cause un éventuel retour au pays d'origine. De plus, pour que la décision puisse se prendre, cela sous-entend que le migrant est au courant de ce qui se passe et qu'il suppute la situation présente en rapport aux événements nouveaux : il est acteur à part entière. C'est dire que le contenu affectif du retour ne détourne pas les Gissani « d'une appréciation concrète de leur situation présente et future, le pays d'accueil pouvant jouer un rôle capital dans son évaluation »¹⁰.

1.2.2. Anticipation du retour

Parmi les énoncés vérifiés lors des entretiens, trois contribuent à l'anticipation du retour : la précarité dans le pays d'accueil et un emploi non garanti à moyen terme souvent lié à la faible qualification du migrant (énoncé 2.3.), l'hostilité ressentie (énoncé 4.7.) ou la problématique de la population étrangère mise sur la scène politique et, enfin, la création d'emplois dans la région d'origine (énoncé 2.4.). Ces trois énoncés sont commentés en lien avec les entretiens dans les paragraphes suivants.

L'anticipation du retour concerne, dans le cadre de mon étude, six individus (E1, E3, E4, E5, E8, E9) sur les dix qui sont rentrés. Dans les entretiens, ces propos se manifestent de la sorte :

“Alors... bon, on avait un peu de crise dans la fabrique, mais j'avais toujours du travail moi. On a décidé de partir parce que mon fils avait 5 ans et devait commencer l'école. On s'est demandé : mon fils doit commencer à Bienne ou en Italie ? Et ma femme pensait que peut-être c'était mieux de commencer en Italie, car ici il faut un travail sûr et peut être qu'après il y en aura plus beaucoup... alors c'était mieux de commencer à Gissi l'école. (E4 :43-46) ” ;

“Un certain soir du mois de mai 1979, il y a son ami (à mon mari) qui est rentré en Italie, parce qu'ils étaient ici à l'école ensemble et qu'ils continuaient l'école du soir à Berne pour améliorer leur métier comme dessinateur-constructeur, et son ami était rentré, avait une usine, et il avait besoin de quelqu'un qui connaissait bien le travail, alors il a téléphoné chez nous, c'était au mois de mai, et il lui a proposé de venir travailler.(E9 :69-73) ”

Deux migrants parmi les huit qui soit ont ajourné leur retour, soit se sont établis à Bienne ont connu une certaine précarité de l'emploi (E12, E13) mais dans les deux cas, la précarité est antérieure à 1973, et ils ont trouvé par la suite un emploi stable ; pour ces deux cas, l'absence d'une propriété individuelle dans le village d'origine, la relative lâcheté des liens avec les ascendants ou colatéraux restés au village (E12, E14) expliquent peut-être leur non-retour malgré l'insécurité de l'emploi. **La précarité de l'emploi renvoie à la situation de récession économique et me laisse penser que l'argument économique est implicitement décisif et conditionnel.**

Pour ce qui concerne l'énoncé relatif à l'ostracisme, les députés V. Oehen et J. Schwarzenbach ont été les instigateurs du discours polémique à l'encontre de la population

¹⁰ Georges Assima, « La problématique du retour d'un point de vue suisse » in Migration et Développement régional, Neuchâtel, Université de Neuchâtel, 1987, p. 193.

étrangère. Dans le contexte politique, notons comme le rappelle Silvia Kobi que « le discours nationalpopuliste opère un double victimage. D'un côté, il y a les "coupables" du mal-être en société, à savoir l'étranger [...] ; de l'autre il y a les "responsables", c'est-à-dire les dirigeants avec leur action politique en matière d'asile [...], cela dit, le vote nationalpopuliste ne constitue par exclusivement un acte d'intolérance vis-à-vis de l'Autre ; il peut aussi être motivé par une volonté de sanction contre l'establishment politique, surtout lorsque celui-ci donne l'impression d'avoir failli dans la conduite de la chose publique. »¹¹ Les préoccupations lancinantes de l'Etranger par une frange de la population suisse relevaient, dans les années septante, d'un mode de racisation que Pierre-André Taguieff qualifie de *communautariste-différentialiste*. C'est-à-dire que les différences culturelles de l'Autre étaient relevées par rapport aux normes culturelles de la population d'accueil pour médiatiser les craintes de décadence des valeurs patriotiques et l'accroissement de l'insécurité, de la précarité de l'emploi par une population étrangère en surnombre.

Plusieurs Gissani se souviennent de ce contexte politique, ils en entendaient parler à la télévision, au travail et en parlaient aussi entre eux. Pour la moitié des Gissani rencontrés cette hostilité les a inquiétée mais n'a pas contribué, selon eux, à nourrir leur décision de partir. Tous ne l'ont pas ressentie, notamment ceux qui avaient un emploi qualifié et qui pouvaient ainsi bénéficier d'un niveau de vie équivalent à celui d'un indigène également qualifié, comme le confirment les propos tenus par ce migrant :

" [...] moi ça [c'est-à-dire les marques d'hostilité, la dénomination de « Cinqu »] je ne l'ai pas vécu, déjà parce que j'avais un métier, une qualification, et dans notre métier, il n'y avait pas cette rivalité, parce que c'était déjà des gens privilégiés si on veut. Ça, ils le sentaient plus les ouvriers normaux... mais pas les gens qualifiés ou spécialisés. Même les gens de la Suisse nous considéraient comme des gens intégrés déjà. Bon, c'est vrai que les autres Italiens ne se comportaient pas tous comme je me comportais moi, tu comprends, c'est la façon de voir les choses, il y a des gens qui étaient ici (c'est-à-dire à Biemme) qui avaient tout juste de quoi vivre, n'avaient pas de maison, dormaient dans des baraques [...]. (E2 : 104-110) "

Cet extrait corrobore la pertinence du mode de racisation proposée par Taguieff ; la xénophobie se manifeste là où la différence est visible et dans le cas de notre population, elle se manifestait principalement envers les gens peu qualifiés (qui, en premier lieu, éprouvaient probablement plus de difficulté à parler une des langues nationales et à s'insérer dans la société d'accueil par le niveau de vie) et aussi lors d'événements sportifs, notamment parce que l'équipe de football des migrants portait le nom italien de Gissana. Ces deux dernières remarques établissent un lien entre les énoncés relatifs au contexte politique et économique détaillés présentement et les énoncés liés aux aspects culturels et identitaires développés dans les deux thèmes suivants.

Il est étonnant de relever que certains migrants, précisément en connaissance du comportement d'autres Italiens, comprennent que ces préoccupations xénophobes aient eu lieux, comme le mentionne ce migrant :

¹¹ Silvia Kobi, « A propos de l'idéologie et du vote nationalpopulistes », in H.-R. Wicker (dir.), *op. cit.*, 1996, p. 224.

“ [...] et je me souviens d'ailleurs que dans les années soixante, mes parents avec d'autres Italiens ont fait beaucoup pour éduquer l'Italien du Sud absolument braillard, emmerdeur qui se comportait vraiment en pays conquis. Et c'était l'époque où il y a eu le plus de tensions entre les Suisses et les Italiens, où il y a eu ces initiatives Schwarzenbach et tout cela, mais moi je dis qu'elles n'ont pas été là pour rien, elles répondaient au fait que certains Italiens se sont vraiment comportés comme des porcs.(E11 :70-74) ”

Cet extrait révèle aussi la volonté d'intégration de nombreux Gissani, caractérisée par l'organisation de séances au cours desquelles certains migrants avec l'aide du curé se préoccupaient « d'éduquer » les migrants qui faisaient problème à leur communauté.

L'énoncé concernant la création d'emplois à proximité de Gissi, n'a pas constitué un motif de retour pour mes interlocuteurs. Ceci s'explique par le fait que la création dès 1975 d'une zone industrielle¹² a déployé ses effets en terme d'emplois à partir de 1978, soit après le retour de nombreux migrants. L'initiative personnelle de plusieurs migrants à fonder leur propre entreprise - bar (pour E1), restaurant (E 9), magasin de vêtement (E8), atelier d'horloger (E3) - et la recherche d'une activité pendant les deux années consécutives au retour (E4, E5) corroborent mes propos. Les difficultés rencontrées après les premières années du retour et le faible taux de réussite des initiatives entrepreneuriales des migrants les ont contraint, après coup, à trouver du travail dans une fabrique de la Valsinello.

1.2.3. Ajournement du retour

« Des études scientifiques ont établi que la très grande majorité des étrangers qui viennent travailler en Suisse ont la ferme intention de retourner dans leur pays, dès que l'amélioration envisagée de leur situation matérielle s'y prête ; on sait aussi que cette volonté s'atténue au fil des années, même si elle peut demeurer au centre des conversations. Et la question devient encore plus complexe lorsque, par exemple, leurs enfants naissent en Suisse. »¹³ Cette remarque de Georges Assima nous renvoie à deux paramètres essentiels dans le parcours migratoire des Gissani : le premier est le binôme « enfants-choix du lieu de résidence » et le second est l'aspect économique ou professionnel.

Pour ce qui est du premier paramètre, Sayad a mis l'accent dans son étude sur la venue des familles, «qui joue de toute évidence un rôle majeur ; elle remet en cause la conception de l'immigré comme une simple force de travail, régie par la seule logique de l'homo oeconomicus. On sait par ailleurs que les obstacles dressés à l'immigration familiale dans les pays européens se sont levés progressivement, laissant le champ libre à la reproduction sociale des groupes immigrés (Sayad 1991 :75-76) »¹⁴. Le paramètre des enfants est primordial dans le processus décisionnel relatif au retour, le fait d'avoir des enfants ayant effectué leur scolarité en Suisse accentue les chances d'un établissement définitif en Suisse (E12, E13, E14) ou la réalisation de fréquents allers-retours entre l'Italie et la Suisse (E2, E10, E13). Dans un premier temps, la venue des enfants ou de la famille comme la

¹² Voir en début de l'étude dans la partie introductive, p.12.

¹³ Georges Assima, « La problématique du retour d'un point de vue suisse » in Migration et Développement régional, Neuchâtel, Université de Neuchâtel, 1987, p. 192.

¹⁴ Claudio Bolzman, Rosita Fibbi et Marie Vial, « La population âgée immigrée face à la retraite », in H.-R. Wicker (dir.), *op. cit.*, 1996, p.128.

naissance des enfants en Suisse contribuent à améliorer l'équilibre psychoaffectif du migrant, à « remplir » son parcours de vie personnel et à ajourner le retour. Dans un deuxième temps, le paramètre « enfants-lieu de résidence » devient problématique, lorsque les enfants entrent en âge de scolarité ; le problème découle du fait que la plupart des migrants conçoivent la scolarité comme une durée définie qui, pour le bien de leur enfant, doit se dérouler en un seul lieu. Je traiterai de l'énoncé relatif à la scolarité des enfants dans le second sous-chapitre comme un facteur décisif dans la décision du retour.

En référence à la remarque d'Assima et à mon énoncé concernant la satisfaction professionnelle ou l'obtention d'un emploi qualifié, je précise - pour ce qui est du second paramètre - que si l'intention du migrant à son arrivée dans le pays d'accueil est d'améliorer sa situation matérielle (ce que j'avais postulé dans la première tendance explicative a priori), celle-ci se transforme avec l'obtention d'un emploi et la durée du séjour en une recherche de satisfaction professionnelle. Bien que les deux soient liées, l'amélioration de la situation économique renvoie « au provisoire » tandis que la satisfaction professionnelle révèle un projet construit dans la durée.

A ce propos, il est évident que certains migrants aient qualifiés leur vie professionnelle de réussie puisqu'ils ont pu épargner suffisamment en vue du retour ou comme le notent Claudio Bolzman et Rosita Fibbi que « [...] zwei von drei [Migranten] halten ihr Berufsleben für erfolgreich, die Mehrzahl hat ihre wirtschaftlichen Ziele erreicht, wie den Kauf eines Hauses im Herkunftsland.»¹⁵ Mais dans le cas des Gissani, à l'exception d'un seul (E2), qui a construit sa maison avec l'épargne réalisée en Suisse, ceux qui sont rentrés avaient déjà une maison au village. Lors des entretiens, les migrants ont davantage mis l'accent sur la satisfaction professionnelle, la reconnaissance de leur travail par leurs collègues suisses, le gain d'une qualification que sur la satisfaction de leur situation économique. Si le thème du travail ressort de manière récurrente dans le discours des Gissani c'est, il me semble, d'une part parce qu'il légitime leur venue en Suisse et d'autre part parce qu'il répond à ce qu'ils recherchaient et n'avaient pas à Gissi étant jeunes. Ce deuxième aspect se greffe pour eux comme une cicatrice dans leur parcours de vie, puisqu'il a été la cause de l'émigration et des séparations affectives d'avec la société d'origine.

La satisfaction professionnelle ou l'obtention d'un emploi qualifié ajourne la décision du retour. Parmi ceux qui sont retournés avant l'entrée en retraite, sept personnes (E3, E4, E5, E6, E7, E8 et E9) ont éprouvé un sentiment de satisfaction quant à leur place de travail - que les difficultés conjoncturelles des années septante sont venues obscurcir - soit qu'elles aient gagné des responsabilités (E4, E5, E7, E8), soit qu'elles aient été reconnues dans leur manière de travailler par une quelconque gratification (E9), soit qu'elles aient pu bénéficier d'une formation (E6, E9), comme le relèvent ces extraits :

“ [...] après avoir fait plusieurs années sur les cadrans, je suis devenu le chef d'un petit groupe de 14 personnes, toujours dans les cadrans, je préparais le réglage des machines. (E4 :21-22) ” ;

“ [...] je travaillais chez Yvette. Là, j'avais des responsabilités, j'avais des essayages, [...] (E8 :19) ” ;

¹⁵ Rosita Fibbi, Claudio Bolzman et Marie Vial, *Rückkehr, bleiben oder pendeln ? : zur Situation von Einwanderern im Pensionsalter*, Schweizer Monatshefte für Politik, Wirtschaft, Kultur, Zürich : Schweizer Monatshefte, 2002. - Jg. 82, H. 11, p. 22.

“ [...] c'était dur de retourner en Italie, parce que j'avais pris des habitudes, l'organisation était mieux, j'avais bénéficié d'une bonne formation à Berne[...]. (E9 : 43-44) ”

J'ouvre une parenthèse pour signaler que la satisfaction professionnelle est aussi partagée par certains migrants restés à Bienne (E11, E15) ou rentrés à Gissi à l'âge de la retraite (E2), comme l'illustrent les propos de ce migrant « biennois » :

“ [...] ici à Bienne je suis le personnage que j'ai voulu être. Pour moi ça toujours été important d'avoir une certaine reconnaissance dans le domaine musical et c'est le cas à Bienne, sans avoir une connotation de célébrité, c'est simplement un goût partagé. D'autre part j'ai toujours aimé expliquer, partager et être prof ici c'est ce que je voulais faire. (E11 :198-201) ”

Pour les trois cas de retour une fois l'entrée en retraite, l'obtention d'un poste à responsabilité (notamment un cadre d'entreprise et un gérant de cabaret) et un niveau de vie satisfaisant ont contribué à ajourner de manière conséquente leur retour au village d'origine, puisque deux personnes ont mis leurs enfants en scolarité à Bienne avec pour conséquence qu'ils y résident actuellement.

1.3. Eléments explicatifs du mythe du retour

Enoncés :

- 1.4. *L'avoir d'une propriété dans le village d'origine constitue une sécurité sociale sine qua non au retour*
- 3.1. *Des liens forts avec les géniteurs constituent une attache au lieu d'origine*
- 3.3. *L'entrée en scolarité des enfants suscite une réflexion difficile quant au lieu où celle-ci devrait s'effectuer*
- 4.1. *La qualité ou l'intensité des relations avec les gens du village et l'attachement au village d'origine importent dans la décision de retourner*
- 4.5. *Le maintien de la culture « des origines » constitue un frein à l'établissement définitif*

1.3.1. *Un retour sur soi, un retour sur le temps antérieur à l'émigration*

Aucun migrant n'a véritablement eu de projet déterminé concernant la durée du séjour et la date du retour ; il semble que la plupart soit parti dans l'idée d'une migration temporaire sans délai fixé conditionnellement à la réalisation d'objectifs personnels, tel que par exemple l'amélioration du niveau de vie. Il apparaît au gré des entretiens que le retour se fait à la fois pour des motifs contraignants, résultant de facteurs externes et propres au pays d'accueil et pour des motifs personnels liés à la famille et au *mythe du retour*. C'est ce dernier qu'il s'agit de comprendre présentement.

Le *mythe du retour* consiste à vivre et à agir pendant la durée du séjour comme si on allait rentrer un jour chez soi. Il peut être compris comme l'expression, pour le migrant, « d'un retour sur soi, un retour sur le temps antérieur à l'émigration, une rétrospective, donc une affaire de mémoire qui n'est pas seulement une affaire de nostalgie au sens premier du

terme, l'algie du *nostos* (la douleur du retour, le mal du pays), un mal dont le remède s'appellerait le retour (*hostos*) »¹⁶ comme les propos de ce migrant le montrent :

“ [retourner] pour retrouver ses racines... c'est tout de même à Gissi que j'ai passé mon enfance, non ? alors je voulais revenir une fois pour retrouver ça, hé ! (E1 :116-117) ”

Il se peut aussi que le mythe soit cultivé pour surmonter les obstacles inhérents à la condition de migrant, à l'apprentissage de la langue, à l'adaptation aux habitudes, aux normes, etc., du pays d'accueil et qui a pour corollaire d'inscrire l'immigration dans une durée temporaire¹⁷. Plus que le changement c'est sans doute la rupture du contact physique— donc rupture spatiale - avec ses proches qui favorise le maintien du *mythe du retour*, c'est-à-dire rupture avec les relations du quotidien vécues avec ses parents et ses amis inscrites dans un espace de proximité. Bien qu'envisagée comme solution temporaire à une situation de précarité par des jeunes adultes (souvent le migrant est âgé entre 18 et 25 ans lorsqu'il émigre), l'émigration se prolonge dans le temps ôtant à la rupture l'effet de sa récence. Rupture, adaptation, ajournement du retour, désir de retourner un jour au village, autant d'éléments qui font que *le mythe du retour* contribue et paradoxalement répond à l'incomplétude de la situation présente dans le pays d'accueil.

Le mythe requiert le maintien d'un héritage culturel servant la continuité de l'existence dans la rupture et le changement spatial et dans les nouveautés qui en découlent ; en ceci les migrants continuent de cultiver leurs spécificités culturelles et linguistiques à l'étranger comme existentiellement nécessaires et en pratiquent une mise à jour à chaque séjour passé au village d'origine pendant la période des vacances. Retrouver le village natal comme unique destination de vacances apparaît comme une évidence ou une nécessité ; peu de migrants m'ont avoué avoir pensé aller une fois ailleurs pendant leur séjour à Bienne. La question de la destination de vacances ne se posait pas. La plupart des migrants interviewés allaient à Gissi chaque année pour un séjour de trois semaines voire davantage, comme ce migrant :

“On rentrait 3-4 fois par année[...]. Donc toutes les vacances attribuées étaient passées ici à Gissi.(E2 :59-61) ”

La migration de voisinage, c'est-à-dire la courte distance séparant Gissi et Bienne (approximativement 1000 km), a sans doute facilité la persistance de l'idée d'un éventuel retour et la réalisation de nombreux séjours.

Ces voyages «de visite au pays natal, même quand ils n'impliquent pas un essai de retour, prennent le sens d'une confrontation, le désir manifeste, ce sont les retrouvailles avec tout ce qui a été abandonné, [...]. Enfin, nous croyons que le plus important, c'est le besoin de constater que ce qu'on a quitté continue d'exister, effectivement là-bas [...] » comme un réflexe nourricier pour la mémoire du migrant¹⁸. Trois éléments notamment fondent la vitalité de ce besoin de retrouver et de constater : c'est tout d'abord, matériellement, le fait

¹⁶ Abdelmalek Sayad, « Le retour, élément constitutif de la condition de l'immigré » in *Migrations Société*, vol. X, no 57, Paris, CIEMI, 1998, p. 17.

¹⁷ Cette idée est partagée par Blotvogel : “A fundamental difference between Germany and traditional immigration countries such as the United States, Canada and Australia is that most of the people who migrated to Germany never abandoned the idea of returning home. This can be seen as a strategy which helped the individual immigrant to cope psychologically with the new situation and the associated fundamental insecurities.” Hans-Heinrich Blotvogel, in *op.cit.*, 1993, p. 95.

¹⁸ Leòn & Rebeca Grinberg, *Psychanalyse du migrant et de l'exilé*, Lyon, Césura Lyon Editions, 1986, p. 222.

de disposer d'une maison (cf. énoncé 1.4.), véritable ancrage dans la terre natale ; deuxièmement la présence de certains membres de la famille, principalement les parents (cf. énoncé 3.1.), oncles et tantes voire des cousins ; enfin le lieu en soi et ses habitants (cf. énoncé 4.1.), espace des réminiscences du temps antérieur au départ. Ce besoin ne peut être connu que par ceux qui ont émigré après avoir vécu une quinzaine voire une vingtaine d'années au village ; les enfants des migrants émigrés très jeunes, avant leur entrée en scolarité, ou nés à Bienne et y habitant maintenant ne semblent pas éprouver cette nostomanie, comme l'illustrent les propos de cet enfant de migrant arrivé à Bienne à l'âge de cinq ans :

“Mais retourner en Italie, pour moi, cela n'a jamais été un rêve, une envie ou quelque chose que je me suis imaginé [...] . Ce qu'ils [ses parents] n'ont pas compris, c'est que je retourne volontiers 3 jours en vacances mais après je pète les plombs. (E 11:68-69 ;134) ”

Etre propriétaire d'une maison dans le village natal ne constitue pas seulement un pied-à-terre « gratuit » pendant les vacances mais aussi une porte de secours ouverte en permanence en cas de détérioration des conditions de vie dans le pays d'immigration. Il est étonnant de constater lors des entretiens que parmi les dix Gissani retournés, huit avaient une maison et l'évoque comme un facteur sine qua non au retour. En parallèle, deux des cinq Gissani résidant à Bienne en détiennent une en copropriété avec d'autres membres de la famille, et c'est peut-être la raison pour laquelle ils ne le mentionnent pas comme facteur d'un retour possible (Cf. Annexe « Nombre de références aux différents énoncés dans le discours de chaque migrant »).

Le même déséquilibre se retrouve pour l'énoncé relatif aux liens avec les parents, constituant une attache forte au pays. Le facteur parental a été évoqué deux fois comme étant à l'origine de la décision du retour (E2 et E8), comme par exemple par ce migrant :

“J'ai décidé de retourner en Italie parce que je voyais ma mère toujours triste.(E 8:47) ”

Les parents, s'ils résident à Gissi, jouent le rôle important de « transmetteurs » ou d'informateurs ; les contacts hebdomadaires pour la plupart les maintenaient au courant de tout ce qui se passait au village, permettant au migrant d'être doublement présent¹⁹, renforçant l'identité dans un ressentiment d'altérité. D'autre part, ce sont davantage les relations avec les habitants du village que l'attachement à l'espace villageois qui prédominent dans les discours.

Toutefois, les relations avec les Gissani non-migrants sont relativement lâches bien que cordiales – puisque ces relations existaient principalement pendant la période du séjour à Gissi – et d'un point de vue qualitatif semblent constituer davantage un réflexe lors des entretiens, qui consiste à dire qu'on connaît tout le monde, qu'un argument déterminant et décisif au retour. Les remarques négatives de mes interlocuteurs relatives à l'attitude de ces mêmes habitants corroborent ce qui a été précédemment dit. Je pense que ces affirmations ne sont pas paradoxales mais nous renvoient aux deux temps du parcours migratoire qui se retrouvent dans le discours²⁰ : (i) au temps de l'émigration correspond un discours qui consiste à intensifier le connu donc les relations avec les habitants de Gissi,

¹⁹ Ce qui nous renvoie à la figure 1 et à la formule de Sayad, dans la 2e partie, p.29.

²⁰ Ces deux temps émanent des questions posées: puisque dans le 1er cas je m'intéressais aux relations avec Gissi lors du séjour à Bienne et dans le 2e cas la question reposait sur les relations avec Gissi après le retour.

qu'ils soient ou non des amis ; et (ii) au temps du retour, une fois au village, correspond un discours nettement plus réaliste, nuancé voire teinté de désenchantement. J'insère ci-dessous deux extraits pour illustrer ces propos :

“ Je connaissais tout le monde vu que c'est un petit village, alors je connaissais tout le monde. Ici il y avait de tout, des amis, enfin tout le monde. (E 1:11-12)” ;

“Les Gissani ils sont critiques, ils parlent comme ça, de ça, là. Moi j'aime pas avoir contact avec eux. Ici, à Gissi on est obligé, mais à l'étranger non ! (E 8:71-72)”

La dimension du désenchantement qui a lieu au retour pour certains migrants est reprise à la fin de ce sous-chapitre dans la partie intitulée « la fin du mythe ».

En conclusion, les Gissani émigrés à l'âge de jeune adulte vivent, « pensent, agissent eux aussi continûment dans le sens du retour, ce qui veut dire alors qu'ils ne sont partis que pour revenir, le retour étant contenu dans l'acte même d'émigrer et, au moins en intention et, si possible, en comportements effectifs, [...] »²¹ ce qui ne semblent pas être le cas des enfants d'émigrés nés ou arrivés très jeunes à l'étranger. Cet aspect nous renvoie à l'argument de l'entrée en scolarité des enfants comme facteur de retour.

1.3.2. Les enfants, le retour et le risque d'une nouvelle incomplétude

L'entrée en scolarité des enfants apparaît comme une contrainte dans le parcours de vie du migrant et, réciproquement, « les enfants doivent généralement composer avec un sentiment plus ou moins fort d'attachement au pays d'accueil et l'intention – parfois vague, parfois déterminée – des parents de retourner au pays ; le tiraillement entre ces deux options se répercute souvent négativement sur leur scolarité et ce d'autant plus lorsqu'il se traduit en un passage d'un système scolaire à l'autre. »²² Unanimement tous les migrants rencontrés ont évité de partager la scolarité de leurs enfants entre deux lieux, soit entre Gissi et Bienne, probablement par conscience du problème résumé par Wanner et Fibbi. Ceci a contraint le Gissano de faire un choix quant à son lieu de résidence voire d'anticiper le retour à Gissi.

Il s'agit d'en comprendre les motivations, de saisir pourquoi le Gissano ne mettait pas son enfant à l'école italienne en Suisse en vue de prolonger son séjour tout en permettant à son enfant d'acquérir le bagage culturel et linguistique des parents. Avant de comprendre les motivations sous-jacentes à une telle décision, précisons deux choses. Premièrement, la scolarité effectuée dans une classe française, suisse-allemande ou italienne accroît le risque de ne plus parler le dialecte de Gissi et diminue, en cas de retour postérieur à la scolarité, la capacité de l'enfant à s'intégrer dans le village. Pour les migrants, l'oralité du dialecte doit se faire dans les classes d'écoles, comme c'est le cas à Gissi. Deuxièmement, selon ce que les migrants m'ont dit, il était possible de placer leurs enfants à l'école italienne à Bienne jusqu'au cinquième degré scolaire faute de quoi ils auraient dû ensuite soit poursuivre leurs études à l'école italienne de Lausanne ou Berne jusqu'au neuvième degré, soit intégrer l'école en français ou en suisse-allemand. La première solution n'a jamais été adoptée car elle occasionnait un coût important ou impliquait le déménagement ; quant à la seconde, elle a comporté le risque, je prétends même, la

²¹ Abdelmalek Sayad, *op. cit.*, 1998, p. 22.

²² Philippe Wanner et Rosita Fibbi, « Familles et migration, familles en migration », in Familles et migration. Etudes sur la situation des familles migrantes et recommandations de la Commission fédérale de coordination pour les questions familiales (COFF), Berne, 2002, p.31.

certitude que l'enfant devenu adulte s'établisse définitivement dans le pays d'accueil et renonce à suivre ses parents dans la réalisation de leur migration de retour. Parmi les Gissani que j'ai rencontré, quatre (E1, E4, E5, E6) sont retournés invoquant l'argument de la scolarité de leurs enfants comme facteur de retour :

“Déjà on avait commencé la discussion une année avant, qu'est-ce qu'on va faire quand le fils aura 6 ans (E1 :109-110) ” ;

“On a décidé de partir parce que mon fils avait 5 ans et devait commencer l'école. On s'est demandé : mon fils doit commencer à Bienne ou en Italie ?(E4 :44-45). ”

La relation avec les enfants se manifeste aussi par la volonté des parents de les retrouver, s'ils ne résident pas sur le même lieu. Deux migrants (E6, E7) retournent à Gissi précisément dans cette optique.

Pour les cinq migrants qui sont retournés mais dont l'argument susmentionné n'a pas été mentionné comme décisif, la relation avec les enfants -excepté pour les deux cas où les migrants n'avaient au moment du retour pas d'enfants (E8, E9)- n'en est pas moins importante puisqu'elle est vécue comme une déchirure (E2, E3, E10), comme l'illustrent les propos de cette migrante :

“ [...] alors j'ai eu de la peine à revenir à Gissi et suivre une fois encore mon mari, parce que je laissais derrière moi la moitié de ma vie, mes enfants, tu comprends ! j'ai eu de la peine, et quand je suis revenue ici...ce n'était plus comme avant.(E10 :40-42)”

Les trois Gissani dont les enfants ont effectué leur scolarité à Bienne sont retournés au pays seuls et effectuent les navettes Gissi-Bienne plusieurs fois par année.

L'enfant ayant effectué sa scolarité à Bienne et étant parvenu à l'âge adulte développe un projet de vie en Suisse. Il ne caresse pas l'idée du retour faute de cultiver le *mythe du retour* puisqu'il n'a pas connu l'espace d'émigration de la même manière que ses parents. Pour ces derniers, à l'incomplétude inhérente à leur situation de migrant à Bienne se substitue, en cas de retour, une nouvelle forme d'incomplétude liée à l'absence ou en quelque sorte à la déchirure d'avec leurs enfants. Eviter cette nouvelle incomplétude ne peut se faire qu'en retournant au village natal quand arrive le moment, pour les enfants, d'entrer en scolarité. L'argument de la scolarité des enfants comme facteur de retour évite aux migrants, sur le moment, à devoir pondérer les avantages et les inconvénients liés à un éventuel retour, à hésiter voire à ajourner une nouvelle fois le retour.

1.3.3. La fin du mythe

Cultiver le mythe du retour empêche le migrant de vivre pleinement sa vie en Suisse puisqu'il pense économiser pour vivre pleinement ensuite, d'où, selon moi, le mythe du retour comme point central et implicite au processus décisionnel du retour résultant de l'incomplétude de la situation de migrant.

En parallèle de cette thésaurisation réalisée dans un projet de vie post-retour, un élément d'ordre subjectif est à rattacher au mythe : la perception du village d'origine et des connaissances que le migrants à quitter. Pendant leur séjour à Bienne, les Gissani ont maintenu une image forte du village résultant du souvenir des années qu'ils y avaient passées et ont retenu des habitants les attributs positifs et les relations amicales vécues lors des vacances. Cette idéalisation partielle du lieu des origines est inhérente au *mythe du*

retour et explique, en contrepartie, le désenchantement qui peut se produire au retour. « On ne quitte le groupe, se dit-on, que pour mieux le retrouver, et si possible en l'état [où on l'a quitté] ; le retrouver comme si de rien n'était, comme si rien de l'avait changé durant l'absence – c'est l'illusion dont s'entretient la nostalgie qui a pour contraire la déception-, et surtout comme si être parti si longtemps n'avait en rien changé l'émigré qui revient [...] »²³. Les propos d'un migrant demeuré à Bienne au sujet du retour de ses parents illustrent cette phase de confrontation à une réalité villageoise différente de celle idéalisée pendant le séjour et qui alimentait le mythe du retour:

“ Ils ont cru retrouver le village tel qu'ils l'avaient laissé 20 ans auparavant. Il y avait cette nostalgie du bled (E11 : 135) ”

« La constatation que les personnes et les choses, les habitudes et les modes, les maisons et les rues, les relations et les sentiments ont changé, lui donneront le sentiment d'être un étranger »²⁴ ; quelques extraits corroborent ce sentiment :

“ Je ne savais pas que quand je suis rentrée ici... je trouvais... enfin quand je revenais en vacances c'était bien mais après [...]. Les gens du village nous voyaient différents, comme des étrangers. (E3 :220-221 ;225) ” ;

“ [...]ici les gens sont un peu mauvais... enfin je ne sais pas si les autres vous ont dit quelque chose ?! Je me rappelle tout ce que je faisais tranquillement en Suisse sans molester personne... chacun sa maison... ici c'est différent. Les gens sont mauvais. Nous ont a pris des habitudes en Suisse, on a corrigé certaines attitudes, ici la correction ça n'existe pas . (E5 :81-84) ”

Le retour ne se passe pas tel que les migrants l'avaient pensé en référence à l'image-souvenir qu'ils avaient du village et en cela il est réel et non plus mythifié. Les Gissani migrants ne sont plus tout à fait les mêmes qu'avant l'émigration et en cela différents des Gissani non-migrants ; ils ont été perméables à certaines valeurs et habitudes « biennoises », malgré l'attachement et la pratique de leur culture et du dialecte. En ce qui concerne les Gissani retournés au pays, l'acculturation partielle participe au relatif désenchantement ou à la difficulté de réintégrer la société d'origine. Qu'en est-il des Gissani restés à Bienne ? L'acculturation est-elle le facteur explicatif du non-retour comme postulé dans la seconde hypothèse ?

²³ Abdelmalek Sayad, *op. cit.*, 1998, p. 21.

²⁴ Leòn & Rebeca Grinberg, *Psychanalyse du migrant et de l'exilé*, Lyon, Césura Lyon Editions, 1986, p. 232.

1.4. Dialectique du retour et de l'acculturation

Enoncés :

4.2. La qualité ou l'intensité des relations avec les gens du lieu d'accueil et l'attachement au lieu lui-même importent dans la décision de rester

4.4. L'insertion dans la culture du pays d'accueil et la reconnaissance des « indigènes » constituent une attache dans le pays d'accueil

1.4.1. La volonté de s'insérer dans la société d'accueil

Indépendamment du retour, les migrants rencontrés se distinguent par le fait qu'ils ont tous manifesté une volonté d'insertion dans la société d'accueil. En référence à la distinction proposée par Hoffmann-Nowotny, j'entends par insertion l'assimilation des valeurs culturelles, des modes de vie au quotidien plutôt qu'une intégration structurelle, à savoir « l'insertion dans la stratification sociale de la société d'accueil »²⁵. Ce degré d'insertion se manifeste au sein des entretiens sous plusieurs aspects ; notons ceux qui semblent avoir affectés le plus les Gissani en fonction des récurrences à ces aspects. L'apprentissage de la langue française voire du suisse-allemand et l'adaptation aux mœurs suisses semblent avoir été les premières nécessités à l'arrivée des migrants à Bienne et constituent une marque notable de leur part d'insertion dans la société d'accueil comme l'illustrent les extraits suivants :

“ [...] alors je suis allé tout seul faire des cours de français pendant deux années le soir. (E5 :137)” ;

“ [...] alors c'était toujours en s'améliorant la situation, j'ai commencé à étudier le français, à comprendre le caractère des Suisses, j'ai tout fait pour m'adapter à leurs habitudes [...] comment dire...nous les Italiens on est plus vifs, comme respecter le silence après 22h, toutes ces petites choses là nous on en avait pas l'habitude en Italie mais aussi d'autres choses. Mais on s'y est fait parce qu'on travaillait quand même dans un pays qui nous avait accueillis alors on a compris qu'il fallait s'habituer aux habitudes des Suisses et après petit à petit j'ai commencé à me comporter comme un Suisse, après 8 ans, 10 ans on prend les habitudes d'où on vit. (E7 :20-21 ; 25-29) ”

Une autre dimension, plus complexe mais nécessairement liée au point précédent, de l'insertion est le sentiment de reconnaissance que l'entourage du monde du travail, les patrons voire des amis suisses témoignent pour ce que font les migrants, comme l'exprime cet extrait :

“ [...] ça me faisait plaisir, cela voulait dire que j'étais reconnu, ma façon de faire en Suisse, mon organisation, tout ça [...] cela voulait dire qu'on faisait cela honnêtement et qu'on était pas seulement les « Cinqus ». D'accord on venait là pour le travail, pour l'argent, mais pas seulement, on a vécu normalement (E1 :128-129 ;131-132). ”

Ce degré de reconnaissance du « faire » a pour corollaire la reconnaissance du « être », c'est-à-dire que la reconnaissance de la personnalité du migrant Gissano passait par la reconnaissance de ce qu'il faisait et de ce qu'il donnait à voir de lui. Dans ce contexte, un

²⁵ Philippe Wanner et Rosita Fibbi, « Familles et migration, familles en migration », in Familles et migration. Etudes sur la situation des familles migrantes et recommandations de la Commission fédérale de coordination pour les questions familiales (COFF), Berne, 2002, p.27.

Gissano m'a clairement expliqué que s'il avait eu un poste à responsabilité et s'il n'avait pas ressenti certaines marques d'hostilité à l'instar de certains compatriotes, il le devait évidemment à sa propre attitude de respect et d'ouverture envers les indigènes mais aussi à la reconnaissance que ces derniers lui témoignaient par le truchement de ce qu'il donnait à voir de lui-même à commencer par son apparence vestimentaire :

“ C’était un peu à cause de la langue, c’était un peu parce que le métier de typographe était un métier privilégié, et les patrons ne voulaient pas me prendre s’ils n’étaient pas sûr. Je suis entré un peu par hasard dans la typographie. Je suis entré parce que j’étais dans la musique de Nidau, moi je jouais de la trompette, et à cause que je venais d’un collège catholique, j’étais toujours bien habillé, avec la cravate, toujours bien habillé j’étais ; et quand le directeur de la musique m’a vu 3-4 fois, il m’a dit « Monsieur Cirulli, vous n’êtes pas comme les autres étrangers » alors il m’a posé la question « qu’est-ce que vous faites comme métier ? ». Cela veut dire, que moi, de part mon métier, j’étais bien intégré parce que j’en avais aussi la possibilité. (E2 :187-192 ;110) ”

Comme le migrant le relève lui-même, c'est en partie son statut social, lié au métier qualifié et au salaire y relatif, qui lui permet une meilleure insertion dans la société d'accueil. C'est en quelque sorte la possibilité, liée aux capacités économiques, de se « fondre dans le moule » qui permet à la personne de ne pas être marginalisée comme étranger ou comme pauvre. Cet élément semble important et les migrants ont différenciés eux-mêmes les immigrés, souvent des saisonniers, qui vivaient pauvrement en vue d'envoyer au pays le plus d'argent possible, et les immigrés qui, comme eux, souhaitaient disposer d'un revenu suffisant pour avoir un statut social et une reconnaissance dans le pays d'accueil au détriment d'un transfert transnational de leur épargne. L'extrait suivant le montre bien :

“ [...] je voulais une vie normale à Bienne sans penser « demain on part » [...]. Je ne faisais pas comme tant d'Italiens qui travaillaient en Suisse et ne vivaient pas parce qu'ils envoyaient tout en Italie... moi pas, je vivais bien, une vie normale à Bienne sans préoccupation de mettre de côté de l'argent pour Gissi. (E4 :87 ;81-83) ”

L'intériorisation du mode de vie et des valeurs suisses, voire parfois le mimétisme qui a conduit certains migrants au conformisme social en matière de bonnes mœurs et de situation financière tout en conservant leur authenticité culturelle et linguistique, amène aujourd'hui certains Gissani à se rappeler « qu'ils vivaient comme des Suisses » :

“ [...] J'avais la vie d'un Suisse, je me sentais pas comme un Italien, j'étais vraiment dans le tissu suisse [...]. (E8 :95-96) ”

Toutefois, à ces déclarations mirifiques contraste la réalité vécue des Gissani restés à Bienne. Bien qu'en référence au nombre de récurrences aux thèmes de l'insertion (4.4., 4.5.), de la perception de Gissi (4.8.) et de Bienne (4.9.), les Gissani de Bienne ne se démarquent pas des Gissani retournés au pays, trois Gissani résidents de Bienne ne témoignent pas de la reconnaissance sociale à leur égard et de manière générale se montrent moins aptes à intérioriser le mode de vie et les valeurs suisses. Ils semblent plus portés à cultiver les valeurs d'origines, plus enclins à raconter leur passé et leurs séjours à Gissi, tout comme ceux qui sont à Gissi le font en parlant de Bienne ; ceci relève une fois

encore la pertinence du *paradoxe de l'immigrant* énoncé par Sayad²⁶ et nous renvoie implicitement au *mythe du retour*.

Paradoxalement, au sein du discours, l'acculturation semble moins manifeste chez les migrants restés à Bienne que chez ceux qui sont retournés et dont le contraste avec la culture locale est notoire et génère le désenchantement ou la nostalgie du temps vécu à Bienne. De plus, les Gissani restés à Bienne, mis à part deux personnes (E11 et E15) me laissent dubitatif quant à leur motivation de rester à Bienne, faisant preuve d'une indifférence quant au lieu de résidence voire même d'une apathie existentielle, comme l'illustrent ces propos :

“ Ici, je fais une promenade, je bois un verre au bar et lis le Journal du Jura, après vers 11h je rentre et me fais à manger, après je regarde un peu la télé puis fais de nouveau la même promenade, là, et après je vais jouer aux cartes avec les Italiens. A Gissi, je fais quoi ? la même chose, on promène, on parle, on dort, on fait exactement la même chose. Alors ? [...]. Je vivais tranquillement, alors je ne voyais pas pourquoi j'aurais dû retourner... et si j'avais dû rentrer et bien voilà, je serais rentré. (E12 :133-135 ;173-175) ” ;

“ [...] ici à Bienne il n'y a rien qui me plaît. Que l'on soit ici ou à Gissi maintenant, tout partout c'est la même chose, qu'on est ici qu'on est là c'est la même chose. [...] Que je vais à Lugano, à Lausanne, à Gissi ou à Vasto c'est comme Bienne, partout la même chose : des rues, des maisons, non ?! (E13 :102-103 ;106-107) ”

S'il m'est impossible, aux vues des entretiens, de comprendre les facteurs de l'établissement définitif à Bienne pour une partie des Gissani, pour d'autres en revanche, où la motivation est claire, **l'établissement résulte d'une satisfaction existentielle en partie due à l'espace de résidence**, comme en témoignent ces deux migrants :

“ [...] je me sens comme un archétype du Biennois, je parle toutes les langues de la ville, je connais beaucoup de gens ici, je me sens chez moi. C'est la ville où je me sens bien. En plus j'ai fait à Bienne tout ce qu'un être humain a pu faire de mieux dans sa vie, j'ai les bonnes expériences, les mauvaises expériences... ici à Bienne je suis le personnage que j'ai voulu être. Pour moi ça toujours été important d'avoir une certaine reconnaissance dans le domaine musical et c'est le cas à Bienne [...]. (E11 :195-199) ” ;

“ La mentalité ici ne vous oblige pas de rester à faire les tâches domestiques toute la journée [...]. Ici je travaille, j'ai ma voiture, je sors en ville, je vois qui je veux... je suis bien et je me sens pas contrôlée [...]. Je ne vais pas rentrer à Gissi parce que je m'y ennuierais et que somme toute j'ai mes amis et amis ici en Suisse [...]. J'aime être dans les rues de Bienne l'été lorsqu'il fait chaud le soir. (E15 : 39 ;41 ;10 ;70) ”

Pour les psychologues Grinberg, la différence entre le migrant qui demeure dans le pays d'immigration et celui qui retourne dans le pays d'origine consiste dans le fait « de savoir qu'il est possible de revenir au pays ». Dans le cas d'une installation définitive, « la situation est définitive dès le départ : une fois le chemin de l'exode emprunté il n'y a plus d'alternative » tandis que dans le cas du retour, « le migrant a le sentiment que les portes sont ouvertes pour un éventuel retour »²⁷. L'analyse psychanalytique de la problématique du retour mise sur la disposition psychique du migrant à considérer le retour comme possible ou non et en fait l'acteur principal de sa décision. Sans partager entièrement les

²⁶ Cf. figure 1 et extrait des propos de Sayad, dans la 2e partie, p.29.

²⁷ Leòn & Rebeca Grinberg, *Psychanalyse du migrant et de l'exilé*, Lyon, Césura, 1986, p.183.

considérations d'une telle approche (notamment l'idée que l'installation définitive est fixée dès le départ), je pense que la psychanalyse peut être utile à la compréhension du facteur socio-culturel et surtout pourrait apporter un éclairage sur la situation précédemment énoncée de migrants qui résident à Bienne par indifférence au lieu de résidence.

1.4.2. L'acculturation un frein au retour ?

Dans les deuxième et quatrième hypothèses du facteur relatifs aux liens culturels et relationnels, j'avais exprimé la possibilité de voir dans le degré d'acculturation un facteur limitatif au retour et incitatif à l'établissement définitif. L'acculturation se manifeste par la participation des migrants à la vie associative locale et par des valeurs et des attitudes, principalement visibles à leur retour, qu'ils ont adoptées pendant leur séjour en Suisse.

Dans le cas des Gissani, tant pour ceux qui sont retournés que pour ceux qui sont restés, force est de constater que socialement ils ont participé principalement à des organisations, des clubs ou des associations abruzzaises voire italiennes : tels que le Circolo Abruzzese, la Mission catholique italienne, le club de football la Gissana. Leur réseau relationnel comprenait surtout d'autres Gissani, Abruzzais et Italiens.

Cinq migrants (E2, E7, E8, E11, E15) se détachent quelque peu du constat précédent par leur participation à des sociétés indigènes et par leur réseau de connaissances non-italiennes fréquentées également en-dehors du monde du travail. Pour les deux Gissani (E11, E15), parmi les cinq personnes susmentionnées, qui habitent aujourd'hui à Bienne, la participation à des associations, à la vie culturelle locale, à des clubs, s'en trouve intensifiée ; leur réseaux de connaissances italiennes apparaît moindre par rapport à celui des connaissances d'autres nationalités. Ils ont une autoperception identitaire incluant une bilatéralité des références socio-culturelles, comme le montrent ces deux extraits :

“ Je me sens Biennois mais pas Suisse, [...]Gissano et aussi Italien, mais Biennois dans la vie de tous les jours. (E14 :49 ; 53)” ;

“Je me sens d'abord Biennois, je me sens comme un archétype du Biennois, je parle toutes les langues de la ville, je connais beaucoup de gens ici, je me sens chez moi, [...] même si mon plus gros problème ici en Suisse, c'est le climat. A Gissi, il y a du soleil, la mer et cela c'est ce que j'apprécie quand j'y vais. Mais aussi la mentalité du travail ; le boulot pour le Suisse c'est ce qu'il y a de plus important. [...]. Ce côté nonchalant doit être un atavisme du Sudiste. (E11 : 195-196 ;186-188 ;191)”

Se sentant parfaitement intégrés, « Biennois » plutôt que Suisses, ayant un projet de vie présent à Bienne, ces deux Gissani sont l'exemple où le degré d'acculturation est le plus fort et où le *mythe du retour* est inexistant. De ce fait, ils se détachent des trois autres Gissani restés à Bienne par, si je puis dire, indifférence au lieu de résidence et dont le référent identitaire demeure celui des origines, à l'instar de ce migrant :

“Mais après 41 ans que je suis à Bienne... je me sens toujours Italien [...]. Bon, quand je vais en Italie en vacances, et qu'on parle mal de la Suisse, je défends la Suisse [...] à Bienne, je suis Italien de la Suisse. Voilà. Parce que vous savez le temps que je passe tout le jour, je suis avec des Italiens, c'est tout. (E12 :175-179) ”

Suite à ces propos, il s'avère que l'acculturation comme motif de retour, postulée dans le quatrième facteur du système d'hypothèses, s'en trouve partiellement invalidée.

L'acculturation déploierait une influence plus visible sur les migrants de retour à Gissi, les démarquant des habitants non-migrants ; en ceci, les migrants vivent une situation presque identique à celle vécue à Bienne mais envers leurs propres concitoyens et respectivement à un degré moindre. Cette dernière remarque nous amène à la partie suivante, relative à la bilatéralité des références. Cette partie nous permettra précisément de comprendre pourquoi le degré d'acculturation semble plus visible chez les Gissani de retour dans leur village et pourquoi ces derniers ont cultivé, pendant leur séjour à Bienne, le dialecte de Gissi et partagé une vie associative principalement entre Abruzzais.

1.5. Bilatéralité des références

Enoncés :

4.3. Les liens relationnels sont plus forts entre les migrants ; ceci résulte d'une autodifférenciation d'avec l'indigène et le Gissano non-migrant

4.6. La perception du village est liée à l'équilibre socio-physique du migrant ; à une perception idyllique du village ou au regret du lieu de séjour répond l'incomplétude de la situation présente

1.5.1. L'ambivalence identitaire

Le retour comporte deux aspects « qu'il porte en lui et dont il est pour une large part le produit : il illustre tout à la fois la relation que l'émigré entretient avec tout ce dont il est séparé du fait de son émigration et aussi la relation que l'immigré entretient simultanément et corrélativement avec la société d'immigration et avec son état d'immigré ; cette double relation n'étant, au fond, que la relation que chacun des émigrés-immigrés entretient avec lui-même, [...] »²⁸. A défaut du don d'ubiquité, « l'espace se laisse parcourir et permet de la sorte une multiprésence successive dans le temps »²⁹ ce qui positionne le migrant dans une dualité d'un espace-temps actuel et d'un espace-temps passé ou futur expliquant de la sorte la bilatéralité des références socio-culturelles issue de son expérience migratoire.

Cette bilatéralité des références, l'immigré la connaît dans le pays d'accueil lorsque, empreint des références acquises dans son pays d'origine, il doit faire face à de nouvelles références socio-culturelles parfois très différentes des siennes. Corrélativement à la problématique de l'acculturation comme facteur explicatif du non-retour, j'ai cherché à voir si les Gissani de retour au village ont abandonné ou cherché à oublier les références « biennoises » auxquelles ils avaient dû s'adapter pour éventuellement les intérioriser ou si, au contraire, ils les avaient maintenues. Ce qui semble être un truisme a priori ne l'est pas nécessairement en réalité, ou du moins la réalité s'avère être plus complexe. Les propos tenus lors des entretiens soulignent, à l'instar des deux extraits proposés ci-après, les tensions nouvelles issues du retour nécessitant une fois de plus l'adaptation du migrant au tissu socio-culturel de Gissi :

²⁸ Abdelmalek Sayad, *op. cit.*, 1998, p. 27.

²⁹ Abdelmalek Sayad, « Le retour, élément constitutif de la condition de l'immigré » in *Migrations Société*, vol. X, no 57, Paris, CIEMI, 1998, p. 15.

“On s’était habitué à Bienne à ce qui fonctionnait mieux qu’ici... et quand on rentre ici, pfff, il faut se réhabituer à toute autre chose. Ce fût plus difficile quand on est rentré ici que quand on est arrivé à Bienne.(E4 :64-66) ” ;

“Si j’ai eu l’ennui de la Suisse ? oui quand même... oui bien sûr. Moi je suis rentré car il fallait rentrer. Mais après, chaque fois que ça n’allait pas, je pensais à la Suisse. Parce qu’on compare des choses qui sont... qui sont... totalement différentes. L’habitude d’ici... ici tout est plus tranquille. (E1 :207-209) ”

Indépendamment de la récence du retour, cette tension s’efface avec le temps ou persiste selon la dynamique biographique et les appartenances groupales du migrant, c’est-à-dire ses dispositions intellectuelles et psychiques, sa situation relationnelle et familiale.

J’ai constaté en fonction de l’attitude, des propos et de l’expression des dix migrants concernés par le retour, lors de la première rencontre pour les convier à un entretien et lors de la seconde rencontre, celle de l’entretien, qu’ils pouvaient se scinder en deux groupes. Un premier est constitué des migrants (E1, E4, E5, E6, E8) chez qui les références socio-culturelles acquises lors de leur séjour à Bienne tombent en désuétude faute du besoin de les actualiser. Ceux-ci éprouvent des difficultés à parler le français, voire l’ont partiellement oublié et le comprennent seulement. Ils ne s’intéressent plus vraiment à l’actualité de la vie en Suisse ; le temps passé à Bienne appartient aux souvenirs et ils aiment en parler. Le second groupe est formé des migrants (E2, E3, E7, E9, E10) qui, soit par leur séjour de longue durée –entre 17 et 35 ans -, soit parce qu’ils ont des descendants établis à Bienne, maintiennent activement les références socio-culturelles acquises à Bienne. Ceux-ci se caractérisent par leur maîtrise du français, leurs connaissances de l’actualité suisse et de fréquents séjours passés à Bienne. Dans les deux groupes, les hommes qui collaboraient notamment aux tâches ménagères lorsqu’ils étaient à Bienne ne font plus une fois de retour à Gissi, par crainte de se voir persifler par l’opinion publique locale ; autant de vécus qui, pourtant, nous apportent quelques informations sur la difficulté que ces personnes connaissent à leur retour.

La différence entre le Gissano migrant et le Non-migrant se manifeste dans la perception qu’ont les gens du village vis-à-vis du premier. Une perception qualifiée de « réactionnaire » par Mrabet Belgaïd-Hassine dans son étude sur le retour des migrants Tunisiens. Ce dernier constate que le retour des émigrés a conduit à un « mécontentement réactionnaire » du fait que ceux qui sont restés au pays et qui connaissaient la même situation que les émigrés, avaient les mêmes qualifications professionnels, « voient d’un mauvais œil leurs compatriotes rentrer d’Europe le verbe haut et les poches pleines. »³⁰

Cette digression corrobore ce qui m’a été dit pendant mon séjour à Gissi au gré des rencontres, c’est-à-dire que certains migrants sont effectivement perçus comme « riches » et qu’ils le doivent à leur émigration. D’autre part, si les migrants insérés à nouveau dans la vie sociale du village émettent des propositions visant à des améliorations urbanistiques (par exemple, la proposition d’un zoning pour la commune de Gissi), économiques ou écologiques (par exemple, la proposition de poubelles pour le recyclage des piles usagées, du compost, etc.), ces dernières sont souvent refusées ou leurs auteurs critiqués. Ces

³⁰ Mrabet Belgaïd-Hassine, “Socio-economic Study of the Emigration of Tunesian Workers”, OECD-Congress, Vienne, 1974, cité par Franck Bovenkerk, *op. cit.*, 1974, p. 19.

initiatives prises par certains migrants montrent que ceux-ci sont en quelque sorte les vecteurs de certaines idées et manières de faire acquises à Bienne.

Ces manières de faire, attitudes, comportements, habitudes acquises par le migrant lors du séjour se traduisent, une fois de retour dans le village d'origine, **dans les pratiques du quotidien**; mais ce reflet culturel est aussi, selon les termes de Sayad, une façon de «donner à ses propres yeux et aux yeux de tous du sens à son émigration [...]»³¹, c'est-à-dire montrer que l'émigration n'a pas été un acte gratuit. Pour cette raison, tant dans le pays hôte que dans le pays d'origine, « l'émigration et l'immigration sont suspectées de subversion et plus ou moins ouvertement accusées d'altérations culturelles » ; deux extraits illustrent l'attitude réactionnaire des Gissani non-migrants ressentie par les migrants :

“Les gens du village nous voyaient différents, comme des étrangers [...]. Les gens ici sont restés dans la mentalité des gens rustres qui ont habité ce pays [...]. Ils nous ont aussi dit que c'est parce que nous n'étions pas capables de faire quelque chose ici que nous avons dû aller à l'étranger ! Je me sens étrangère à la mentalité des ignorants de ce village. Mais cela m'a fait mal, parce que me sentir étrangère là, c'est normal, mais étrangère ici ! (E3 :225 ;236 ;239-243) ” ;

“ [...] nous on est parti, on avait aussi la culture très basse, mais, voyant les choses, on s'est adapté aux choses qu'on a vues ; ici c'est tout le contraire, ils ne s'adaptent pas à l'Italien, les gens d'ici veulent que ce soit l'Italien qui s'adapte à eux. Mais avant, nous on s'est adapté en Suisse et on a pris toutes les choses bonnes de la Suisse, la précision, l'organisation... mais ici tu ne peux pas le faire ! S'ils voient que quelque chose, qu'une pratique est meilleure, ils ne le font pas...(Mon hôte parle dans E3 :245-250)”.

Sayad observe le même phénomène ; il constate que « certains des cas, que nous avons eu l'occasion d'observer, paraissent paradoxaux même s'ils ne le sont pas tellement. Il s'agit d'émigrants qui, une fois de retour dans leur terre natale, restent si imprégnés de la culture et des coutumes du pays dans lequel ils ont séjourné pendant des années et y ont développé de manière satisfaisante une part importante de leur vie, qu'ils sont considérés “presque” comme des étrangers dans leur pays natal »³².

A ce propos, il est intéressant de relever une différence, soulignée inconsciemment par un migrant, entre le Gissani migrant et le non-migrant qui se manifeste par une référence à deux groupes distincts : celui des Italiens auquel se rattachait ce migrant et celui des Gissani auquel il associait les Non-migrants ! Est-ce à dire que le Gissano migrant, de retour au village, se perçoit dorénavant comme un Italien et plus vraiment comme un Gissano ?

Il est difficile de répondre à la question avec les données de mes entretiens puisque l'accent n'a pas été placé sur cet aspect du retour, toutefois, il ressort clairement que les liens entre migrants apparaissent au gré des entretiens comme plus soudés que les liens avec la société originelle ou avec la société d'accueil. Ces liens forts sont sans doute l'expression d'une solidarité et d'une compréhension mutuelle de la bilatéralité des références et, en quelque sorte, de l'identité propre au migrant, cet homme « de l'entre-deux »³³.

³¹ Abdelmalek Sayad, *op. cit.*, 1998, p. 24.

³² Leòn & Rebeca Grinberg, *Psychanalyse du migrant et de l'exilé*, Lyon, Césura Lyon Editions, 1986, p. 233.

³³ Sayad parle justement des migrants comme « des hommes de l'entre-deux – l'entre-deux-lieux, de l'entre-deux-temps, de l'entre-deux-sociétés, etc. », in *op.cit.*, 1998, p. 26.

1.5.2. Les liens forts unissant les Gissani migrants

Partageant d'une certaine manière la même condition d'immigrant, issus du même village, les Gissani immigrés à Bienne ont développé entre eux des liens d'amitié étroits compensant en cela partiellement les liens perdus au village et l'éloignement de la parenté. En se rencontrant plusieurs fois par semaine, que ce soit à un match de foot dans l'équipe la Gissana, au cercle abruzzais ou à la mission catholique italienne, les migrants Gissani ont développé une relation – que je qualifie - de nécessité pour l'équilibre socio-physique de la personne.

Ce lien exclusif subsiste après le retour, le temps n'en altère pas l'intensité. Le réseau de connaissance des migrants s'étend aussi à d'autres personnes - collègues de travail à Bienne, voisins, ou autres Gissani non-migrants – mais ces liens sont moins forts. La particularité des migrants est peut-être d'avoir développé entre eux des liens quasi substitutionnels aux liens familiaux et solidaires à la condition de migrant, comme le témoigne cette migrante :

“L'amour du pays est beaucoup plus fort quand vous n'y êtes pas, vous savez moi je rencontrais des gens du village qui habitaient à Bienne, on se saluait, c'était comme si c'était de la famille. (E9 :116-117)”

Il se dégage une intensité relationnelle différente en fonction du groupe considéré, « tout individu est d'abord membre d'un groupe originel et, ensuite, membre de plusieurs autres groupes qu'on dirait seconds, mais pas nécessairement secondaires, surtout dans le cas de l'immigration où on est inévitablement membres, d'une certaine manière, de la société d'immigration et d'autres groupes encore dont le groupe des immigrés. »³⁴ **Pour les migrants Gissani, le groupe des immigrés issu du même village a supplanté d'une certaine manière le groupe originel, partageant entre eux une compréhension mutuelle de leurs difficultés, de leurs doutes résultant de l'ambivalence identitaire.** Pendant mon séjour à Gissi, j'ai observé que ceux qui ont été migrants se retrouvent quotidiennement sur la place publique et au café, s'entretenant parfois de manière ludique en suisse-allemand ou en français.

Nombreux sont les migrants qui se sentent différents des Gissani non-migrants, une différence qui se manifeste concrètement par une relation courtoise avec les gens du village mais aussi par une certaine réticence à se mêler véritablement à eux, à l'exception de certains amis d'enfance avec qui on a maintenu des liens pendant la durée de l'émigration. Dans les entretiens, cette différence s'exprime d'une part dans le nombre de références faites au groupe des migrants et d'autre part à l'importance de la présence des autres migrants ; que cela ait été à Bienne :

“ Tous les jours on était ensemble, pour sortir le soir on était ensemble, on faisait des tournois de football, j'étais le secrétaire de l'équipe de Gissana, tous les dimanches on faisait des tournois, on était toujours ensemble. (E5 :30-32)”

ou à Gissi pendant les vacances:

³⁴ Abdelmalek Sayad, « Le retour, élément constitutif de la condition de l'immigré » in Migrations Société, vol. X, no 57, Paris, CIEMI, 1998, p. 20.

“ Mais quand je venais, je n’étais jamais tout seul, tous ceux de Bienne venaient aussi, je n’étais pas seul. Et quand je suis rentré je n’étais pas le seul. On discutait ensemble de Bienne.(E1 :29-30)”

ou que cela soit encore actuellement de retour au village :

“Nos amis ici sont plutôt des gens qui ont aussi été à Bienne. Mais on essaie d’être gentils avec tout le monde et on salue tout le monde même si d’autres ne nous saluent pas. (E3 :301-302)”

C’est de retour chez lui, dans son village, que le migrant prend conscience de sa différence d’avec le non-migrant et que celle-ci n’était pas seulement propre à son séjour à Bienne mais est un attribut inhérent à son entité de migrant ; la rencontre avec les autres Gissani révèle la différence du migrant comme la conscience de soi naît de la rencontre de l’Autre.

2. PERTINENCE DES FACTEURS

Après avoir développé les thèmes implicites aux différents facteurs énoncés dans le système d’hypothèses et dans la partie théorique de ce travail en fonction des entretiens réalisés, il s’agit maintenant de voir quels sont les facteurs pertinents dans la compréhension du retour ou du non-retour pour les Gissani.

2.1. Le retour à Gissi

En parlant d’une anthropologie de la migration, Sayad relève le lien ténu qui existe entre la dimension spatio-temporelle et la dimension socio-culturelle et affective au sein du processus décisionnel du retour et plus généralement dans la condition du migrant. Cette anthropologie implique selon Sayad plusieurs modes de relations : « une relation au temps, le temps d’hier et le temps à venir, la représentation de l’un et la projection de l’autre étant étroitement dépendantes de la maîtrise qu’on a du temps présent [...], une relation au sol en toutes ses formes et ses valeurs (le sol natal), et d’abord en sa dimension physique ou géographique, et ensuite, en ses autres qualifications sociales, l’espace physique n’étant, somme toute, que la métaphore spatiale de l’espace social ; une relation au groupe, celui qu’on a quitté physiquement, mais qu’on continue à porter en soi d’une manière ou d’une autre, et celui dans lequel on est entré et auquel il faut se faire, qu’il faut apprendre à connaître et à maîtriser »³⁵.

L’espace est dans le cas présent toujours un espace qualifié, chargé de sens et supputé par l’affect du migrant. **Les dimensions culturelle et relationnelle qu’entretient le migrant avec l’espace et la société de ses origines sont parties constituantes du facteur socio-culturel. Ce facteur semble entrer de manière décisive et souvent implicite dans la décision du retour ainsi que dans le choix de résider définitivement à Bienne**³⁶. Le nombre de référence à des énoncés se rapportant à ce facteur en souligne

³⁵ Abdelmalek Sayad, « Le retour, élément constitutif de la condition de l’immigré » in Migrations Société, vol. X, no 57, Paris, CIEMI, 1998, p. 16.

³⁶ Choix qui ne concerne que 2 migrants sur 5 établis à Bienne, voir partie suivante, p. 59.

l'importance tandis que le mythe du retour, sorte d'actualisateur psychique³⁷ des traits culturels de la société d'émigration, lui confère sa pertinence.

Le facteur familial constitue le deuxième facteur explicatif du retour. Les enfants constituent un paramètre des plus importants dans la décision du retour et dans l'équilibre socio-physique du migrant. Pour les migrants résidant encore dans le pays d'accueil à l'âge de la retraite, un retour implique une séparation d'avec les enfants ; ces derniers restant dans le pays de résidence, d'autant plus s'ils y ont effectué leur scolarité. Pour les migrants qui sont retournés dans le village d'origine dès le milieu des années septante, le paramètre des enfants entrent a priori indirectement en compte, une séparation n'étant plus à redouter actuellement. Cependant, à posteriori, les entretiens révèlent que le paramètre des enfants a été décisif dans la décision du retour, notamment la question liée à l'entrée en scolarité. Ce paramètre est allégué en premier lieu par les migrants, avant les problèmes liés au contexte économique des années septante. Mis en parallèle à la séparation qu'encourent les migrants arrivés à la retraite et demeurant encore dans le pays d'accueil, ce phénomène peut s'expliquer comme une sorte d'antidote anticipée à une future séparation.

Concernant la dimension familiale et la décision de retourner, les résultats des entretiens corroborent un fait relevé par une étude menée par Fibbi et alii (1999), observant que « les options de retour diffèrent bien souvent à l'intérieur du couple : l'homme est généralement plus enclin à rentrer au pays d'origine, alors que la femme préfère plutôt rester dans le pays d'accueil. »³⁸ Ceci ayant été mentionné, si on constate que dans la plupart des cas le retour a eu lieu, on peut en déduire selon les modèles élaborés par Kellerhals et al. (1982), que le *modèle hiérarchique*, « où l'un des conjoints commande l'autre »³⁹, s'impose dans la plupart des couples rencontrés en matière de décision du retour.

Au gré de ce qui a été développé dans les deux premiers chapitres de cette troisième partie, les facteurs d'ordre économique et sanitaire ne semblent pas entrer en compte dans la décision du retour. **Si dans le contexte des Gissani le facteur sanitaire comme facteur explicatif du retour est à rejeter, le facteur économique, pour sa part, est contextuel et incitatif à l'ajournement ou à l'anticipation du retour.**

2.2. L'établissement à Bienne

³⁷ Ce qui confère au parcours migratoire, au séjour à Bienne, une dimension particulière et provisoire.

³⁸ Etude mentionnée dans Philippe Wanner et Rosita Fibbi, « Familles et migration, familles en migration », in Familles et migration. Etudes sur la situation des familles migrantes et recommandations de la Commission fédérale de coordination pour les questions familiales (COFF), Berne, 2002, p.39.

³⁹ Explicité dans Claude Bolzman et al., « Espagnols et Italiens proches de la retraite : structure et fonctionnement du réseau familial », in P. Bédard-Hauser et C. Bolzman (dir.), *On est né quelque part mais on peut vivre ailleurs*, IES, Genève, 1997, p. 172. Kellerhals distingue 3 modèles : *hiérarchique*, *d'autonomie* (où chacun décide dans certains domaines définis) et *synarchique* (prise en commun des décisions).

Cerner les facteurs de non-retour s'avèrent être une tâche plus compliquée encore que de comprendre les facteurs de retour. Dans cette étude, je suis parti de l'idée que la série d'énoncés formulés et basés sur des lectures préalables et sur des pré-enquêtes réalisées avec des migrants retournés à Gissi suffirait pour dégager une compréhension du phénomène de non-retour. En fait, sur la base des énoncés, l'interprétation et l'analyse des entretiens ne fournissent pour la compréhension du non-retour que quelques éléments limités pour deux raisons : d'une part le petit nombre de Gissani établis actuellement à Bienne, soit quinze personnes dont cinq qui correspondaient aux critères posés par le système d'hypothèses, et d'autre part le fait que les hypothèses sont formulées de manière corrélatrice, c'est-à-dire basées sur la supposition implicite que les facteurs explicatifs du retour seront *ceteris paribus* les mêmes, mais invalidés, en cas de non-retour.

Les résultats des entretiens, pour les Gissani restés à Bienne, révèlent deux types de migrants : le premier type regroupe les migrants dont la motivation est clairement définie et résulte d'une satisfaction existentielle de résider définitivement à Bienne (E11 ;E15) ; tandis que le deuxième type (E12 ;E13 ;E14), dont la compréhension est moins évidente et difficilement qualifiable, comprend les migrants témoignant une certaine apathie au lieu de résidence, faute peut-être d'oser effectuer un véritable choix dans une certaine confusion ou ambivalence identitaire. Le nombre limité de cinq entretiens n'autorise pas une généralisation de cette typologie duale et sans doute qu'une étude plus approfondie et sur d'autres populations aboutirait, en plus des deux types susmentionnés, à d'autres situations possibles. Le problème ici est la rareté des études empiriques attachées à la compréhension des facteurs de non-retour ; les quelques études portant sur la migration du retour formulent leurs hypothèses en fonction du retour ne résolvant, par conséquent, rien au problème soulevé présentement.

Outre les limites relatives à la compréhension du non-retour mentionnées ci-dessus, quelques éléments intéressants sont à relever. Dans la seconde hypothèse, je postulais que des liens affectifs lâches avec le village d'origine et l'importance du passé immédiat (années vécues à Bienne à l'âge adulte) constituaient une explication au non-retour. **L'analyse des entretiens** (cf. Annexe intitulée : *Typologies des migrants selon leur parcours et leurs motifs de retour*) **vient partiellement invalider cette seconde hypothèse ; celle-ci est applicable seulement dans deux cas sur cinq, soit pour les deux migrants (E11 ;E15) appartenant au premier type mentionné ci-dessus, c'est-à-dire pour lesquels l'établissement définitif correspond à un choix de vie clair et à une satisfaction existentielle.** La situation des trois autres migrants se comprend peut-être davantage sur la base des facteurs relatifs au retour et, de ce fait, s'intègrent dans la problématique des énoncés concernant les migrants retournés à Gissi.

En regard à l'annexe intitulée *Nombre de références aux différents énoncés dans le discours de chaque migrant*, la distinction d'une typologie duale pour les Gissani restés à Bienne se légitime pour plusieurs énoncés. La distinction est claire pour trois énoncés susceptibles de fournir une explication au non-retour : (4.2.) la qualité ou l'intensité des relations avec les gens du lieu d'accueil et l'attachement au lieu lui-même, (4.5.) le maintien de la culture « des origines » constituant un frein à l'établissement définitif et (4.9.) la perception négative du village d'origine. Parmi ces trois énoncés, deux (4.2. et 4.9.) constituent un facteur de non-retour basé sur une explication du modèle « push-pull » et un énoncé (4.5.) se pose comme une restriction à un établissement définitif et s'oppose

au deux premiers. A ce propos, il est intéressant de constater que les deux Gissani, pour qui l'établissement à Bienne constitue une satisfaction existentielle et un choix de vie, se distinguent des trois autres Gissani résidant à Bienne par un contraste marqué pour les trois énoncés. Pour ces deux personnes, les références sont nombreuses pour les deux énoncés relatifs au non-retour et quasi nulles pour l'énoncé concernant le maintien de la culture « des origines », se dressant comme une dénégation du village natal.

Le choix délibéré de s'établir à Bienne, espace d'assouvissement de ses attentes personnelles, permet à deux migrants (E11, E15) de vivre d'autres expériences que celles possibles dans le pays d'origine. La qualité et l'intensité des liens avec les habitants de Bienne s'accompagnent d'une vision critique, posée comme extérieure et objective, des indigènes du village natale. Cette insertion dans la société d'accueil a pour corollaire une certaine évanescence de la culture « des origines », on s'y réfère peu et on ne cherche pas à se rendre au village à chaque vacances. Pour les Gissani concernés par ce choix, le mythe du retour est inexistant.

Les migrants établis à Bienne et s'insérant dans le second type, ceux dont le choix du lieu de résidence résulte d'une certaine indifférence (E12, E13, E14), semblent ne pas oser franchir l'étape du retour malgré eux et en dépit de leur for intérieur. Leurs motivations à rester à Bienne demeurent hermétiques et leurs propos sont souvent contradictoires les uns par rapport aux autres. Comment comprendre la situation d'un migrant (E13), qui pourtant a la capacité économique et la santé nécessaires pour rentrer à Gissi, affirme que rien à Bienne ne lui plaît mais n'en demeure pas moins en ce lieu ? Les trois personnes concernées par ce deuxième type ont en commun un parcours professionnel relativement difficile ; ils ont obtenus une place de travail stable après une dizaine d'années d'errance professionnelle et juste avant la crise des années septante dans un secteur économique peu affecté par la basse conjoncture, ce qui leur a permis de demeurer à Bienne quand la majorité des Gissani retournaient au village.

L'impression donnée par ces trois migrants restés à Bienne est qu'ils ont laissé « couler » le temps, ajournant le retour aux calendes grecques, cultivant le mythe du retour et séjournant à Gissi lors de chaque vacances. Attachés à leurs habitudes de Gissani, ils se plaisent à parler de leur village, en dressent un portrait bucolique, et pensent que les migrants sont retournés au village parce qu'ils avaient la nostalgie, traduisant ainsi leur propre ressentiment. A l'âge de la retraite, ils semblent vivre dans la même optique que lorsqu'ils sont arrivés à Bienne pour la première fois, celle de retourner un jour chez eux... ce ne sera plus à l'âge de la retraite mais, pour certains, lorsque « la santé n'ira plus », comme l'exprime ce migrant :

“Si la santé n'est plus bonne, alors peut être , peut être on ira là-bas. Mais comme ça, on est bon. C'est comme l'escargot, quand tout va bien il est là , il sort tout tranquille, il est là avec ses cornes, et quand tout va mal, qu'il heurte quelque chose, il retire ses cornes et rentre dans sa maison, ainsi on est nous aussi. Alors... peut être on ira dans notre village parce que j'ai tous mes copains là bas, j'ai aussi un frère, des neveux... (E13 :95-98). ”

En référence à la typologie établie par Bovenkerk (Cf. Annexe intitulée : *Typologies des migrants selon leur parcours et leurs motifs de retour*), je suppose que les trois migrants exprimant une certaine apathie quant au choix du lieu de résidence sont ceux qui ont

envisagé une migration temporaire mais dont le retour ne se réalise jamais. C'est peut être la réalité de ce constat qui génère en eux une certaine nonchalance, traduite par une routine quotidienne et par une indifférence d'être à Bienne ou à Gissi. Une étude exclusivement portée sur les facteurs d'établissement définitif des migrants nous aiderait à comprendre la complexité de ce dernier cas.

QUATRIEME PARTIE

CONCLUSION

1. INTELLIGIBILITE D'UNE PRATIQUE SPATIALE

1.1. Complexité des paramètres

Un parcours migratoire incluant le retour peut se comprendre en quatre temps : (i) celui de la décision d'émigrer, (ii) celui du temps du séjour ou de l'établissement définitif dans un pays hôte, (iii) celui du processus décisionnel relatif au retour et (iv) celui du retour en-soi et de l'établissement dans la société d'origine. Cette étude s'est principalement attachée à comprendre la problématique du retour dans sa phase décisionnelle.

J'ai essayé de comprendre le processus décisionnel du retour dans sa complexité et sa dynamique socio-culturelle, de découvrir le sens latent caché derrière le contenu manifeste du discours des migrants. Chaque Gissano a son propre parcours migratoire constituant une entité et une expérience uniques. Les résultats - et leur interprétation - de cette monographie sont propres à une population précise. Toutefois, dans la singularité des différents parcours, certaines généralisations ont été émises et sont sans doute extensibles à des populations partageant les caractéristiques définies des migrants de Gissi ; c'est probablement le cas pour les populations d'autres village de la province rurale de Chieti.

Il est aussi à relever que dans la problématique du retour des Gissani, les nombreux séjours à Gissi lors des vacances, la vitalité du *mythe du retour* et le retour en-soi ont été facilités par la courte distance séparant Gissi de Bienne, soit environ mille kilomètres. Trois paramètres (spatial, temporel et anthropologique) entrent en compte dans la problématique du retour : la distance, la durée du séjour et l'intention du migrant. En tenant compte des deux premiers, cette étude s'est surtout intéressée à comprendre la complexité du paramètre anthropologique dans le processus décisionnel du retour.

1.2. Peut-on théoriser le processus décisionnel du retour ?

Pour résumer, les décisions concernant le lieu de vie prises par les Gissani tiennent compte principalement de deux paramètres : le lieu de résidence ou la proximité des enfants et l'équilibre socio-physique du migrant. Dans une moindre mesure, d'autres éléments entrent en compte, tels que la proximité de parents – co-latéraux et ascendants-, et d'autres migrants Gissani, qui constituent l'essentiel du réseau d'amis, et la détention d'une propriété. Toutefois, pour ce qui concerne l'étude des migrants de Gissi et contrairement aux résultats avancés dans l'étude de Bolzman et Fibbi, « le niveau de vie escompté dans la société de résidence comparé à celui atteignable dans la société d'origine, les prestations de la sécurité sociale et l'accès aux services médico-sociaux »¹ ne sont pas des éléments décisifs dans le processus décisionnel du retour. Ceci est compréhensible par la substitutivité du paramètre considéré : par exemple, la non proximité des enfants n'est pas compensable par la proximité d'une grand-mère ; en revanche la perte d'un niveau de vie matériellement meilleur à Bienne qu'à Gissi est compensé par certaines aménités propres

¹ Claude Bolzman et al., «Espagnols et Italiens proches de la retraite : structure et fonctionnement du réseau familial », in P. Bédard-Hauser et C. Bolzman (dir.), *On est né quelque part mais on peut vivre ailleurs*, IES, Genève, 1997, p. 178.

à Gissi, tel que la proximité de la mer, de la ville ou le moindre coût du système de santé. Ce sont donc les paramètres insubstituables qui entreraient en conflit les uns avec les autres lors du processus décisionnel du retour, ces paramètres se rattachant aux facteurs familial et relationnel constitutifs de la dimension psychoaffective et identitaire du migrant.

Corollaire de cette dimension psychoaffective et des deux paramètres énoncés: le mythe du retour. Si ce mythe existe et persiste pendant la durée du séjour dans le pays d'accueil, le migrant aura tendance soit à retourner effectivement dans le lieu d'origine, soit à vivre une migration vécue et conçue comme temporaire mais sans jamais retourner au village natal. Dans les deux cas, le migrant connaît une forme d'incomplétude. Constatant que seulement cinq migrants parmi ceux arrivés à Bienne dans les années cinquante et soixante demeurent encore à Bienne, les migrants de Gissi se caractérisent par leur retour et par un attachement marqué à leur village et à la région d'origine, contrairement à la tendance générale observée pour les étrangers à l'échelle nationale par d'autres chercheurs. Ce fait est corroboré par les nombreux retours de Gissani au sein de leur village et non pas dans une ville avoisinante ou dans un autre lieu. En ce sens, il faudrait savoir si les résultats de cette monographie sont ceux d'une réalité isolée ou s'ils s'appliquent aux populations dont la migration est dite de « voisinage » caractérisée par une relative facilité de concrétiser le retour. Il serait également intéressant de poursuivre l'enquête sur une population de migrants issus de villages et d'autres provenant de la ville pour savoir s'il existe une dichotomie ville-village relative aux facteurs de retour dans la problématique des migrations.

L'explication comme hypothèse de développement est une manière de rassembler les données et de voir ces données dans leur relation réciproque, permettant de comprendre une problématique multidimensionnelle. Les données issues des entretiens avec les migrants sont propres aux spécificités de la population interviewée et la complexité du processus décisionnel rend insuffisante toute généralisation, d'où le peu de théorie existant sur ce sujet. Aussi me semble-t-il prudent de ne pas subsumer les parcours des Gissani à une théorie du retour, bien que je pense que le concept de mythe de retour et que les perceptions spatio-temporelles du lieu d'émigration et du lieu d'immigration ont une importance décisive dans le retour ou dans le non-retour du migrant. Une théorie du processus décisionnel du retour nécessite un affinement et un approfondissement des paramètres socio-culturels, relationnels et personnels au vécu du migrant.

1.3. Prolongements

Dans ces quelques pages, j'ai présenté, sans exploiter tous les thèmes possibles se trouvant dans les entretiens, un essai de compréhension de la problématique du retour et d'explication du processus décisionnel faisant que certains migrants s'établissent dans le lieu d'accueil et que d'autres retournent dans leur lieu d'origine. De ce fait, certains aspects pourraient et devraient être approfondis, tel que par exemple l'adaptation des migrants retournés au village d'origine et l'impact de la migration de retour dans la société d'origine. Sur le plan des effets du retour sur le développement régional, notons, comme le mentionnent King, Strachan et Mortimer, que « [the] return migration does not stimulate economic development largely because there are few development possibilities in these

areas anyway²» et que la plupart du temps les migrants de retour ont des ambitions professionnelles limitées, portés à la création «of small-scale service-sector enterprises like shops and bars. From the economic point of view such concerns are marginal and precarious »³.

Ces propos se vérifient dans le cas des Gissani retournés avant l'entrée en retraite - puisque deux personnes ont ouvert un magasin, une personne a créé un restaurant et une autre un bar (trois autres sont allées nourrir la main-d'œuvre industrielle) - et donnerait lieu à une étude intéressante en soi. Lors de mon séjour, j'ai toutefois constaté que les emplois sont actuellement et principalement fournis par le secteur secondaire puis dans une moindre mesure par le secteur tertiaire mais confiné à la branche du commerce de détail. Bien que l'expérience professionnelle acquise à l'étranger soit un point positif dans le parcours du migrant, il ne semble pas qu'elle profite à la région d'origine⁴. Probablement que le développement économique italien, la préoccupation du développement régional en Italie et la mobilité des générations postérieures à celle que j'ai eu l'occasion d'interroger rendent actuellement ce constat boiteux en certaines régions. Il est vrai que le Mezzogiorno et le Sud de l'Italie se sont passablement développés et ouverts aux activités tertiaires mais ce sont principalement les villes côtières qui bénéficient de ces apports et non pas les régions rurales reculées.

En ce qui concerne le point central de mon étude, l'importance du *mythe du retour* et des liens socio-culturels dans l'établissement ou le retour du migrant, il reste à savoir dans quelle mesure ces deux paramètres ou facteurs sont décisifs et pertinents pour un plus grand échantillon de migrants et une population diversifiée. Pourrait-on conclure que si rien n'annihile le mythe il finit par se réaliser en retour ? Les migrants qui demeureraient seraient alors ceux qui :

- i. ont immigré sans cultiver le mythe, parce que le pays d'origine leur a laissé une blessure (guerre, stigmatisation, famine...);
- ii. ont cultivé le mythe mais, après un certain temps d'adaptation et d'intériorisation des traits culturels de la société d'accueil, ont trouvé de quoi pleinement vivre. L'établissement résulte d'une satisfaction existentielle en partie liée à l'espace de résidence ;
- iii. n'ont pas passé leur enfance, adolescence dans le lieu d'origine de leurs parents (deuxième génération) et ne connaissent pas de liens forts avec cet espace et avec les gens qui y résident.

Au sujet de ce troisième point, il faudrait savoir dans quelle mesure un mythe serait fondateur d'un autre mythe, c'est-à-dire dans quelle mesure « le mythe de l'âge d'or de l'enfance » est important dans la constitution du mythe du retour ? En trame de fond à cette question, il s'agit de comprendre comment espace visible et espace intérieur ou intériorisé s'articulent, se complètent et sous-tendent nos actions et décisions.

² Russel King, Alan Strachan & Jill Mortimer, « Gastarbeiter go home : return migration and economic change in the Italian Mezzogiorno » in R. King, *Return migration and regional economic problems*, London, Croom Helm Ltd, 1986, p. 40.

³ Russel King, Alan Strachan & Jill Mortimer, *op. cit.*, 1986, p. 40.

⁴ Concernant le Sud de l'Italie, plusieurs études vont dans ce sens, notamment celles de Russel King, Alan Strachan & Jill Mortimer, *op. cit.*, 1986, pp. 40-65, d'Anna Maria Birindelli, *op. cit.*, 1985, pp. 151-155 et, d'une portée plus générale, Leslie Sklair, « Social movements and global capitalism », in *Sociology*, 1995, No 25, pp. 495-512.

CINQUIEME PARTIE

Bibliographie

BIBLIOGRAPHIE
METHODOLOGIE

BERTHIER NICOLE

2002.- Les techniques d'enquête.- Paris : A. Colin.- 254 p.

GRAWITZ MADELEINE

2000.- Lexique des sciences sociales.- Paris : Dalloz.- 424 p.

GUMUCHIAN HERVE & MAROIS CLAUDE

2000.- Initiation à la recherche en géographie.- Paris : Economica.- 425 p. (Anthropos)

MAROY CHRISTIAN

1995.- « L'analyse qualitative d'entretiens » in Pratiques et méthodes de recherche en sciences sociales, L. Albarello et al.- Paris : A. Colin.- pp. 83-110 (Coll. Coursus)

PAILLE PIERRE & MUCCHIELLI CLAUDE

2003.- L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales.- Paris : A. Colin.- 211 p.

PROBLEMATIQUE DES MIGRATIONS

ASSIMA GEORGES

1987.- « La problématique du retour d'un point de vue suisse » in Migration et Développement régional.- Neuchâtel : Université de Neuchâtel.- pp.187-197 (Cahiers de l'ISSP).

BIRINDELLI ANNA MARIA

1985.- « The Recent Socio-economic Transformations in Italy and its Internal and External Migratory Movements », in International Migration, vol. 23, no 1.- New-York : Center for Migration Studies.- pp. 149-155.

BLOTEVOGEL HANS HEINRICH, MULLER URSULA & WOOD GERALD

1993.- « From itinerant worker to immigrant? The geography of guestworkers in Germany » in R. King (Ed.), Mass Migration in Europe.- Londres : British Library.- pp. 83-100.

BOLZMAN CLAUDIO, FIBBI ROSITA & VIAL MARIE

1997.- « Espagnols et Italiens proches de la retraite : structure et fonctionnement du réseau familial » in P. Bédey-Hauser & C. Bolzman (dir.), On est né quelque part mais on peut vivre ailleurs.- Genève : IES.- pp. 159-183.

BOLZMAN CLAUDIO, FIBBI ROSITA & VIAL MARIE

1996.- « La population âgée immigrée face à la retraite » in H.-R. Wicker (dir.), *L'altérité dans la société*.- Zürich : Seismo.- 123-140.

BOLZMAN CLAUDIO, FIBBI ROSITA & VIAL MARIE

1997.- « Où habiter après la retraite ? Les logiques de décisions des migrants face aux risques de pauvreté » in V. Bolognari & K.Kuhne, *Il lavoro sociale ed educativo in Europa*.- Bergamo : Ecce.- pp. 1-14.

BOVENKERK FRANCK

1974.- *Migrations des travailleurs, retour au pays et coopération au développement*.- La Haye : *Projet Remplod*.- 59 p.

BOYLE PAUL, HALFACREE KEITH & ROBINSON VAUGHAN

1998.- *Exploring Contemporary Migration*.- Singapore : Longman.- 282 p.

CERASE FRANCESCO P.

1974.- "Expectations and reality : a case study of return migration from the United States to Southern Italy", in *International Migration Review*, Vol. 8, no 2.- New-York : Center for Migration Studies.- pp. 245-262.

CUNHA ANTONIO

1991.- « Faiseurs de Suisses et faiseurs d'histoire : intégration fonctionnelle, identité culturelle et participation » in O. Blanc & P. Gaillard (dir.), *Suisse 2000 enjeux démographiques*.- Lausanne : *Réalités sociales*.- pp. 287-296.

DAUPHINE ANDRE

1999.- *L'Italie*.- Paris : Nathan.- 286 p. (fac. géographie)

FIBBI ROSITA

1989.- « La recherche sur les migrations en Suisse ».- Paris : *Revue Européenne des Migrations Internationales (R.E.M.I.)*, vol. 5, no 3.- pp. 148-156.

FIBBI ROSITA & WANNER PHILIPPE

2002.- « Familles et migration, familles en migration » in *Familles et migration. Etudes sur la situation des familles migrantes et recommandations de la Commission fédérale de coordination pour les questions familiales (COFF)*.- Berne: COFF.- pp. 9-48.

GRINBERG LEÒN & REBECA

1986.- *Psychanalyse du migrant et de l'exilé*.- Lyon : Césura Lyon Editions.- 289 p.

HAUG WERNER

2002.- "La Suisse et l'Europe, terres d'immigration: expériences et perspectives futures" in *Démos*, bulletin d'information démographique, No 4.- Neuchâtel : Office fédéral de la statistique.- 27 p.

KING RUSSEL, STRACHAN ALAN & MORTIMER JILL

1986.- "Gastarbeiter go home: return migration and economic change in the Italian Mezzogiorno" in R. King (Ed.), *Return migration and regional economic problems*.- London : Croom Helm Ltd.- pp. 38-68.

KING RUSSEL

1986.- "Return migration and regional economic development" in R. King (Ed.), *Return migration and regional economic problems*.- London : Croom Helm Ltd.- pp. 1-37.

KING RUSSEL

1992.- « Emigrants, returnees and non-migrants: Achill islanders at home and abroad » in *Studi emigrazione*, anno 29, no 106.- Roma : Centro studi emigrazione.- pp. 241-261.

KING RUSSEL

1993.- « European international migration 1945-1990: a statistical and geographical overview » in R. King (Ed.), *Mass Migration in Europe*.- Londres : British Library.- pp. 19-39.

KING RUSSEL

1996.- « Return Migration: a neglected aspect of population geography » in *Geography and Migration*.- Cheltenham : Ed. by Vaughan Robinson.- pp. 357-366.

KING RUSSEL

2000.- « Generalizations from History of Return Migration » in B. Gosh (dir.), *Return Migration*.- Genève : IOM.- pp. 7-45.

LANFRANCHI ANDREA

2002.- « La situation psychosociale des familles migrantes » in *Familles et migration. Etudes sur la situation des familles migrantes et recommandations de la Commission fédérale de coordination pour les questions familiales (COFF)*.- Berne: COFF.- pp. 75-93.

MAHNIG HANS & PIGUET ETIENNE

2003.- « La politique suisse d'immigration de 1948 à 1998 : évolution et effets » in H.-R. Wicker (dir.), *Les migrations et la Suisse*.- Zürich : Seismo.- pp. 63-103.

MASSEY DOUGLAS S., ARANGO JOACHIN, PELLEGRINO ADELA & ALII

1993.- « Theories of International Migration : a Review and Appraisal » in *Population and Development Review* 19, no 3.- New-York : The Population Council Inc.- 431-463.

MIRANDA ADELINA

1996.- *Migrants et non-migrants d'une communauté italienne.*- Paris : L'Harmattan.- 187 p. (Coll. Minorités et Société).

MUSSILO ITALO

1981.- *Retour et emploi des migrants dans le Mezzogiorno : enquête sur un échantillon de migrants italiens.*- Genève : International Labour Office.- 69 p.

OEBERG STURE

1993.- « Europe in the context of world population trends » in R. King (Ed.), *Mass Migration in Europe.*- Londres : British Library.- pp. 195-211.

PY BERNARD & DI NICOLA GIULIA PAOLA (DIR.)

1993.- *Alterità al quotidiano : Migrazioni, Abruzzo-Neuchâtel.*- Teramo : Università d'Annunzio.- p. 260.

RAPPORT NIGUEL & DAWSON ANDREW (ED.)

1998.- *Migrants of Identity. Perceptions of Home in a World of Movement.*- Oxford, New-York : Berg.- 246 p.

SAYAD ABDELMALEK

1998.- « Le retour, élément constitutif de la condition de l'immigré » in *Migrations Société*, vol. X, no 57.- Paris : CIEMI.- pp. 9-45.

WANNER PHILIPPE

2000.- « Evolution de la structure de la population dans les années 1990 et diversités culturelles actuelles » in *La dynamique spatiale et structurelle de la population de la Suisse de 1990 à 2000.*- Neuchâtel : Office fédéral de la statistique.- pp. 27-42.

WANNER PHILIPPE

2002.- « Tendances migratoires en Europe » in *European Population Papers Series No 7.*- Strasbourg : Conseil de l'Europe.- 27 p.

WICKER HANS-RUDOLF

2003.- « Introduction : migration, politique de migration et recherche sur la migration » in H.-R. Wicker (dir.), *Les migrations et la Suisse.*- Zürich : Seismo.- pp. 7-60.

A PROPOS DE GISSI ET DES MIGRANTS DE BIENNE

DI CROCE BERNARDO

1996.- Gissi, documenti per una storia.- Vasto : Arte della Stampa/Cannarsa.- 303 p.

ESPOSITO ANGELINO

1973.- Opus Otisopse.- Bienne, Gissi : inédit.- recueil de poèmes.

NARDI NINO

2002.- « Bilaterali Svizzera-Unione Europea, vantaggi anche nell'assicurazione malattia ».- Bienne : Giornale la Rinascita (29 août 2002)

OFFICE DES HABITANTS DE LA VILLE DE BIENNE

2004.- Données statistiques relatives aux Gissani.- Bienne, 26 janvier (fichier informatique).

TOOK LAURENCE

1986.- "Land tenure, return migration and rural change in the Italian Province of Chieti" in R. King (Ed.), Return migration and regional economic problems.- London : Croom Helm Ltd.- pp. 79-99.

SIXIEME PARTIE

Entretiens

E1 : Premier entretien réalisé le dimanche 4 janvier 2004 avec Alfonso à Gissi.

Enquêteur : Pouvez-vous me raconter votre retour à Gissi ?

Interlocuteur (Alfonso) : Je suis revenu en 1974 à cause des enfants. Tu peux me poser des questions plus précises ? Sinon moi je peux raconter tous les détails pendant des heures !

E : D'accord ! Aviez-vous gardé des liens à Gissi lorsque vous étiez à Bienne ?

I : ... Ma mère... ma mère était ici et mon frère aussi, vu qu'il était instituteur, et pis je connaissais tout le monde ; vu que c'est un petit village, je connaissais tout le monde. Ici il y avait de tout, des amis, enfin tout le monde, mmh comme à Bienne. *[sous-entendu qu'il y a aussi des gens qu'on aime moins mais la petitesse du village fait qu'on les voit aussi tous les jours]*.

E : Et vous rentriez parfois pour les voir ?

I : Oui chaque année pour rendre visite à ma mère. On rentrait en Vespa depuis Bienne en trois jours. Mmh, quand on était jeune ça se faisait... c'était une belle chose que cela.

E : Et quand vous rentriez... l'accueil de la population, c'était comment ?

I : Tranquille...eh ! Ca dépend des personnes, c'est une question personnelle. Moi je connaissais tout le monde.

E : Et après plus de 10 ans passés à Bienne, vous étiez perçu comment par les Gissani qui n'ont jamais quitté le village ?

I : Mais quand je venais, je n'étais jamais tout seul, tous ceux de Bienne venaient aussi, je n'étais pas seul. Et quand je suis rentré, je n'étais pas le seul. On discutait ensemble de Bienne. La première année il y avait qu'une seule chose dans la tête : Bienne.

E : Et pour ceux qui n'ont jamais quitté Gissi, quel était leur sentiment de vous revoir ?

I : Mais chacun il avait à dire quelque chose même s'il n'avait jamais quitté le village. Mais l'émigration dans ce village a déjà commencée en 1950, en Amérique, en Argentine, en Belgique, en Afrique du sud et puis la Suisse ça a commencé vers 1956 - quelque chose comme ça. En 56 c'est les premiers de Gissi qui sont allés en Suisse, surtout à Bienne. Le 80 % des Gissani en Suisse c'était à Bienne.

E : Et pourquoi Bienne ?

I : Mais ça commence toujours comme ça : un est là et dit à son copain, ici il y a du travail ; l'autre appelle son frère, puis un autre copain et ça commence comme cela... c'était Bienne. Mais à ce moment là l'industrie de Bienne demandait si on connaissait quelqu'un.

E : Il vous est donc arrivé de donner le nom d'un ami ?

I : Oui parce qu'en Suisse on nous appelait « la main d'œuvre bon marché », alors nous on était « la main-d'œuvre bon marché » jusqu'en 1974, après c'est devenu trop cher tout cela, la crise.

E : Et quand vous êtes rentré en 1974, votre situation financière était difficile, vous arriviez à nouer les deux bouts à Gissi ?

I : Avec un peu d'argent que j'ai pris de la Suisse, avec ça j'ai commencé à ouvrir un bar, pendant cinq ans c'était dur, après c'est devenu tranquille, j'ai trouvé un travail. Le bar ça ne me plaisait pas, surtout au niveau du nombre d'heures de travail : seize heures par jour. Dans un village, tu es du matin au soir là dedans. Après, j'ai trouvé une place de barman surtout parce que je parlais un peu le français et l'allemand dans un camping, j'ai commencé à travailler dans le tourisme. Ça c'est un travail qui me plaît. Après, j'ai aussi été à l'Hôtel [Hôtel Sporting à Casalbordino al Mare], car dans un camping on travaille toujours que trois mois, alors je travaille comme gardien de l'hôtel pendant la nuit en attendant la retraite à 65 ans.

E : Et maintenant que vous êtes ici à Gissi, vous avez maintenu des relations à Bienne ?

I : Encore maintenant.

E : C'est-à-dire, vous téléphonez, vous écrivez... ?

I : Oui, mais je suis retourné quatre ou cinq fois en Suisse pour voir les copains, pis maintenant il y a un moment que je ne vais plus. Mais je reçois des appels à Noël de copains qui sont en Suisse ou de copains qui étaient en Suisse avec moi et qui sont maintenant ailleurs en Italie.

E : ... Une amitié notamment due à l'équipe de football ? [*Alfonso avait mis sur pied une équipe de football – la Gissana- qui dura quatorze ans, comprenant aussi bien des Italiens que des Suisses... une des raisons était aussi de pouvoir se doucher, car les appartements bon marchés en ce temps-là n'étaient pas équipés*].

I : Mais oui ! Oui à ce moment là j'étais jeune, c'était ça les copains.

E : Si je vous parle de votre séjour à Bienne, est-ce que lorsque vous êtes arrivé en Suisse vous vous disiez chaque année: « demain je rentre à Gissi » ?

I : Non, non. On dit toujours un jour ou l'autre je vais rentrer, mais y'avait pas de projet. J'ai jamais eu de projet, jamais dans la vie. Mais à ce moment là, j'étais marié à une femme de Gissi - ma femme habitait à côté de moi dans le village. Alors, après 7 ans, quand j'étais là avec ma femme, mon fils a eu 6 ans et c'était ça la raison du retour, seulement ça. Mais quand j'étais là, je ne pensais même pas à rentrer et ma femme ne voulait même pas rentrer, c'est la ville. Ma femme ne m'a pas obligé de rentrer, car elle aussi elle était bien là. Mais moi j'ai dit, une fois ou l'autre il faut quand même bien une fois essayer de rentrer dans son village.

E : ... Et vous êtes revenus ici en famille. Quand vous étiez à Bienne, vous ne vous êtes donc jamais dit « tiens ! dans deux ans je repars » ?

I : Non, non, pas du tout.

E : Vous aviez parfois la nostalgie du village ?

I : Non pas trop, car moi avant de venir en Suisse, j'étais quand même déjà deux ans à Rome, j'étais déjà dans la grosse ville, j'avais déjà, je ne dis pas presque oublié, mais il y avait déjà 2 ans que j'étais dehors. Bon ! pis pour la langue, j'allais faire des cours du soir pour la langue en Suisse, pour parler au moins et pour lire, car quand tu te rends compte que quelque chose est écrit là et que tu ne comprends rien... j'ai commencé à comprendre ces choses là moi. J'ai toujours eu l'occasion de parler dans mon travail, j'étais commissionnaire, j'avais toujours l'occasion de parler, même en *Berndütsch* ! C'est une question de caractère, hein ! Moi j'ai toujours pensé, si je dois rester ici, il faut que je comprenne ce qu'ils disent. Mais surtout c'était lire, car parler tout ça, ça allait. Lire, ça il faut connaître. Je devais aller à vélo aux cours du soir, il fallait se donner la force d'aller jusque là bas, c'était quand même à 7 km d'où je dormais [*Alfonso résidait dans un faubourg de Bienne, à Safnern*].

E : ...Et du retour ? Vous en aviez parlé du retour avec votre femme ou...

I : ...Et bien sûr ! Déjà on avait commencé la discussion une année avant, qu'est-ce qu'on va faire quand le fils aura 6 ans. Ma femme disait non, ici on est bien. Mais c'est, qu'une fois, je disais, il faudra quand même essayer de revenir vivre dans notre village. Ce n'est pas l'histoire d'aller là, non, mais c'était quand même d'essayer de vivre où je suis né.

E : Essayer de vivre là où vous êtes né, pourquoi ? Je ne comprends pas très bien.

I : Mais pour retrouver ses racines... c'est tout de même à Gissi que j'ai passé mon enfance, non ? alors je voulais revenir une fois pour retrouver ça, hé !

E : Ah ! d'accord ! Pour parler encore un peu de Bienne, votre femme y travaillait aussi ?

I : Oui oui et on était aussi concierge dans une fabrique le reste du temps. Des Suisses ne le croyaient même pas, car normalement les concierges sont des gens qui ont 40 ans ; mais moi un Italien de 28 ans ! Comment ça se fait que celui-là il a les clés de toute la fabrique ? hé ! Mais les gens de la fabrique nous connaissaient.

E : Et ça vous faisait plaisir ? J'entends de pouvoir bénéficier de cette confiance, d'avoir les clés ?

I : Et oui, ça me faisait plaisir, cela voulait dire que j'étais reconnu, ma façon de faire en Suisse, mon organisation, tout ça... même pour des gens de Gissi on a organisé une fois des fêtes pour se retrouver ensemble... mais y avait seulement 100 personnes sur 400, ça fait pas beaucoup mais c'est déjà quelque chose. Hein, cela voulait dire qu'on faisait cela honnêtement et qu'on était pas seulement les « Cinquus ». D'accord on venait là pour le travail, pour l'argent, mais pas seulement, on a vécu normalement

E : Et quand vous étiez à Bienne, vous avez laissé une maison ici à Gissi ?

I : Oui oui la maison de famille, ma mère et ma sœur s'en occupaient.

E : Et aux parents, aux amis que vous aviez ici, vous leur écriviez souvent, gardiez le contact ?

I : Mmh non, pas tellement, à ma mère j'écrivais de temps en temps des lettres. Il y avait pas Internet et tout ce qu'il y a maintenant, hein ! il faut revenir 30 ans en arrière tu vois !

E : Et eux-mêmes vous disaient parfois, Alfonso, il te faut rentrer, on a l'ennui ?

I : Non non, la vie que je faisais à Bienne allait, pas d'inquiétude. Pis mon frère aussi était loin il a vécu en Allemagne. Ma mère n'était pas toute seule, mon beau-père il habitait à côté. *(rires)* Ma femme je ne l'ai pas trouvée loin, juste la porte d'à côté, he !

E : Et vous pensez que si vous n'aviez pas eu les enfants vous seriez resté en Suisse jusqu'à la retraite ?

I : Ca probablement. Bon il faut laisser les choses comme elles viennent, il ne faut pas organiser tout cela. Bon je voulais essayer de rentrer car ici, avec l'argent suisse, on vivait le double, le change de la monnaie. Mais maintenant avec l'euro...

E : ...C'est-à-dire qu'avec l'argent mis de côté vous aviez un projet professionnel en tête ?

I : Non. Bon il fallait de toute façon retrouver du travail au cas où je rentrerais mais c'était pour vivre plus facilement, plus facilement surtout.

E : Et votre femme, elle est venue à Bienne en même temps que vous ?

I : Non, seulement quand on s'est marié, le jour de ses 18 ans. Et une fois qu'on était à Bienne elle a commencé de travailler. Moi j'étais alors déjà à Bienne depuis 6 ans.

E : Et pour elle c'était difficile ?

I : Eh, c'était la première fois qu'elle sortait de la maison. Elle s'est retrouvée à Bienne, et pour finir elle ne voulait plus rentrer. Elle se trouvait bien.

E : Et vous, vous êtes arrivé en quelle année la première fois à Bienne ?

I : En 1961.

E : Et la première fois, vous êtes resté d'une traite à Bienne ou vous êtes retourné au village ?

I : Non, j'avais même pas de permis la première fois, j'étais resté deux mois, après j'ai trouvé du travail, alors j'ai fait un permis et je suis resté. Je rentrais seulement aux vacances.

E : Vous avez fait quel parcours professionnel ? Quels sont les métiers que vous avez exercés ?

I : J'ai commencé comme coiffeur chez un Italien, mais ça payait mal. Ensuite, j'étais aide-mécanicien et une fois que je parlais plus français, après 10 ans, ils m'ont demandé si je voulais faire commissionnaire. Vu mon caractère, cela allait très bien. Ils m'ont même payé le permis de conduire ! Quand la fabrique où je travaillais a fermé, j'ai retrouvé une place de commissionnaire et de concierge. J'étais apprécié du patron. Mais après 8 mois, on a du rentré parce que le gosse devait aller à l'école.

E : Malgré la crise, vous n'avez pas perdu votre boulot en 1974 ?

I : Non. Et quand je suis rentré ici au mois de mars, il y avait déjà des fabriques qui ne travaillaient pas le vendredi, puis est venue la crise. Je me suis dit : tiens ! Alfonso, une fois que tu es parti, ça ne tient plus la Suisse [*rires*] ! Je lui manque... eh ! la Suisse qui tombe ! je disais cela pour rigoler.

E : Et le métier de commissionnaire vous donnait de la satisfaction ?

I : Oui, oui car je pouvais sortir et je voyais beaucoup de gens.

E : Et pour vivre en Suisse, c'était correct ?

I : Oui, mais j'ai pas eu beaucoup d'argent de côté puisque je sortais tous les soirs. Avec le travail on vient jamais riche, ça il faut le dire. Mais on n'a pas eu de problème pour vivre car on travaillait les deux. Mais bon, c'est toujours cher quand on doit payer [*rires*] ! Je regrette rien, ni d'avoir été à Bienne ni d'en être parti.

E : Et quand vous êtes revenu ici [*je voulais demander s'il avait trouvé du travail tout de suite. Il me coupe et me dit*]...

I : ... Si j'ai eu l'ennui de la Suisse ? Oui quand même... oui bien sûr. Moi je suis rentré car il fallait rentrer. Mais après, chaque fois que ça n'allait pas, je pensais à la Suisse. Parce qu'on compare des choses qui sont... qui sont... totalement différentes. L'habitude d'ici... ici tout est plus tranquille. Quand tu vas dans un bureau, la poste ou je ne sais quoi, en Suisse ça va vite, ici... doucement, tout tranquille, hé ! Tout est plus lent. Mais ici quand tu as besoin de quelque chose, même le dimanche matin, si on a besoin d'argent on ouvre la banque. En Suisse quand c'est l'heure... tac c'est fermé, c'est vrai ! Bon maintenant un peu mois, c'est vrai mais avant c'était comme cela. Avec l'Europe tout change, la globalisation change tout.

E : Donc si je vous comprends bien, vous regrettiez certains aspects pratiques de la vie de Bienne, uniquement ?

I : Comprenez, à Bienne c'était un peu comme ici, quand je voulais rencontrer les copains, j'avais leur numéro de téléphone, on se rencontrait, un peu comme ici. Mais là-bas, on était vraiment des copains, il y avait aussi des copains suisses qui viennent ici encore me rendre visite. Je suis donc devenu copain avec des gens que je connaissais pas avant, tout ça en jouant du football. Dans mon équipe il y avait aussi des Suisses. Mais les liens entre Gissani étaient plus forts à l'étranger. Il n'y a pas de jalousie là, parce qu'ici il y en a un qui dit « nanana » et l'autre, et ainsi de suite. Vous comprenez, si l'un s'appelle Thierry et l'autre Giovanni, et qu'ils ne s'entendent pas, et bien moi je te dis bonjour, à l'un comme à l'autre, et si tu n'es pas bon, alors ciao, ça c'est à Bienne. Tandis qu'ici, t'es obligé de respecter quelqu'un même si tu ne l'aimes pas, c'est le village. C'est pour cela que l'amitié est plus forte à Bienne qu'ici.

E : Je comprends ce que vous voulez dire. Et l'idée du club de foot c'est venue comment ?

I : Moi, je jouais du football avec l'équipe Evillard-Macolin et cette société a ouvert des tournois, il manquait une équipe de huit, alors j'ai demandé aux copains de Gissi et on a

appelé l'équipe Gissana. On est allé en finale et on a perdu la première place. Et ça a commencé comme ça. Après on a organisé l'équipe et on a joué ensemble pendant 11 ans, jusqu'à ce que je parte. Parce qu'après il fallait quelqu'un qui motive les autres et voilà. Mais aujourd'hui tous ces gens là se souviennent encore, et c'était une belle chose. Il y avait seulement un mot : amitié. Et avec cela, on a même eu des joueurs de ligue nationale A qui jouaient avec nous, car à ce moment là Bienne était en ligue nationale A. Je dois dire une chose, le 7 juin... 1970, c'est le jour où se votait la loi Schwarzenbach qui visait les étrangers, il y avait une histoire dans les journaux, à la télé ce moment là, ça parlait que de ça. Nous on jouait un tournoi à Longeau et puis nous, on a gagné avec le nom de Gissana, dans nos joueurs il y avait toutefois plusieurs Suisses allemands, sur le terrain on ne parlait que l'allemand et pourtant dehors, dehors les gens criaient : « Cinqu, cinqu, cinqu » pendant toute la durée du match et ils voyaient pas qu'il y avait des Suisses là dedans, à cause du nom de Gissana [*rires, il me répète plusieurs fois la scène en mimant les spectateurs*] ! Les uns criaient : « cinqu, cinqu, cinqu » et les autres « Schwarzenbach, Schwarzenbach, Schwarzenbach » ; et nous on a gagné.

E : C'était une marque de xénophobie ? vous avez ressenti cela comment ?

I : Et oui, cela à cause des votations, et ils ont en reparlé plusieurs fois après en politique des étrangers, et il n'y avait que quelques Italiens, Danois ou Allemands en Suisse, pas comme maintenant!

E : Et vous perceviez ces réactions d'hostilité comment ?

I : Moi je m'en fichais. Bon, les premiers temps il y a eu une histoire. J'avais bu un verre avec un copain il passe deux trois jeunes qui disent voilà des « Cinqu »... et là j'ai eu une réaction... c'était mieux de ne pas le faire parce qu'après ils m'ont tapé, hé ! j'avais une tête comme ça.

E : Il y avait souvent des réactions comme cela ?

I : Non, principalement pendant la période de cette initiative. Quand on était Italien et qu'on cherchait un appartement, on nous demandait si on avait des gosses. On nous disait avec un chien oui, avec des gosses non.

E : ... Et pourquoi alors ? Je ne comprends pas. Les gosses ou le chien ?

I : Hé, pourquoi ? parce que... parce qu'on était des étrangers, et parce que les agents immobiliers ne voulaient pas des gamins d'étrangers dans les logements, parce que les Italiens sont plus vifs, sont plus expressifs et par crainte du bruit... Aussi le fait qu'on mangeait différemment. Mais bon ici comme là bas il y a des bons et des mauvais. C'est normal. Bon, en Suisse il y avait beaucoup d'Italiens qui ne savaient pas parler, qui étaient pas instruits et avaient des attitudes de rustres, hé ! Crachaient par terre, etc. et donc on avait mauvaise image de l'Italien pour cela, même si tu étais plus instruit toi, on te collait l'image que les ignorants donnaient de l'Italien. Moi j'avais déjà été à Rome et donc je n'avais plus toute les manières de la campagne.

E : Ceux que vous appelez ignorants sont les gens de la campagne abruzzaise ?

I : Oui, les Italiens qui se comportaient comme des rustres, il y en avait.

E : Quand vous étiez à Bienne, vous regardiez la TV ou lisiez les journaux en italien ?

I : A ce moment là, je n'avais pas la TV et quand je lisais, je lisais toujours en français sauf le lundi j'achetais le journal des sports en italien. Mais l'allemand pas beaucoup car où je travaillais on parlait français.

E : Et quand vous sortiez à Bienne, vous alliez au Cercle des Abruzzais ?

I : Oui, mais il existe que depuis 72. Moi avec un copain on sortait beaucoup mais on allait partout, surtout au Cardinal. On se trouvait là car c'était au milieu de la ville. Bon, voilà pour moi les choses se sont passées comme cela. Hé... je ne sais pas quoi dire maintenant... bon disons que la plupart des gens sont allés à Bienne pour l'argent, parce qu'ici il n'y avait pas de travail, donc pour ceux-là il fallait travailler, pas trop sortir, pas trop dépenser pour économiser et envoyer le plus possible ici. Mais d'autres comme moi, en arrivant jeune, on avait 20 ans, c'était difficile d'avoir un projet, d'acheter une maison comme cela, alors moi je voulais que ma vie se passe normalement en vivant bien là où j'étais : t'as le téléphone, t'as la télé, t'as la voiture, avoir une vie comme un autre à Bienne.

E : Alors vous n'envoyiez pas d'argent ? c'était pour vous à Bienne ?

I : Non, moi je n'ai jamais pensé à ça. Moi je voulais sortir de cette ambiance d'ici, avoir une vie comme les autres gens à Bienne, ça c'est intéressant, je ne voulais pas vivre en baraque, dans des vieilles maisons en bois où vivaient les saisonniers et les autres qui envoyaient tout. J'ai toujours eu un appartement normal. Eux faisaient ça pour envoyer le plus possible d'argent. Une fois j'ai discuté avec l'entrepreneur Peretti, lui avait une maison où il y avait 26 des gens de Gissi, une maison entre la route et le train. Je lui ai dit « mais nom d'une pipe pourquoi tu accueilles les gens là, à les mettre comme des animaux ? ». Lui me dit : « Mais j'ai d'autres maisons, mais là ils ne veulent pas aller parce que c'est plus cher. A l'autre place je demande 4 francs et là je demande 2 ». Tout ça pour envoyer le plus d'argent possible. Moi je vivais comme si j'étais né en Suisse, hé !

E : Mmh. Et vous m'aviez dit que vous aviez réfléchi une année avant de partir avec votre femme...

I : ...Oui, une fois que le gosse il avait 5 ans et qu'il devrait commencer l'école. Bon, moi quand je disais qu'il fallait essayer de rentrer, ma femme disait non. Elle ne connaissait que le village ici et Bienne, alors... la ville, les magasins... bon l'ambiance il y avait aussi, après les matches, quand on se retrouvait entre copains, l'ambiance il y avait. Ma femme me disait « quoi ? ! Retourner au village où il y a seulement 4 vieilles à côté de la maison ! »... Et des gens qui ne connaissaient rien du dehors, alors elle ne voulait pas. Et moi je l'ai convaincu. Parce que qu'est-ce qu'il faut faire si on rentre, il faut quand même travailler ! Ici quand je suis rentré j'ai ouvert un bar. Je voulais recréer une atmosphère, c'est plus facile pour s'intégrer.

E : Et votre femme, comment a-t-elle vécu le retour ?

I : Hé, elle s'est adaptée, elle a travaillé au bar. Mais après une année, ma femme a dit « non, non, c'est pas possible ». Alors à ce moment là, il est commencé à venir les fabriques et elle a travaillé chez *Golden Lady*.

E : Et vos enfants, ils étaient contents d'être ici ?

I : Ouais. Bon ils ne connaissaient pas ici. Celui qui est né en Suisse, parce qu'il était allé à l'école à Bienne, en allemand et ne parlait presque pas italien [*il parlait le dialecte, pas l'italien*].

E : Alors ce n'était pas une bonne raison pour rester à Bienne ?

I : Oui mais il y avait aussi l'autre enfant. Et si on restait à Bienne, il fallait plus d'argent pour payer pour deux enfants, cela voulait dire être assuré d'avoir encore du travail pendant toute la durée de la scolarité des enfants, pour éviter de faire 6 ans là, 6 ans en Italie... et à ce moment là on était pas assuré car commençait la crise.

E : Je comprends. Vous êtes en Italie depuis plus de vingt ans maintenant, comment estimez-vous le système de santé italien par rapport au système suisse ?

I : Ils sont bons tous les deux ! Probablement que comme tout en Suisse la santé y est plus chère. Mais je n'ai jamais pensé à cela, je ne suis jamais malade moi.

E : Et une dernière chose pour terminer notre entretien, comment vous sentez-vous maintenant à Gissi ?

I : Bien. On est bien obligé ! qu'on soit n'importe où, on peut se sentir mal si on le veut, et bien si on le veut, ça dépend de notre mentalité.

E : Bien, je vous remercie pour cette conversation.

E9 : Neuvième entretien réalisé le samedi 10 janvier 2004 avec Henrietta et Aldo à Gissi. L'entretien se déroule en partie en italien ; Aldo parle italien, Henrietta parle français.

Enquêteur : Pouvez-vous me raconter comment s'est passé votre retour à Gissi ?

Interlocutrice (IF) : En 1962, et nous sommes restés jusqu'en 1975.

E : Vous vous êtes connus à Bienne ?

IF : Oui, en Suisse. On s'est marié en Suisse, à l'église de Ste Marie à Bienne.

E : Et quand vous étiez à Bienne, vous êtes retournés quelques fois en Italie ?

IF : Oui. Mon père était déjà à Bienne depuis 1953. Lorsque j'ai fini l'école primaire ici, à 14 ans je suis partie en Suisse avec ma mère.

I : Pour moi, mon frère était déjà à Bienne pour la première fois en 1956 et il m'a fait venir en 62. Seulement mon frère et ma sœur étaient en Suisse.

E : Et à Bienne, vous aviez des difficultés pour vivre, j'entends matériellement ?

IF : Non, non. On gagnait bien les deux. Nous étions tous les deux qualifiés.

I : La première année c'était difficile pour moi, il fallait s'habituer à beaucoup de choses, après c'est très bien allé.

E : Et le regard des gens... on vous considérait comme des étrangers ?

IF : Je peux vous raconter. Moi, j'étais aussi à l'école à Bienne, au marché 9, j'ai fait pendant 1 an et demi l'école d'adaptation en français. Puis après j'ai fait l'école de commerce et j'étais employée, j'ai travaillé pendant 10ans et je me suis bien adaptée. Je dois seulement remarquer que j'étais bien accueillie, je gagnais bien mais j'ai dû gagner cette estime... on avait quant même l'impression d'être considéré comme étranger, on le sentait...c'était pas explicite, on ne me le disait pas, mais... mois je travaillais toujours avec des Suisses. Moi, j'ai travaillé très bien avec eux mais j'ai toujours dû faire plus pour être considéré la même chose que les autres, c'est ça. J'ai toujours travaillé dans un bureau mais à différentes places. Je travaillais comme les Suisses et cela a facilité mon intégration. J'étais une Italienne mais en même temps j'ai bien travaillé, j'ai aussi beaucoup donné... mais en même temps on a, on m'a gratifiée parce qu'on a reconnu mon travail, et j'étais toujours bien aimée par mes supérieurs.

I : Pour moi je suis arrivé à Bienne, j'ai travaillé la première fois à Pieterlen puis j'ai trouvé un travail à Bienne comme mécanicien puis encore un autre travail à Brügg où j'ai pu travailler comme dessinateur sur machine. Là, je me sentais enfin bien, puis je réfléchissais si je restais en Suisse où si je repartais en Italie... c'était dur de retourner en Italie, parce que j'avais pris des habitudes, l'organisation était mieux, j'avais bénéficié d'une bonne formation à Berne... et la fille devait commencer l'école alors...on est rentré... puisqu'on est ici !

E : Mais pourquoi ne pas avoir mis votre fille à l'école à Bienne ?

IF : Bon il faut dire la vérité, ce n'était pas la fille. Mon mari ne s'est jamais plu en Suisse ! Dès le premier jour qu'il est venu en Suisse il a toujours pensé rentrer, il avait ses parents en Italie et... il voulait rentrer. Moi je n'ai jamais eu cette envie, parce que mes parents étaient aussi là en Suisse.

I : Oui, mais mon frère et ses fils étaient en Suisse. Il y avait aussi des motifs liés au contexte... tout ce qui était lié à la législation Schwarzenbach, cela m'affectait, alors... je suis rentré, d'abord seul.

E : Et vous avez aussi ressenti le problème de la crise de ces années là ?

IF : En 75 - ma fille est née en 75 - il y a eu la crise; la fabrique de cadran a fermé le 1^{er} août et pis seulement après le directeur du bureau où je travaillais avait vu dans le journal qu'une entreprise cherchait des employés, alors il a demandé en premier aux Suisses, les autres dames n'ont pas accepté.... Seulement moi je travaillais déjà dans un secteur de comptabilité et c'est ce poste qui était recherché. Il faut le dire... les autres dames n'ont pas voulu alors il m'a demandé, et moi je ne voulais pas parce que je venais d'avoir une fille, mais il avait proposé aux autres dames d'abord, elles ne travaillaient pas dans le secteur comptable, moi oui. Mais après coup, j'ai appris qu'il leur avait d'abord demandé à elles... mais elles ne se sentaient pas à la hauteur, ce n'était pas leur travail. Et il m'a proposé cela et moi je ne voulais pas aller, parce que je voulais seulement travailler à la demi-journée... alors le directeur m'a dit si vous ne voulez pas aller, moi je ne vous signe pas la demande de chômage. Alors moi j'ai dû aller. Alors... à l'entretien, j'ai dit tout ce que je ne savais pas faire parce que je n'avais pas envie d'aller, mais eux m'ont dit : « madame, c'est bien vous pouvez venir travailler »... et j'y suis resté encore 4 ans. Il voulait, mon directeur, me donner 200 francs d'augmentation quand j'ai donné ma démission, mais le problème était que mon mari voulait rentrer en Italie et y était déjà. Un certain soir du mois de mai 1979, il y a son ami [*à son mari*] qui est rentré en Italie, parce qu'ils étaient ici à l'école ensemble et qu'ils continuaient l'école du soir à Berne pour améliorer leur métier comme dessinateur-constructeur, et son ami était rentré, avait une usine, et il avait besoin de quelqu'un qui connaissait bien le travail, alors il a téléphoné chez nous, c'était au mois de mai, et il lui a proposé de venir travailler. C'est pour ce motif là qu'on est rentré. Mon mari a dit tout de suite « j'y vais ». Mais moi j'avais ma mère qui, quand elle était à Gissi, était toujours malade, toujours dans les hôpitaux et quand elle est venue en Suisse alors elle allait mieux. Alors moi je me sentais aussi bien en Suisse, je ne sais pas, moi j'aimais pas rester à Gissi. Mes parents sont rentrés à Gissi en 82 et elle est morte peu de temps après.

E : Mmh... et vous m'avez parlé de l'initiative Schwarzenbach... vous avez ressenti cela comment ? On vous appelait les « cinq » ?

IF : Personnellement je n'ai jamais eu cette impression, on ne m'a jamais appelé comme cela, on m'a toujours aimée ou respectée, alors... J'ai toujours été tenue en considération alors je ne peux pas dire, mais j'ai vu comment peut être des autres ne se comportaient pas toujours très bien non plus en Suisse... Mais bon ! Je pense aussi aujourd'hui qu'avec les autres [*étrangers*]... heu... vous regrettez les Italiens et les Espagnols [*elle rit*].

E : Bon, il y a beaucoup d'Italiens qui sont restés.

IF : Oui, ma nièce est à l'université à Berne et mon neveu fait le gymnase à Bienne. Il y en avait beaucoup de Gissi à Bienne, mais maintenant ils ne sont plus beaucoup, quelques enfants, qu'on peut compter sur les doigts de la main. Ma fille avait 4 ans quand on est rentré ici, là c'était des grandes rues, ici c'était... bon...enfin elle est devenue ingénieur parce qu'elle a toujours eu envie d'élargir les rues du village !

E : Et vous, Aldo, vous avez ressenti l'hostilité liée au contexte « Schwarzenbach » plus difficilement ?

I : Ce n'était pas un problème plus grand pour moi que pour les autres, ce n'était pas plus fastidieux que d'autres choses, non. Mais cette initiative visait les Italiens, parce qu'il n'y avait pas vraiment d'autres étrangers à l'époque. Et pour moi, je me disais que cela allait mal. J'avais des amis suisses avec lesquels tout allait très bien, mais je n'ai pas compris pourquoi il y eut cette mauvaise action à l'égard des Italiens; alors c'était juste que quand s'est présentée cette occasion, quand mes amis m'ont téléphoné pour rentrer en Italie, je me suis dit que c'était le bon moment.

E : Mais le fait qu'il y eut cette initiative, c'était comme une trahison pour vous ? parce que quand même on a fait venir une main-d'œuvre qui était bon marché et ensuite lorsqu'il y a des difficultés on vous dit...

IF : Oui, oui ça c'est vrai... On n'y faisait pas vraiment attention, mais quand on regardait la télévision et qu'on voyait toutes ces choses, alors quand même cela nous touchait. Ils parlaient de nous et pas d'autres personnes, ils parlaient de nous-mêmes, parce qu'il n'y avait pas beaucoup d'autres étrangers, et nous on travaillait, on se comportait bien, on n'avait rien à se reprocher, alors quand même il ne faut pas... hein ! C'était pas bien agréable d'entendre ces choses là. Mais bon ! Ce n'était pas seulement ces choses, il a toujours eu envie de rentrer, moi ça me faisait rien du tout, ça me touchait même pas.

E : Et l'envie de rentrer en Italie c'était pourquoi ?

IF : Parce que si vous vivez à l'étranger vous avez un amour de la patrie très très fort, quand j'entendais l'hymne national moi je pleurais. L'amour du pays est beaucoup plus fort quand vous n'y êtes pas, vous savez moi je rencontrais des gens du village qui habitaient à Bienne, on se saluait, c'était comme si c'était de la famille. On aime plus l'Italie quand on est à l'étranger que quand on habite en Italie.

E : Et ici avec ces gens, la situation est moins amicale qu'à Bienne ?

IF : c'est la même chose, mais à Bienne c'était très différent, c'était... on ne peut pas l'expliquer.

E : Oui c'était le connu dans l'inconnu.

IF : Oui! c'était... comme si je voyais de la famille. Peut-être quand ils sont là, oui on se salue mais ce n'est plus la même chose. Moi j'ai toujours éprouvé cette différence. On a quelque chose comme quand on va à l'école et qu'on garde des amis depuis tout petit, les amis avec qui on grandit ensemble, pour moi j'éprouve cela... dernièrement on s'est réuni tous ceux qui avaient 50 ans, il y a une liaison qui est différente, ce pas comme cela avec tous les autres.

E : Mmh. Et les gens du village quand vous êtes rentrés, ils vous ont vu différemment ? ...Ou comme des Gissani qui sont toujours restés là ?

IF : Non,non, moi je suis du village et j'ai quand même... moi je venais tous les deux ans, avec mon père on venait tous les deux ans... après mon mari rentrait aussi deux fois par an.

E : Et vous Aldo, le fait que vous soyez calabrais, comment les gens vous ont vu ?

I : Mais j'avais beaucoup d'amis Gissani et... je comprends le dialecte mais je ne le parle pas, je parle seulement italien.

E : ... Et c'est mieux pour moi !

I : [*il rit*] Mais je n'ai pas eu de problème.

E : Et vous êtes retournés à Bienne ?

IF : Mon mari oui, il a son frère, il est allé à la confirmation de ma nièce, mais moi je ne suis plus jamais allée.

I : Moi c'était en 1985 et la dernière fois en 1996 ou 97 et il y a eu d'autres fois entre.

IF : Vous savez des fois moi je me revois, comme si je descendais les rues de Bienne, la vieille ville, le bord du lac... j'y pense et c'est comme si je revivais cela. La ville a changé ?

E : Oui principalement le bord du lac, les rues du Quai du haut et du bas, la place Centrale ont été réaménagées... il y a de nouveaux bâtiments, plus modernes, plus d'arbres, de nouvelles boutiques... cela a un peu changé.

IF : ... Mais cela reste Bienne. J'ai des souvenirs d'il y a 24 ans. Mais mille kilomètres, ça m'a toujours paru tellement long, et j'en ai trop fait des voyages de Bienne à ici...oh ! pfff... non c'est trop loin. Avec ma fille on venait au mois de juillet, il n'y avait pas l'air climatisé, il faisait chaud.

E : Et quand vous étiez à Bienne vous lisiez en français ou en italien ?

IF : Oh, presque toujours en français, du fait que j'avais étudié à Bienne, j'ai encore beaucoup de livre en français ici, regardez dans la bibliothèque, presque tous ! Non cela ne m'a jamais posé problème, j'aimais bien lire en français.

I : Quand j'étais en Suisse, j'apprenais un peu l'allemand, et j'ai appris un peu le français comme cela, mais l'allemand à l'école Bénédict. J'avais besoin surtout de parler et de comprendre l'allemand, parce que le français cela ressemblait beaucoup à l'italien.

E : Et maintenant, vous avez parfois l'ennui de vos années passées à Bienne ?

IF : On n'a pas le temps [rires] avec le restaurant, on n'a pas le temps. Mes filles sont à Rome et on a même pas le temps d'aller chez elles.

E : Et la décision du retour était une décision commune ?

IF : Moi, je l'ai d'abord laissé rentrer tout seul, il est d'abord allé 3 mois, il est rentré au mois d'août pour aller travailler, et je lui ai dit : « tu regardes si cela te plaît ou pas », et moi je n'ai pas donné ma dédite, j'ai attendu. Et moi j'ai pensé que quand il y serait il ne se plairait pas, il verrait que c'est autre chose et qu'il ne voudra pas rester. Seulement lui, il est bien dur, il est calabrais, hein ! Alors il s'est pas trouvé bien, pendant une année et demie il était toujours pas content mais il en disait rien parce que c'est lui qui avait voulu rentrer, il avait des problèmes au travail, parce qu'il n'aimait pas comme c'était organisé, il était très précis comme un Suisse, alors qu'ici c'est toute autre chose, et ce n'était pas son travail, ce n'était pas de la précision... mais il ne disait rien du tout parce qu'il avait peur que je lui dise que c'était de sa faute. Il a essayé 3 mois, il pouvait rentrer après parce qu'on avait une maison à Bienne... quand on est parti avec ma fille, j'étais toute seule pour emballer le tout, déménager, avec mon oncle qui m'aidait, et lui était ici. Il y avait un employé où il travaillait avant qui chaque fois que je le voyais me disait : « Alors Aldo quand est-ce qu'il rentre en Suisse ? ». Vous savez il va là, cela ne lui plaît pas mais il reste, il est têtue.

I : *[d'un air un peu gêné]* Effectivement, les premières années étaient mauvaises parce que le travail ne me plaisait pas, ce n'était pas ce que je faisais avant. Ensuite, j'ai trouvé une autre place de travail dans la mécanique de précision à San Salvo et là je me suis trouvé bien. Oui! aussi parce que le patron de cette fabrique là avait aussi été en Suisse à Zürich et avait une organisation propre. Bon c'était dur dans le fait que quand je suis parti, j'étais très jeune et je ne connaissais pas le travail dans notre pays, mais petit à petit je m'y suis fait.

E : Et pourquoi plutôt Gissi que la Calabre pour le retour ?

IF : Mais parce que moi je suis fille unique, hein, et que mes parents allaient revenir ici et qu'il était bien que j'y sois aussi une fois. On avait la maison aussi.

E : Et vous avez gardé des habitudes de Bienne ? Ou vous pensez être comme les villageois qui n'ont jamais quitté le village ?

IF : Disons qu'une certaine mentalité reste, la propreté et la ponctualité, au rendez-vous moi je suis toujours précise et les autres ne respectent pas.

I : Moi j'aimais la Suisse pour la précision, l'ordre, le travail, aussi parce que quand j'étais enfant et que je suis parti de chez moi, celui qui m'a donné du travail en Suisse était un peu comme un père pour moi, il m'a aidé, m'a appris la précision, alors cela m'est resté. J'avais 15 ans quand je suis arrivé en Suisse, 15 ans! Oui, parce que mon frère et ma sœur étaient en Suisse et m'ont fait venir comme touriste et après j'y suis resté, j'ai appris un métier en Suisse... et c'est pour cela que de retour en Suisse, je n'ai jamais eu de problème pour trouver du travail. Ensuite on a ouvert le restaurant il y a 2 ans. Mais je me sens Italien du Sud sans en partager toute la mentalité.

IF : Moi j'ai encore travaillé comme employée pendant 13 ans dans une fabrique de chauffage, après je n'ai plus voulu travailler avec les gens d'ici, ils n'étaient pas responsables, ils avaient bien la mentalité d'ici... alors on a ouvert le restaurant ici. Presque comme un jeu, on a loué un local, on a demandé à l'école de cuisine, il y avait un cours de cuisine, on est allé à Villa Santa Maria, c'est une école de cafetier et de restaurateur. Il y a 50 places.

E : Oui j'ai vu, c'était bien.

IF : Cela vous a plût ? [*j'étais allé manger dans leur restaurant auparavant*]

E : Beaucoup, c'est une cuisine traditionnelle et plaisante... de plus vous avez une jolie carte des vins. Bien! Je vous remercie pour la conversation.

IF : Merci à vous, cela nous fait plaisir de raconter notre histoire, vous savez ?